

Enquête réalisée auprès des jeunes et des entreprises sur mandat du
Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
Résultats détaillés



Baromètre des transitions

2^e vague / août 2023

Équipe de projet

Lukas Golder : politologue et spécialiste en médias, co-directeur gfs.bern

Martina Mousson : politologue, responsable de projet

Annick Doriot : politologue, responsable de projet junior

Thomas Burgunder : mathématicien, collaborateur scientifique

Alessandro Pagani : politologue, collaborateur scientifique

Roland Rey : collaborateur de projet / administration

Consultant externe

Prof. Stefan C. Wolter : professeur d'économie de l'éducation, Université de Berne

Publications

Aperçu des principaux résultats en ligne sous la forme d'un tableau de bord :

<https://cockpit.gfsbern.ch/fr/cockpit/barotransitions-2023-aout/>

Rapports des années précédentes, disponibles dans les archives baromètre des transitions du SEFRI :

<https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/formation-professionnelle-initiale/barometre-des-transitions/nahtstellenbarometer.html>

Table des matières

1	INTRODUCTION	4
1.1	Contexte et objectifs de l'étude	4
1.2	Paramètres méthodologiques	5
1.3	Analyse des données	5
1.3.1	Pondération des données et extrapolation pour les jeunes	6
1.3.2	Pondération des données pour les entreprises	7
2	RÉSULTATS	8
2.1	Spotlight : lien entre choix de la formation et sexe	8
2.2	Les jeunes au moment de la transition I	10
2.2.1	Extrapolation sur le choix de la formation lors de la transition I	10
2.2.3	Soutien lors du choix de la formation	16
2.2.5	Les jeunes dans les voies de formation générale	30
2.2.6	Jeunes optant pour une offre de formation transitoire	32
2.2.7	Jeunes optant pour une solution intermédiaire	34
2.3	Places d'apprentissage dans les entreprises	36
2.3.1	Offre de places d'apprentissage	36
2.3.2	Attribution des places d'apprentissage	41
2.3.3	Explications pour les places d'apprentissage non pourvues	43
2.3.5	Entreprises qui ne proposent pas de formation professionnelle initiale	50
2.3.6	Apprentis ayant terminé leur apprentissage	52
3	SYNTHESE	56
3.1	Vue d'ensemble de la transition I et du marché des places d'apprentissage en 2023	56
3.2	Thèses de gfs.bern	58
4	ANNEXE	60
4.1	Équipe gfs.bern	60

1 Introduction

1.1 Contexte et objectifs de l'étude



Le Baromètre des transitions analyse deux fois par an, au printemps et en été, la situation des jeunes au moment de la première transition entre l'école obligatoire et le degré secondaire II et celle des prestataires de places d'apprentissage. Il indique ensuite si des défis spécifiques doivent être relevés par la Confédération, les cantons et les entreprises.

Dans le cadre du Baromètre des places d'apprentissage, le SEFRI a dressé deux fois par an, de 1997 à 2017, un état des lieux de la situation sur le marché des places d'apprentissage par le biais d'enquêtes réalisées auprès des entreprises et des jeunes qui doivent choisir une formation. Depuis 2018, l'institut de recherche gfs.bern est chargé de mettre en place le Baromètre des transitions.

La population des jeunes a été élargie par rapport à la précédente période (2018-2022) dans le but d'analyser la situation à la transition I non seulement pour les parcours de formation professionnelle, mais aussi pour les parcours de formation générale. Pour les années 2018 à 2026, l'enquête est réalisée auprès de tous les jeunes qui terminent leur scolarité obligatoire au cours de l'été de l'année concernée. Les résultats de l'enquête servent de base aux réflexions stratégiques et aux plans d'action de la Confédération, des cantons et des décideurs politiques.

L'objectif du Baromètre des transitions est de recenser les choix des jeunes en matière de formation à la fin de leur scolarité obligatoire et d'évaluer la situation sur le marché des places d'apprentissage en Suisse. À cette fin, une enquête en ligne (disponible en trois langues) est menée chaque année en deux vagues auprès des jeunes de 14 à 17 ans et des entreprises comptant au minimum deux employés.



La première enquête en avril (au jour de référence du 15 avril) fournit une première série d'informations sur les choix des jeunes en matière de formation à la fin de leur scolarité obligatoire et donne un aperçu de la situation sur le marché des places d'apprentissage ainsi que des évolutions prévisibles jusqu'à l'été. La deuxième enquête en août (au jour de référence du 31 août) fournit les résultats finaux et les perspectives pour l'année à venir.

La mission de l'institut de recherche gfs.bern consiste à concevoir et à préparer des enquêtes en coordination avec le SEFRI, à réaliser le travail de terrain ainsi qu'à évaluer des données et à analyser des résultats.

1.2 Paramètres méthodologiques

Le tableau ci-après fournit des informations sur les paramètres techniques de l'enquête du mois d'août. Des informations complémentaires sont consultables dans un rapport méthodologique séparé. Il est à noter que les échantillons des deux groupes cibles ont été optimisés en 2023 : les jeunes interrogés sont désormais âgés de 15 à 17 ans et non plus de 14 à 16 ans afin d'atteindre un plus grand nombre de jeunes au cours de la dernière année de scolarité obligatoire (sauf dans le canton du Tessin, où la tranche d'âge est maintenue de 14 à 16 ans). En ce qui concerne les entreprises, on sait désormais d'emblée quelles entreprises forment et lesquelles ne forment pas. La proportion d'entreprises formatrices a été délibérément augmentée dans l'échantillon.

Tableau 1: Détails méthodologiques

	Jeunes 	Entreprises 
Groupe cible	Jeunes de 14 à 17 ans vivant en Suisse et qui ont participé au sondage d'avril et terminé leur scolarité obligatoire cet été	Entreprises ayant au moins deux employés et qui ont participé au sondage d'avril
Base d'adresse	Cadre de sondage de l'Office fédéral de la statistique	Registre des entreprises et des établissements de l'Office fédéral de la statistique
Méthode d'enquête	Enquête écrite (en ligne)	Enquête écrite (en ligne / papier)
Période de l'enquête	10.07.-31.08.2023	10.07.-05.09.2023
Taille de l'échantillon	Nombre total de participants CH N = 2071	Nombre total de participants CH N = 3835
Marge d'erreur	±2.1 % pour 50/50 et une probabilité de 95 %	±1.6 % pour 50/50 et une probabilité de 95 %
Taux de participation	69 %	73 %
Pondération	1er niveau : nombre de jeunes par canton 2e niveau : âge/sexe, regroupé par canton	1er niveau : nombre d'entreprises par région linguistique 2e niveau : entreprises reliées aux codes NOGA par région linguistique

©gfs.bern, Baromètre des transitions, août 2023

1.3 Analyse des données

L'analyse descriptive des données nouvellement générées est basée sur des valeurs pondérées qui sont extrapolées à la population. Les sous-chapitres suivants fournissent des informations complémentaires sur ce point.

En principe, les rapports entre deux variables, par exemple entre les préférences pour la suite du parcours de formation et le sexe, sont mesurés au moyen de corrélations. La mesure normalement utilisée est le coefficient V de Cramer. L'avantage de cette mesure est qu'elle peut être utilisée, quel que soit le niveau d'échelle des indicateurs. Ainsi, nous déterminons la force du rapport. Plus le coefficient V de Cramer diffère de zéro, plus le rapport est fort. Cette approche permet de traiter la question de savoir si le lien trouvé et mesuré dans l'enquête peut également être extrapolé à la population. Pour ce faire, nous avons utilisé le test de signification habituel du Chi-carré afin de pouvoir déterminer

dans quelle mesure les sous-groupes se comportent d'une manière significativement différente. En règle générale, nous avons utilisé un niveau de sécurité de 95 %.

1.3.1 Pondération des données et extrapolation pour les jeunes

En raison de la participation élevée, les distorsions de l'échantillon ont été maintenues dans les limites. Afin d'assurer la meilleure structure d'échantillonnage possible dans l'ensemble des données d'évaluation, les données ont été pondérées au niveau du total des jeunes âgés de 14 à 17 ans qui ont été sondés sur la base des données réelles correspondantes.

Concrètement, les **CRITÈRES DE PONDÉRATION** suivants ont été utilisés :

- Cantons (26 catégories)
- Âge (3 catégories – une pour chaque année)
- Sexe

L'EXTRAPOLATION pour les jeunes se base sur le nombre estimé de jeunes quittant l'école en 2020 selon l'Office fédéral de la statistique¹.

Le facteur d'extrapolation H suivant a été calculé :

$$H = \frac{\text{Nombre estimé de jeunes en dernière année de l'école obligatoire}}{\text{(nombre de jeunes en dernière année de l'école obligatoire selon l'enquête * taux de participation)}}$$

Ce facteur a été multiplié par le nombre de personnes ayant à choisir une formation selon l'enquête et compte tenu du taux de participation, d'où le nombre extrapolé de personnes qui doivent effectivement choisir une formation :

H : nombre pondéré de personnes ayant à choisir une formation selon l'enquête

Concrètement pour août 2023 :

- Nombre estimé de jeunes en dernière année de l'école obligatoire en 2023 : 82'688
- Nombre de jeunes en dernière année de l'école obligatoire selon l'enquête : 2'832
- Taux de participation : 70 pour cent
- $H_{2023} = 82'688 / 2'832 \cdot 0.7 = 41.7$

¹ Voir le site : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/ecole-obligatoire.assetdetail.24130118.html>

1.3.2 Pondération des données pour les entreprises

Afin d'assurer la meilleure structure d'échantillonnage possible dans l'ensemble de données d'évaluation, les données sont pondérées sur la base du comptage du Registre des entreprises et des établissements (REE). Concrètement, les **CRITÈRES DE PONDÉRATION** suivants sont utilisés dans l'ensemble des données de l'enquête auprès des entreprises :

- les régions (Suisse alémanique, Suisse romande, Suisse italienne)
- la taille de l'entreprise (2 à 9 collaborateurs, 10 à 99 collaborateurs, 100 et plus)
- la répartition NOGA (depuis 2010 selon NOGA 20081 avec 21 catégories)

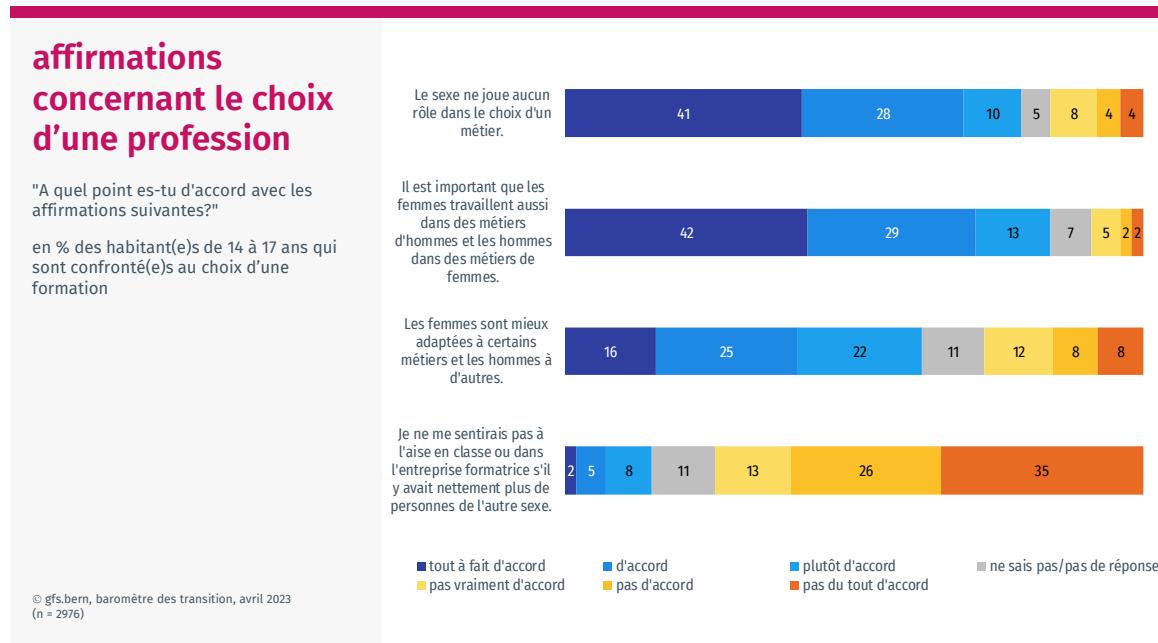
2 Résultats

En Suisse, plusieurs critères influencent le choix de formation des jeunes. Outre le niveau de réussite scolaire, le lieu de résidence et la nationalité, le sexe s'est montré un facteur essentiel depuis le début des enquêtes. Par exemple, il est apparu que les filles étaient plus nombreuses à opter pour la voie de formation générale, tandis que les garçons préféraient la voie de formation professionnelle (voir chapitre **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**). De même, le Baromètre des transitions révèle de nettes différences dans les préférences des jeunes en matière de professions en Suisse (voir chapitre **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**). En 2023, suite à ces résultats, un accent a été mis sur le lien entre le choix de la formation et le sexe afin notamment d'interroger les jeunes et les entreprises elles-mêmes sur ce thème.

2.1 Spotlight : lien entre choix de la formation et sexe

Interrogés directement sur la question, les jeunes de 14 à 17 ans qui étaient sur le point de choisir une formation cet été ont répondu en grande majorité que le sexe ne jouait aucun rôle dans leur choix d'un métier. Près d'une personne sur six n'était pas d'accord. En outre, 84 % des jeunes tendent à être d'accord avec le fait qu'il est important que des femmes exercent des métiers d'homme, et des hommes des métiers de femme. 9 % ne sont pas d'accord. Une majorité de jeunes interrogés soutient l'affirmation selon laquelle les femmes sont mieux adaptées à certains métiers et les hommes à d'autres. 28 % sont en désaccord, un chiffre relativement élevé. Près des trois quarts des jeunes contestent qu'ils ne se sentiraient pas à l'aise en classe ou dans l'entreprise formatrice s'il y avait nettement plus de personnes de l'autre sexe.

Graphique 1



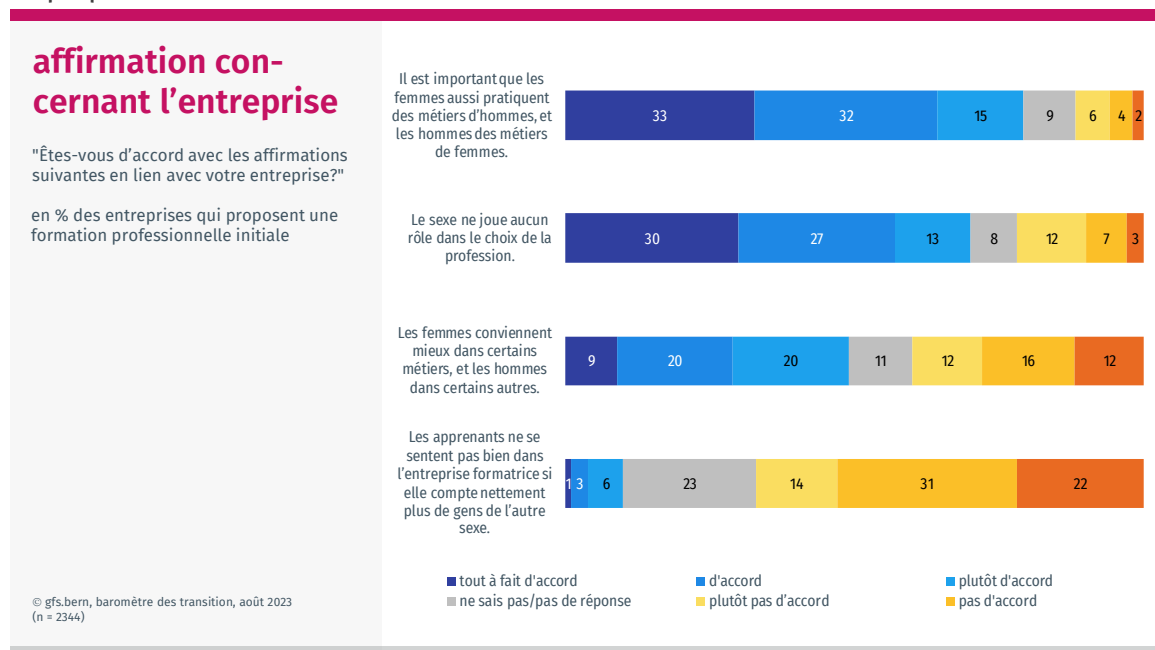
Si l'on différencie les réponses des jeunes en fonction de leur sexe, on constate des différences significatives, mais minimales. Pour les quatre affirmations, les filles soulignent un peu plus que les garçons que le sexe est neutre. Toutefois, la majorité des garçons et des filles sont d'accord sur les différents points.

Les mêmes affirmations ont également été soumises à l'appréciation des entreprises. 80 % des entreprises qui proposent des formations professionnelles initiales sont d'accord sur le fait qu'il est important que des femmes pratiquent aussi des métiers d'homme, et des hommes des métiers de femme. Les jeunes et les entreprises sont donc à l'unisson sur ce point.

Les entreprises sont toutefois plus sceptiques quant au fait que le sexe ne joue aucun rôle dans le choix d'un métier. 22 % des entreprises ne sont pas d'accord avec cette affirmation. Elles sont plus nombreuses à contester l'affirmation selon laquelle les femmes conviennent mieux dans certains métiers, et les hommes dans certains autres. 40 % des entreprises formatrices le réfutent. Chez les jeunes, ce chiffre n'est que de 28 %.

Les entreprises sont davantage dans l'incertitude face à l'affirmation selon laquelle les apprentis ne se sentent pas bien dans leur entreprise formatrice lorsque celle-ci compte nettement plus de personnes de l'autre sexe (23 % ne savent pas/pas de réponse). Mais la plupart des entreprises partent du principe que ce n'est pas le cas. Apprenti 10 % seulement des entreprises sont d'accord pour dire que les s ne se sentent pas à l'aise lorsque l'établissement compte beaucoup plus de personnes de l'autre sexe.

Graphique 2



Les jeunes comme les entreprises confirment ainsi que le sexe ne joue aucun rôle dans le choix d'une profession et qu'il est important de briser par des contre-exemples la répartition des rôles spécifique aux métiers entre les sexes. En revanche, des doutes subsistent quant à l'adéquation des sexes vis-à-vis de certaines professions, en particulier au sein des entreprises.

Ces résultats sont surprenants dans la mesure où ils contredisent en partie les décisions effectivement prises en matière de formation. Dans le même temps, les résultats de l'enquête indiquent que la majorité des jeunes considèrent le choix professionnel comme une décision libre (voir chapitre Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.) et que la grande majorité des personnes interrogées ont pu commencer la formation souhaitée.

2.2 Les jeunes au moment de la transition I

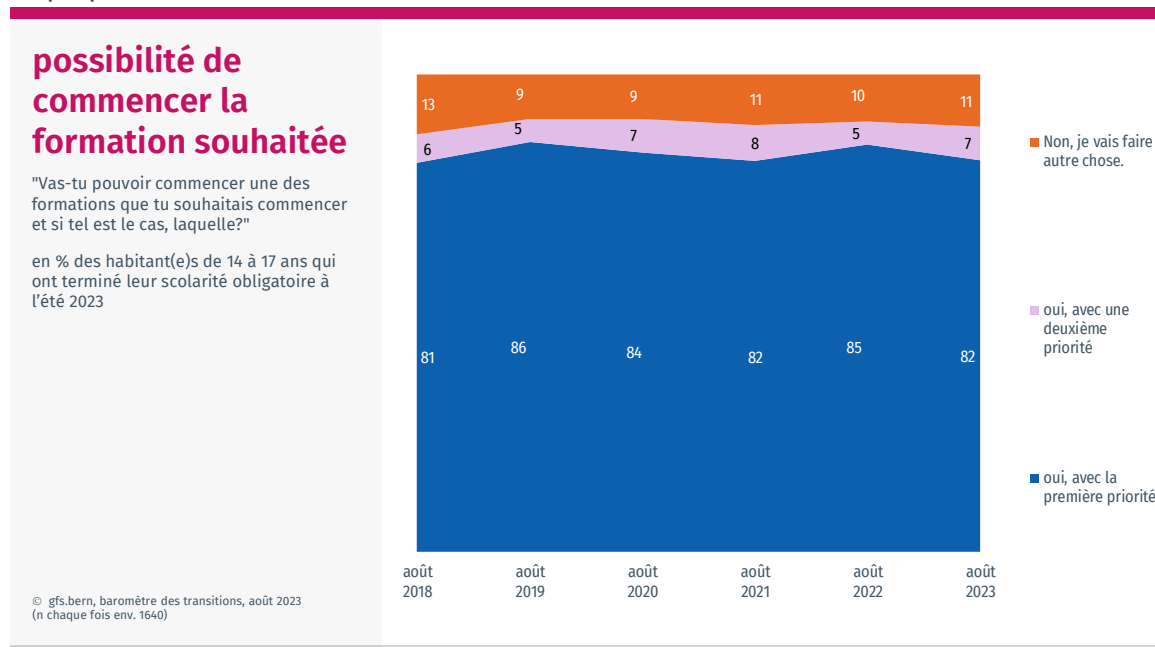
2.2.1 Extrapolation sur le choix de la formation lors de la transition I



À l'été 2023, 86 082 jeunes de 14 à 17 ans ont terminé leur scolarité obligatoire. 82 % d'entre eux ont commencé une formation au degré secondaire II (formation professionnelle initiale ou voies de formation générale). C'est un peu moins que les années précédentes car, en 2023, les jeunes sont plus nombreux que jamais depuis le début des enquêtes à effectuer une année intermédiaire.

À l'été 2023, 82 % des jeunes ont commencé la formation qu'ils souhaitaient selon l'enquête d'avril. 7 % des jeunes ont dû se rabattre sur leur second choix et, depuis 2018, une proportion constante de 11 % fait autre chose que son premier ou deuxième choix.

Graphique 3



Les jeunes étrangers indiquent beaucoup plus souvent que leurs camarades suisses avoir commencé autre chose que ce qu'ils auraient souhaité (17 %/9 %). De plus, la formation préalable joue un rôle déterminant : les jeunes en fin de scolarité qui étaient scolarisés dans une école de maturité ou une école secondaire à exigences étendues avant les vacances d'été sont nettement plus rares à déclarer faire autre chose que suivre la formation de leur premier choix d'après l'enquête d'avril (respectivement 8 % et 7 %) que les jeunes qui étaient auparavant scolarisés dans une école secondaire à exigences élémentaires (14 %), une école spécialisée (23 %) ou une école privée (16 %).

La formation professionnelle initiale, qu'elle se présente sous la forme d'une formation professionnelle initiale duale (36 037 jeunes, soit 42 %) ou d'une formation professionnelle initiale en école (3741 jeunes, soit 4 %), reste l'option la plus fréquente au sortir de la scolarité obligatoire. C'est particulièrement vrai pour les garçons (garçons : 53 %, filles : 39 %), car les filles optent plus souvent pour la voie de formation générale (filles :

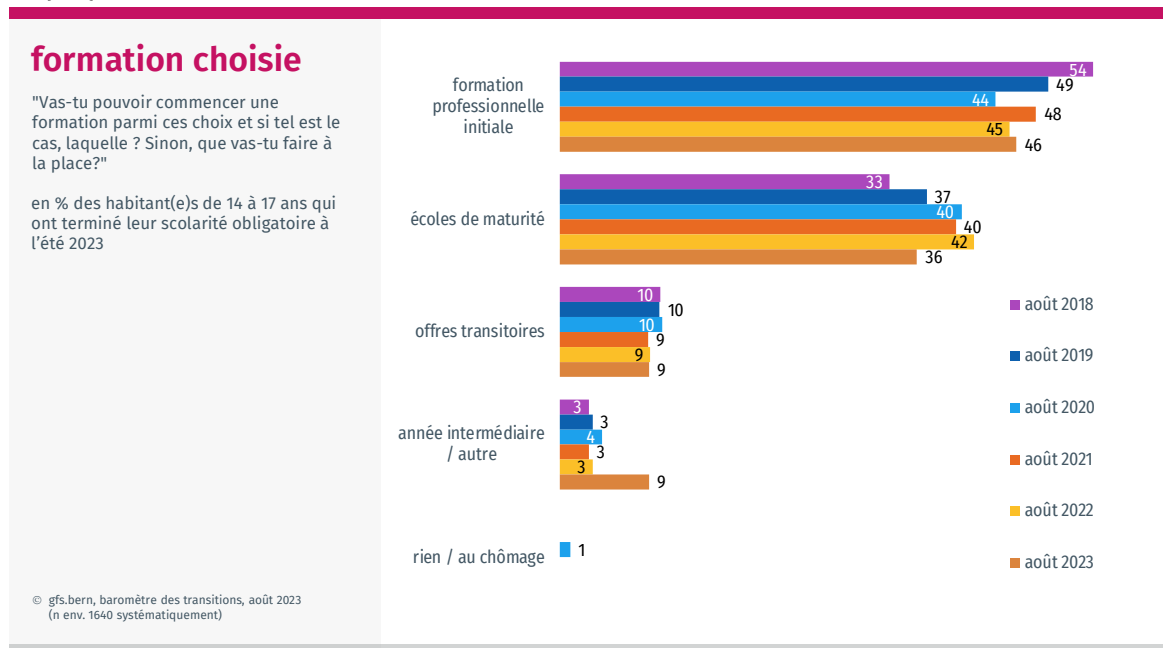
41 %, garçons : 31 %). En 2023, l'écart entre filles et garçons est un peu moins marqué que les années précédentes.

Dans l'ensemble, 36 % des jeunes entre 14 et 17 ans commencent un cursus dans une école de maturité gymnasiale ou une école de culture générale. Cette décision est particulièrement répandue en Suisse romande et en Suisse italienne (Suisse alémanique : 25 %, Suisse romande et italienne : 55 %).

Le nombre de jeunes optant pour une offre transitoire après la scolarité obligatoire reste similaire à celui des années précédentes (7416, soit 9 %), le rapport entre les sexes étant équilibré (garçons : 9 %, filles : 8 %). Le taux de jeunes décidant d'effectuer une année intermédiaire (voyage, séjour linguistique, année d'économie domestique, etc.) a nettement augmenté à 9 % (+6 points de pourcentage), et les filles continuent à choisir cette voie plus souvent que les garçons (garçons : 8 %, filles : 11 %).

La tendance à la formation générale constatée au cours des premières années du lancement des enquêtes ne se poursuit pas en 2023, pour la deuxième fois consécutive. La proportion de jeunes quittant l'école et optant pour une formation générale est en baisse, notamment chez les filles.

Graphique 4

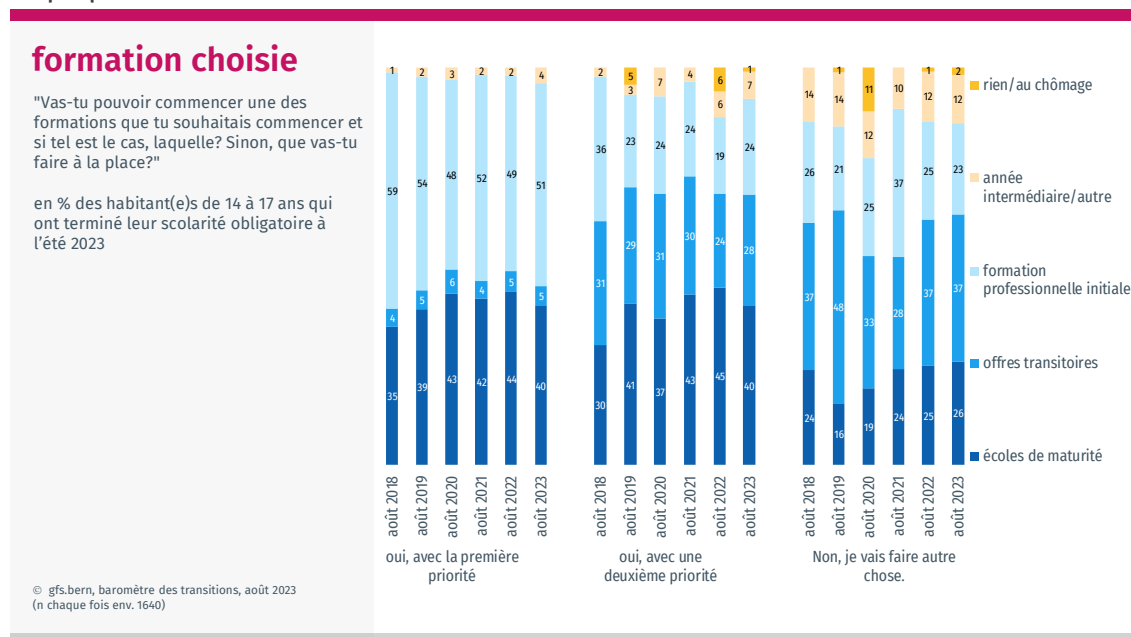


Plus de la moitié des jeunes qui entament la formation qu'ils souhaitent en première priorité suivent une formation professionnelle initiale. 40 % optent pour la voie de formation générale, un chiffre en baisse. 4 % effectuent une année intermédiaire. 5 % optent pour une offre de formation transitoire.

Une part considérable des jeunes qui ne commencent pas la formation de leur premier choix opte pour une offre de formation transitoire. Parmi les jeunes qui entreprennent la formation de leur second choix, plus d'un quart se tourne vers une offre transitoire. Cette part s'élève à un plus d'un tiers chez les 11 % des jeunes qui se lancent dans autre chose que les formations visées en premier et deuxième choix.

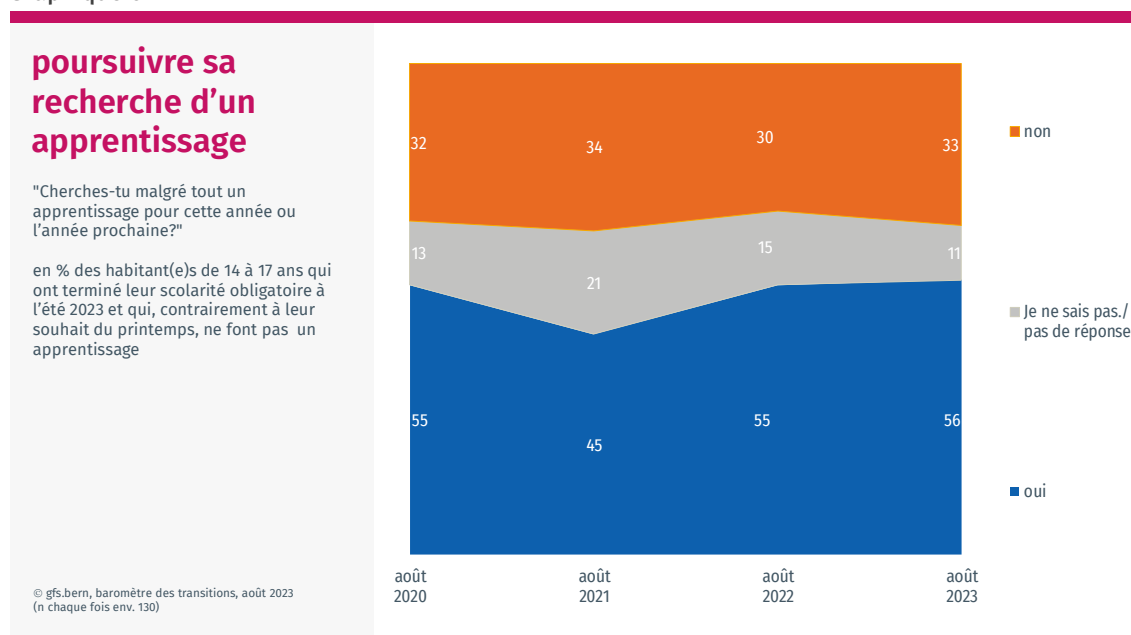
L'augmentation de la proportion de jeunes qui débutent une année intermédiaire après la scolarité obligatoire est particulièrement visible chez les jeunes qui entament la formation de leur tout premier choix. À cet égard, l'augmentation du nombre de jeunes qui effectuent une année intermédiaire en 2023 ne s'explique pas par le manque de places de formation. Il semble plutôt qu'il s'agisse de décisions délibérées des jeunes. En outre, presque personne n'indique ne rien faire ou être au chômage. C'était différent pendant la première phase de la pandémie.

Graphique 5



Parmi les 11 % de jeunes qui avaient témoigné de l'intérêt pour une formation professionnelle initiale lors de l'enquête d'avril au moment de la transition I, mais qui n'ont pas encore trouvé de place d'apprentissage, 56 % indiquent poursuivre leurs recherches malgré tout.

Graphique 6



Tout au long de la série d'enquêtes, il apparaît qu'environ un jeune sur trois qui finit sa scolarité obligatoire n'est pas encore en mesure de préciser quelle formation il envisage de suivre après celle qu'il vient de choisir (35 %). Malgré une tendance à la baisse, étudier à l'université reste la formation souhaitée le plus souvent (34 %).

Graphique 7



2.2.2 Déclarations générales sur le choix de la formation

Les jeunes en fin de scolarité continuent de juger leur situation en matière de formation positive en 2023. Mais ici, les valeurs ont légèrement baissé par rapport à l'année précédente. Sur une échelle de 0 à 10, les valeurs moyennes mesurées sont de 7,5 pour la satisfaction quant à la situation de formation après la scolarité obligatoire et de 7,3 pour la satisfaction générale vis-à-vis de la propre vie. Par rapport à l'année précédente, le taux de satisfaction vis-à-vis de la formation a diminué plus fortement (-0,3) que celui vis-à-vis de la propre vie (-0,1). Les valeurs très basses de 2018 restent toutefois inégalées.

Le lien étroit (coefficient de corrélation de Pearson = 0,6) entre la satisfaction dans la vie et la satisfaction par rapport à la formation souligne l'importance de la formation dans la vie des jeunes. Ceux qui n'ont pas pu commencer la formation de leur premier choix sont non seulement moins satisfaits de leur situation de formation (6,2 contre 7,6), mais également de leur vie (6,9 contre 7,4).

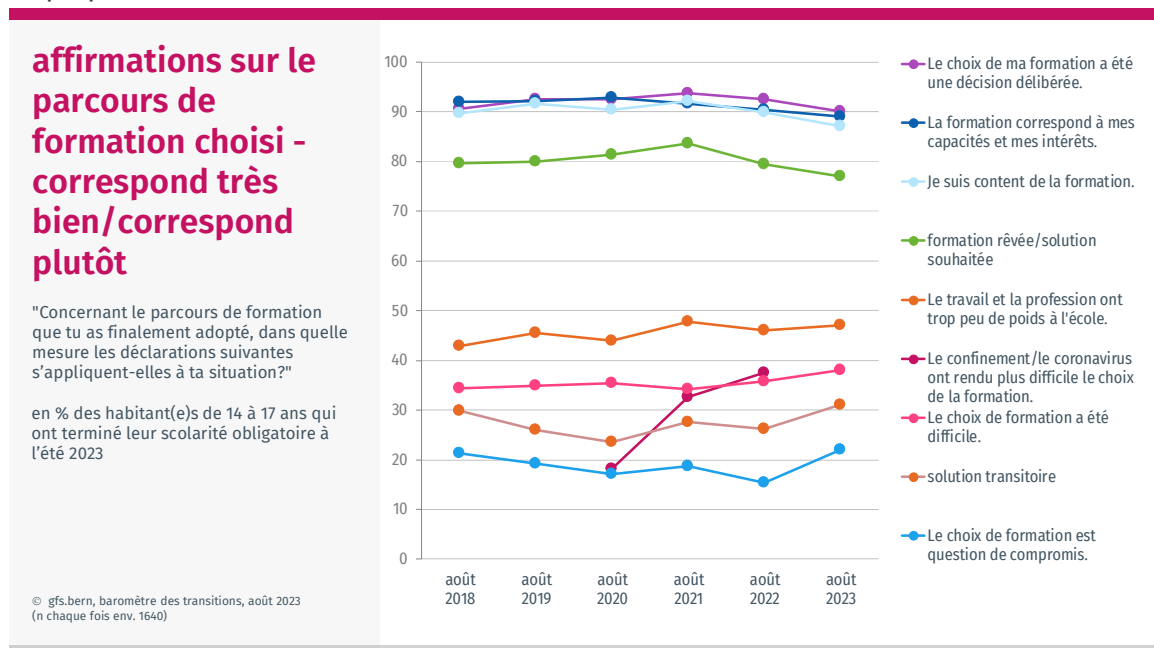
Graphique 8



En 2023, le choix de la formation reste une décision libre pour la grande majorité (90 % plutôt/totalement d'accord). La grande majorité des jeunes sont heureux de suivre leur formation (87 %), mais ces valeurs baissent légèrement en 2023 (-3 points de pourcentage chacune).

Par ailleurs, les jeunes sont plus nombreux que jamais à déclarer avoir eu du mal à choisir une formation (38 %, +2 points de pourcentage), que le choix effectué est une solution transitoire (31 %, +5 points de pourcentage) ou un compromis (22 %, +7 points de pourcentage). Un pourcentage stable de 77 % décrit toutefois son choix comme la formation de ses rêves ou la solution idéale (77 %, -2 points de pourcentage).

Graphique 9

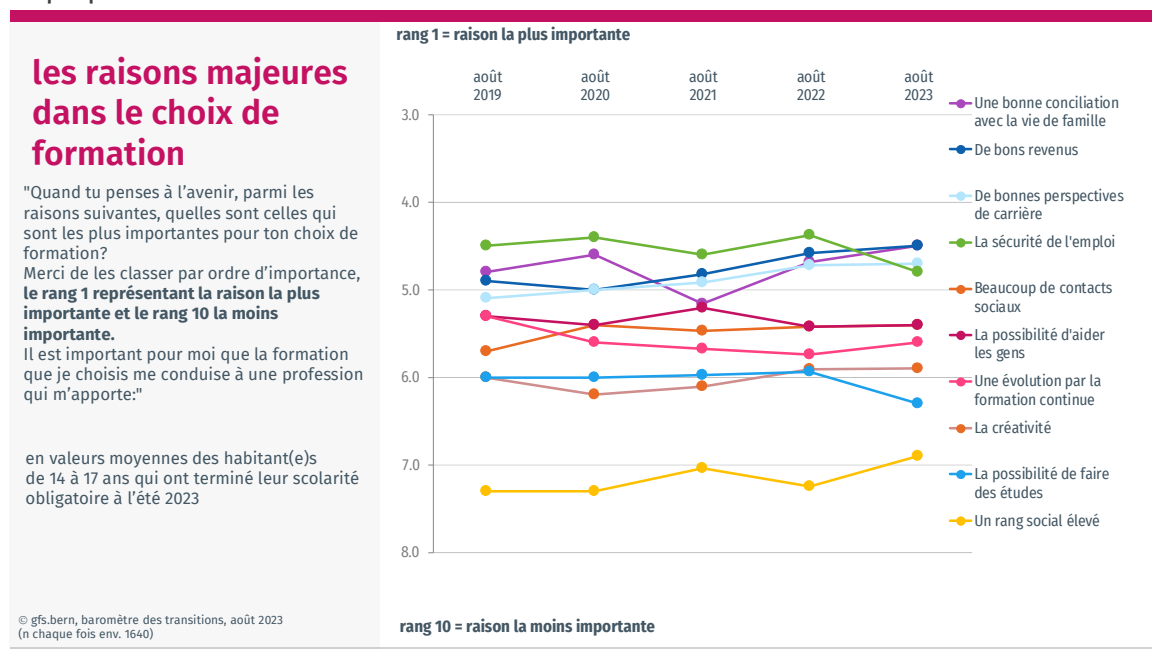


En ce qui concerne les raisons majeures guidant le choix de la formation, on observe au cours des trois dernières années que les motivations de carrière classiques ont regagné du terrain : les bonnes perspectives de carrière et les revenus confortables sont au centre des motivations et pèsent toujours plus lourd dans le choix de la profession.

Les facteurs économiques sont certes importants, mais la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, évoquée à maintes reprises et chère aux jeunes générations, l'est tout autant. Elle occupe d'ailleurs la deuxième place parmi les raisons majeures motivant le choix de la formation : les jeunes souhaitent avoir suffisamment de temps pour la famille ou les enfants.

Bien qu'occuper un rang social élevé se classe au dernier rang, cet élément gagne de plus en plus d'importance. En revanche et pour la première fois en 2023, la possibilité de faire des études est un critère moins pris en compte dans le choix de la formation.

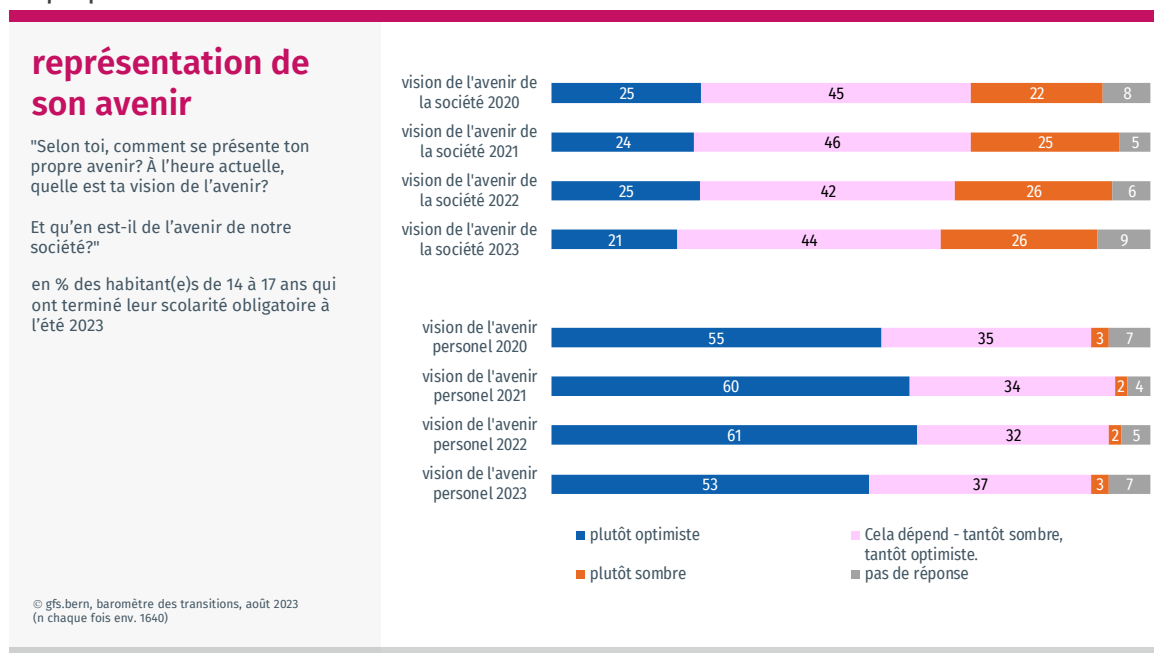
Graphique 10



Au moment de la transition I, les jeunes voient de plus en plus l'avenir avec des sentiments mitigés. Certes, une majorité d'entre eux (53 %) reste confiante vis-à-vis de l'avenir, mais ce chiffre n'a jamais été aussi faible au cours des quatre dernières années. Quant à l'avenir de la société dans son ensemble, ils tempèrent leur enthousiasme et, là aussi, les votes optimistes sont légèrement moins nombreux en 2023.

Ainsi, en 2023 également, la plupart des jeunes ont trouvé une solution appropriée pour la suite de leur parcours, alors qu'un jeune sur dix n'avait pas pu commencer la formation qu'il aurait souhaitée. Ainsi, y compris en 2023, la situation au moment de la transition I peut être décrite comme globalement satisfaisante du point de vue des jeunes, même si la formation choisie est plus souvent qualifiée de compromis ou de solution transitoire que les années précédentes.

Graphique 11

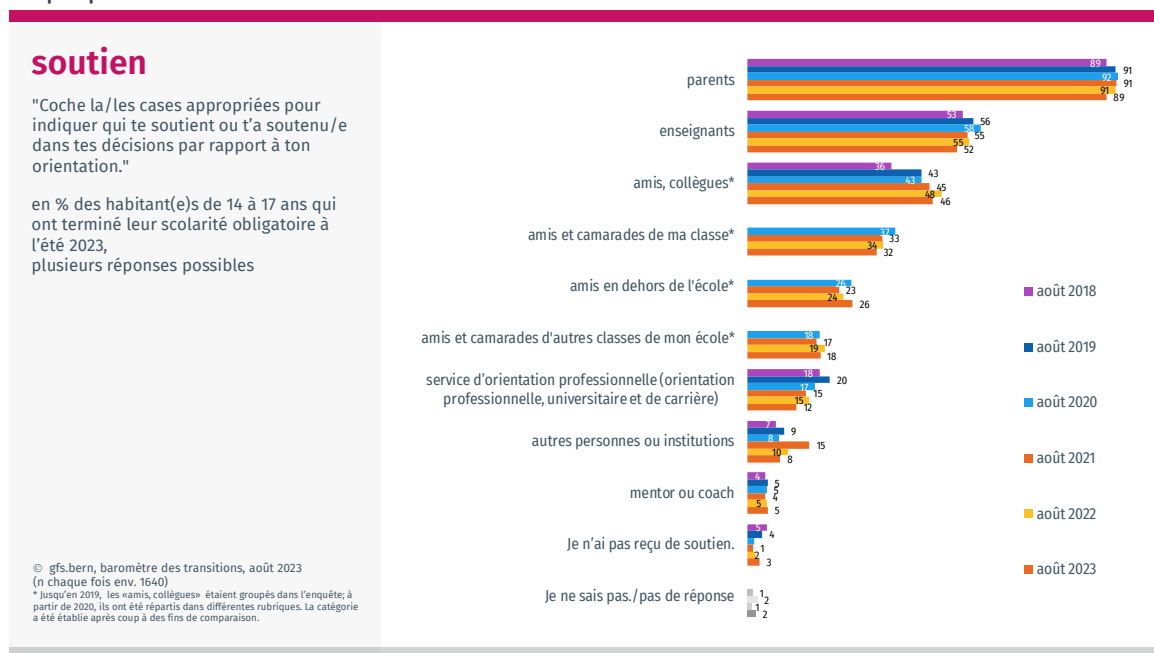


2.2.3 Soutien lors du choix de la formation

Depuis le début de la série d'enquêtes, les parents sont le point de contact principal des jeunes au moment du choix de la formation. Les valeurs correspondantes avoisinent le seuil des 90 % et présentent peu de variations.

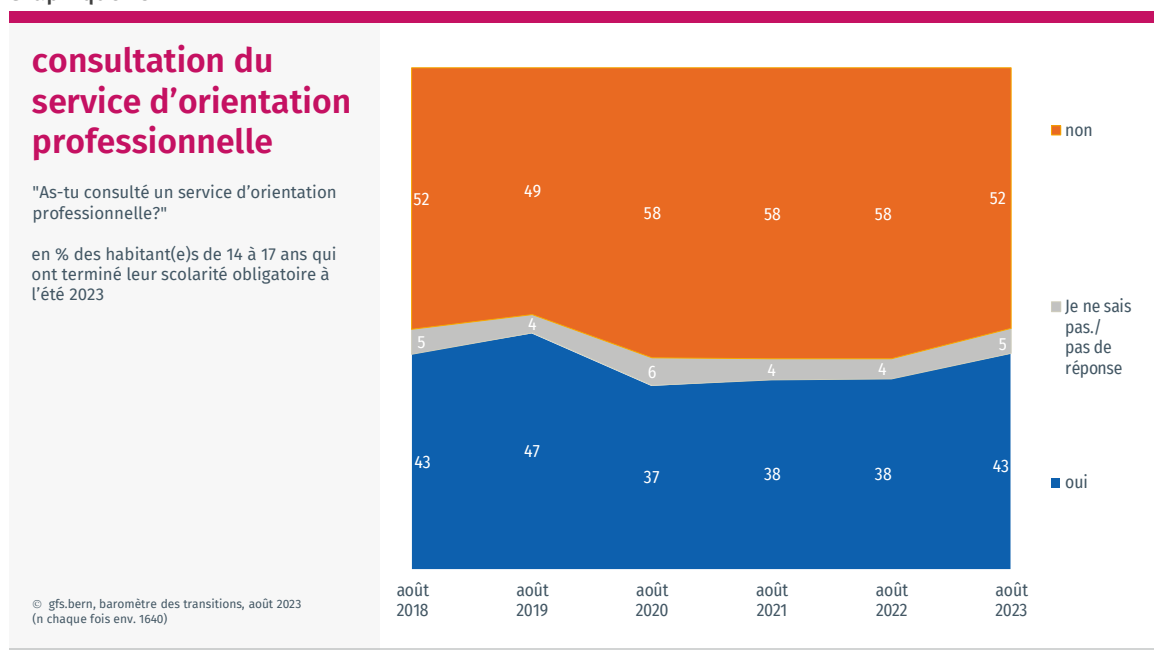
Environ la moitié des jeunes font également appel à des enseignants ou à des amis/colègues pour prendre une décision. Les « pairs » constituent d'ailleurs des points de repère toujours plus importants dans le processus de choix de formation. Il s'agit principalement de personnes issues de la même classe. La proportion des jeunes qui ont recherché de l'aide auprès d'un service d'orientation professionnelle a légèrement baissé à 12 %. Néanmoins, lorsque la question leur est explicitement posée, les jeunes sont bien plus nombreux à indiquer avoir fait appel à ce service (cf. graphique 13). Les jeunes qui n'ont reçu aucun soutien et ceux qui ont eu recours à un/e mentor ou à un/e coach sont l'exception. Chez les filles, le personnel enseignant joue un rôle tout aussi important que le cercle d'amis dans le choix d'un métier. Les garçons, en revanche, consultent davantage le personnel enseignant que le cercle d'amis. Les parts des garçons et des filles qui font appel à des services d'orientation professionnelle sont à peu près égales.

Graphique 12



Lorsque la question de la consultation d'un service d'orientation professionnelle leur est explicitement posée, les jeunes sont bien plus nombreux à indiquer s'être adressés à un tel service que ce qu'ils ont indiqué dans la question précédente relative aux types de soutien reçus. Cet écart peut s'expliquer par le fait que la consultation d'un service d'orientation professionnelle a été effectuée en classe et avait un caractère obligatoire. En 2023, si 43 % des jeunes ont consulté un service d'orientation professionnelle, 12 % seulement se sont sentis effectivement soutenus à cette occasion. Les services d'orientation professionnelle ont été moins sollicités pendant la pandémie. Les consultations retrouvent pour la première fois le niveau des années d'avant la pandémie.

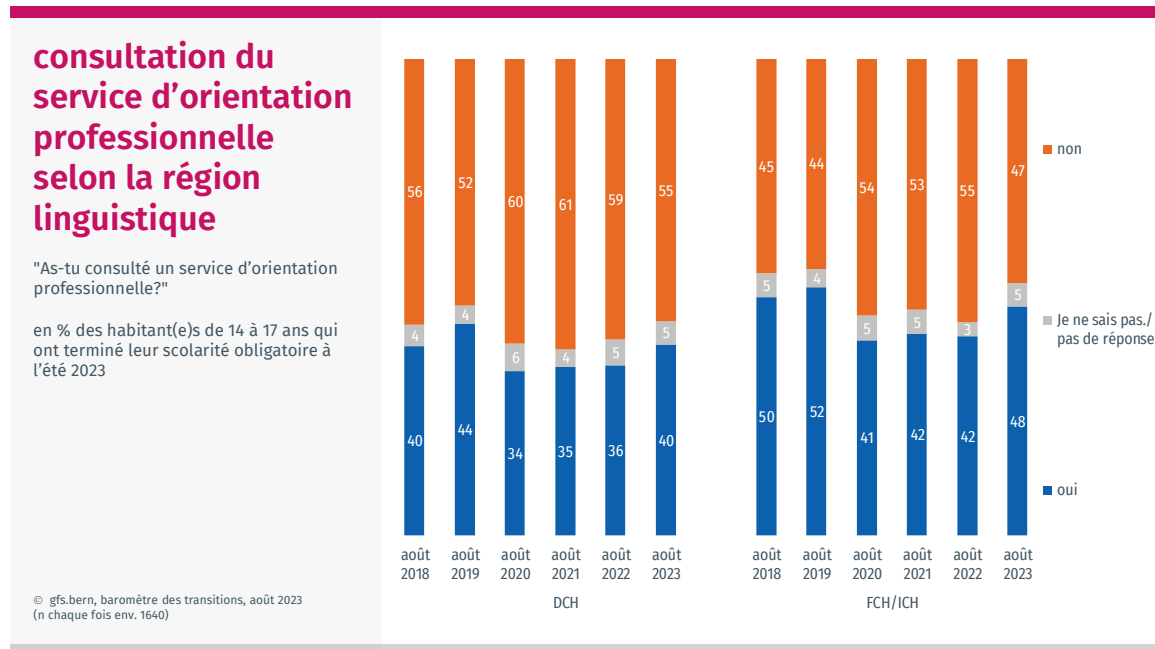
Graphique 13



On constate depuis août 2018 que la plupart des jeunes de Suisse alémanique ne consultent pas de service d'orientation professionnelle.

La situation qui prévalait à l'origine dans les deux autres grandes régions linguistiques, où la majorité des jeunes s'adressaient à un service d'orientation professionnelle, s'est inversée en 2020, première année de pandémie. Les valeurs actuellement retenues confirment toutefois le tableau des deux premières années de la série d'enquêtes. Indépendamment de l'année, les jeunes de Suisse romande ou italienne consultent plus souvent un service d'orientation professionnelle que ceux de Suisse alémanique.

Graphique 14



Il semblerait que les jeunes s'adressent à un service d'orientation professionnelle surtout à partir du moment où ils ne peuvent pas commencer la formation souhaitée : ce sont en particulier les jeunes qui n'ont pas eu accès à leur premier ou second choix de formation selon l'enquête d'avril qui sollicitent le plus souvent les services d'orientation professionnelle (66 % contre 40 %).

2.2.4 Jeunes en formation professionnelle initiale

2.2.4.1 Formation professionnelle initiale

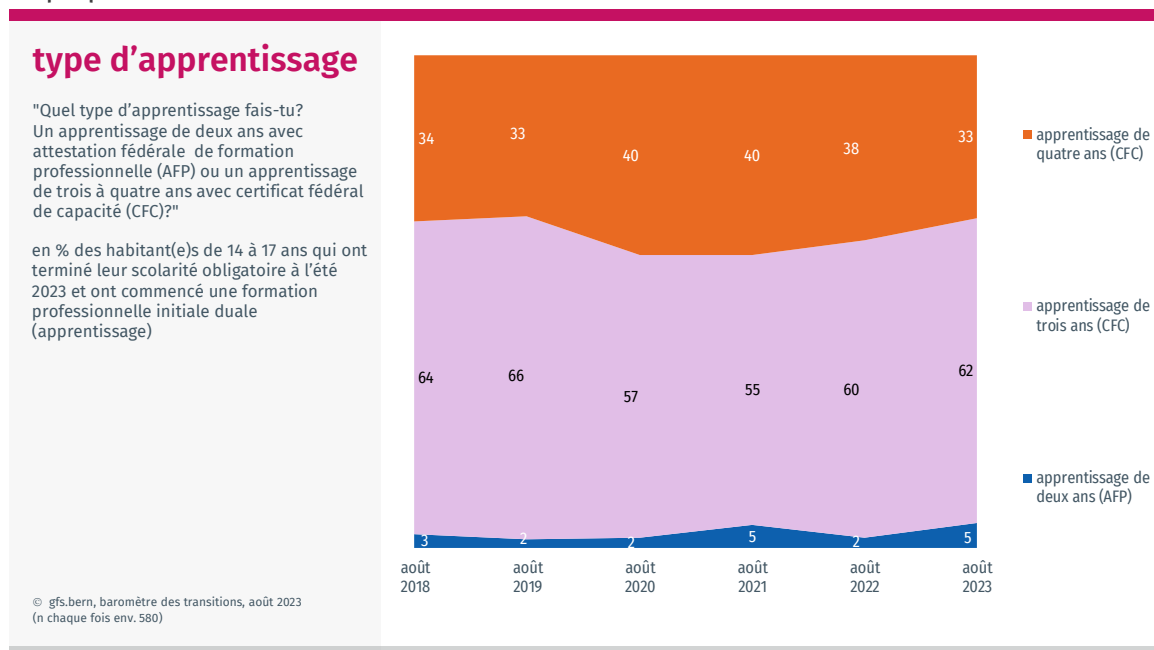


La catégorie Formation professionnelle initiale (39 778 personnes) englobe les jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale duale (36 037/91 %) et ceux qui entreprennent une formation professionnelle initiale en école (3741/9 %). Ces derniers sont clairement minoritaires, même si en 2023, le rapport a à nouveau légèrement penché en faveur de la formation initiale en école.

La plupart des jeunes commencent une formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans qui aboutira à un certificat fédéral de capacité (CFC). Rares (5 %) sont ceux qui optent pour une formation professionnelle initiale sanctionnée par une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

La part des formations professionnelles initiales aboutissant à une AFP est nettement inférieure à celle des nouveaux contrats d'apprentissage du même type conclus chaque année (env. 9 %). Cette différence s'explique en partie par le fait que de nombreux jeunes ne commencent une formation professionnelle initiale AFP qu'après être passés par une offre de formation transitoire, si bien qu'ils ne sont plus recensés dans le cadre de la présente enquête en raison de leur âge plus élevé.

Graphique 15



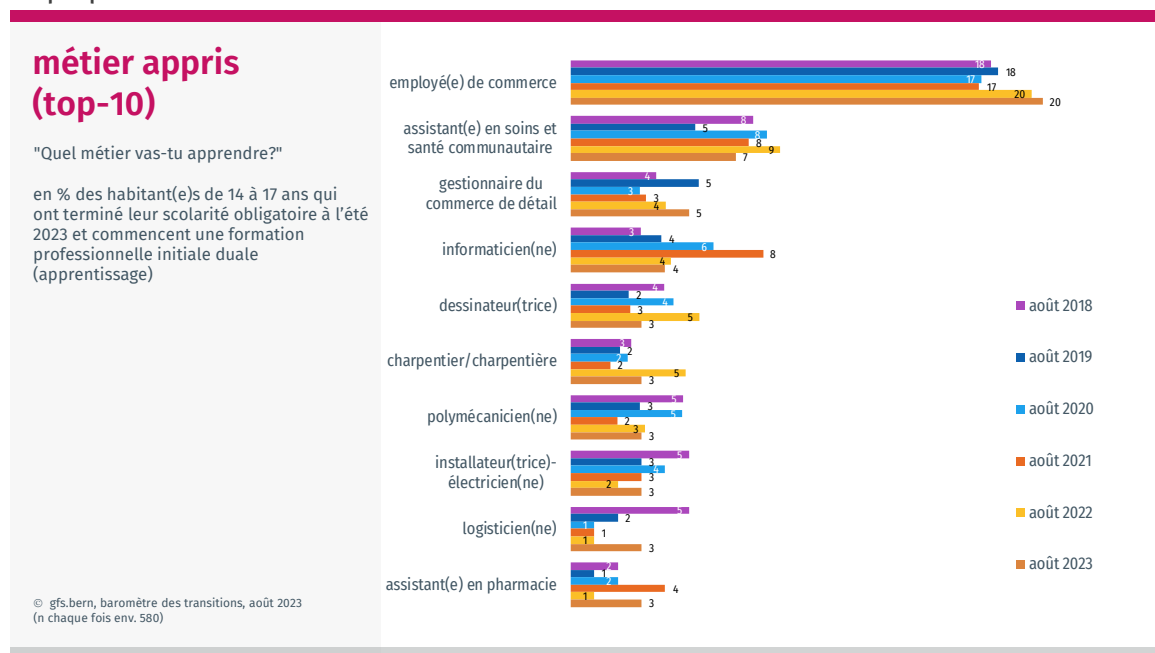
La formation d'employé/employée de commerce caracole toujours en tête. Par rapport à l'année précédente, le top 10 des professions les plus prisées reste assez stable, puisque sept de ces apprentissages figuraient déjà dans le top 10 en 2022.

En 2023, la formation professionnelle initiale d'assistant/assistante en soins et santé communautaire reste à la deuxième place. Les autres formations professionnelles initiales qui ont gagné en popularité en 2023 sont celles de gestionnaire du commerce de détail (+3 places) et d'informaticien/informaticienne (+1 place). Par rapport à l'année

précédente, la formation professionnelle initiale de dessinateur/dessinatrice a perdu du terrain (-2 places).

Des changements dans les formations professionnelles initiales représentées dans le top 10 ont eu lieu aux dernières places : en 2023, les formations professionnelles initiales d'installateur-électricien/installatrice-électricienne, d'assistant/assistante en pharmacie et de logisticien/logisticienne sont revenues dans le top 10, et ce, au détriment des formations professionnelles initiales d'ébéniste-menuisier/ébéniste-menuisière, de cuisinier/cuisinière et d'assistant médical/assistante médicale.

Graphique 16





Parmi les jeunes qui ont commencé une formation professionnelle initiale en 2023, les garçons sont plus nombreux (21 319/59 %) que les filles (14 718/41 %). Cette répartition entre les sexes s'avère relativement stable au fil du temps.

Par ailleurs, des différences nettes se confirment en 2023 en ce qui concerne le choix de la profession en fonction du sexe. Seule la formation professionnelle initiale d'employé/employée de commerce figure dans le top 10 de la formation professionnelle initiale pour les deux sexes. Pour le reste, il n'y a pas d'autre recoupement dans le choix des formations professionnelles initiales.

Les filles ont davantage tendance à suivre des formations professionnelles initiales dans les domaines de la santé et du social. Les garçons se dirigent plus vers les formations professionnelles initiales techniques et manuelles.

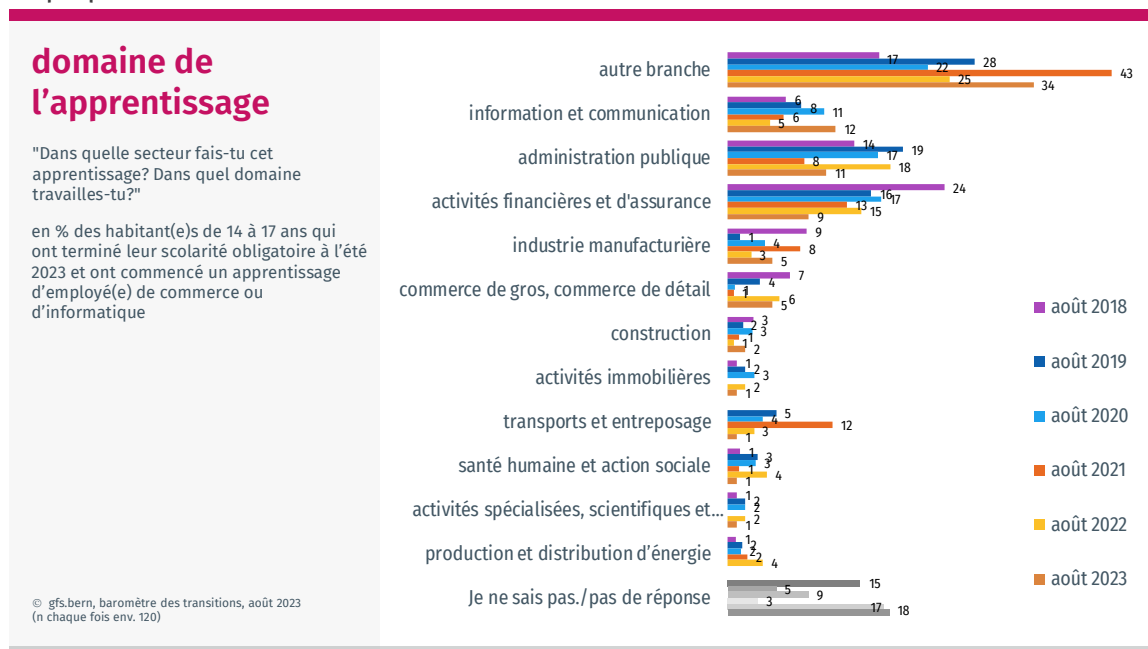
Tableau 2 : Top 10 des professions prisées, par sexe

Rang	Filles 	Garçons 
1	Employée de commerce	Employé de commerce
2	Assistante en soins et santé communautaire	Informaticien
3	Gestionnaire du commerce de détail	Charpentier
4	Assistante en pharmacie	Installateur-électricien
5	Assistante socio-éducative	Polymécanicien
6	Dessinatrice	Logisticien
7	Assistante médicale	Mécanicien en maintenance d'automobiles
8	Assistante en médecine vétérinaire	Automaticien
9	Assistante en promotion de l'activité physique et de la santé	Ébéniste/menuisier
10	Fleuriste	Constructeur métallique

©gfs.bern, Baromètre des transitions, août 2023

Pour les formations d'employé/employée de commerce ou d'informaticien/informaticienne, il a en outre été demandé dans quel secteur la formation professionnelle initiale serait suivie. Au vu du nombre d'apprentissages renseignés sous la catégorie « Autres secteurs » et comme lors des précédentes enquêtes, il semble que beaucoup de jeunes ont eu du mal à rattacher leur apprentissage à un secteur NOGA particulier malgré une liste étendue de secteurs à choisir. En outre, environ une personne sur cinq a répondu par « je ne sais pas ».

Graphique 17



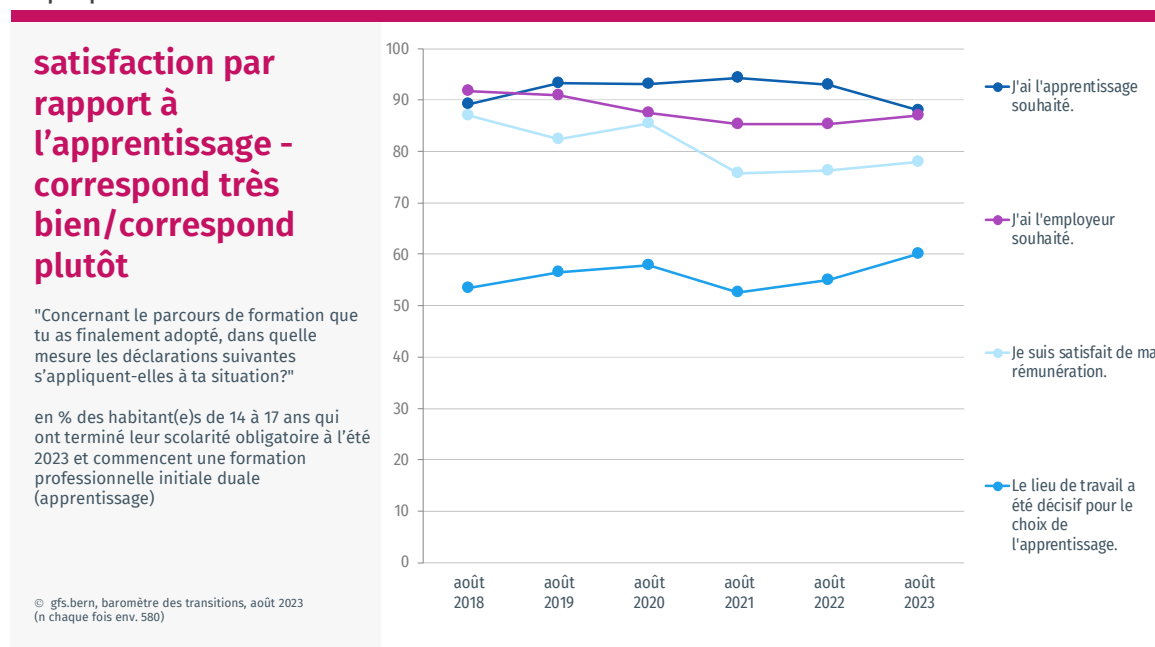
Toutefois, beaucoup plus de jeunes que ces deux dernières années déclarent travailler dans le secteur de l'information et de la communication au premier rang. Cette branche est ainsi sortie du milieu du peloton. L'administration publique et le secteur de la finance et de l'assurance restent des branches de formation importantes pour les formations

professionnelles initiales dans le domaine du commerce ou de l’informatique. Toutefois, les deux branches comptent moins d’apprentis dans les domaines mentionnés que les années précédentes.

La satisfaction à l’égard de l’employeur et de la formation professionnelle initiale choisie reste élevée. De nombreux jeunes ont pu commencer la formation qu’ils souhaitaient. Ce chiffre est toutefois inférieur à celui des années précédentes. En ce qui concerne l’employeur souhaité et la rémunération, les jeunes se montrent légèrement plus satisfaits en 2023, et ce, pour la première fois depuis 2018. Le niveau reste toutefois en deçà de celui des deux premières années de l’enquête.

Le lieu de travail s’avère de plus en plus important lors du choix d’un employeur/employeuse pour la formation professionnelle initiale. Un pourcentage record de 60 % des jeunes entamant une formation professionnelle initiale (+5 points de pourcentage) a indiqué que ce critère avait été décisif.

Graphique 18

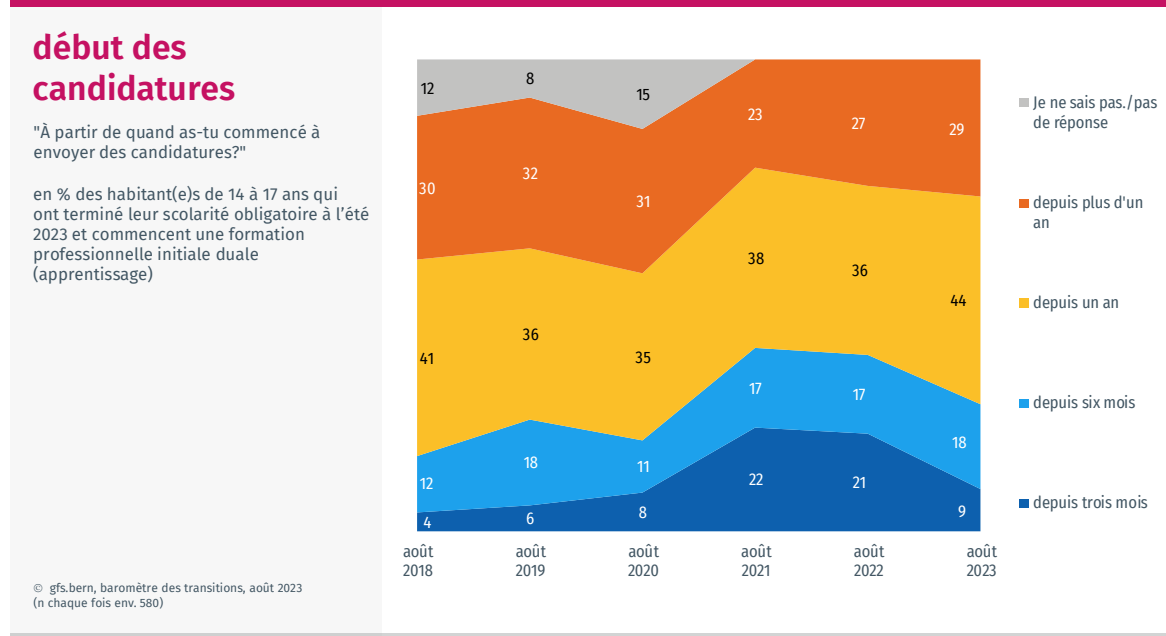


2.2.4.2 Candidatures, stages d’observation et stages pratiques

Dans le contexte de la pandémie, les processus de candidature ont été amorcés à plus court terme. En 2021 et 2022, les jeunes étaient beaucoup plus nombreux que les années précédentes à avoir commencé à envoyer des candidatures seulement trois mois à l’avance (au printemps). En 2023, la situation se stabilise, car les recherches effectuées à la dernière minute sont clairement en recul. Près des trois quarts des jeunes suivant une formation professionnelle initiale ont commencé à postuler il y a un an, voire plus tôt.

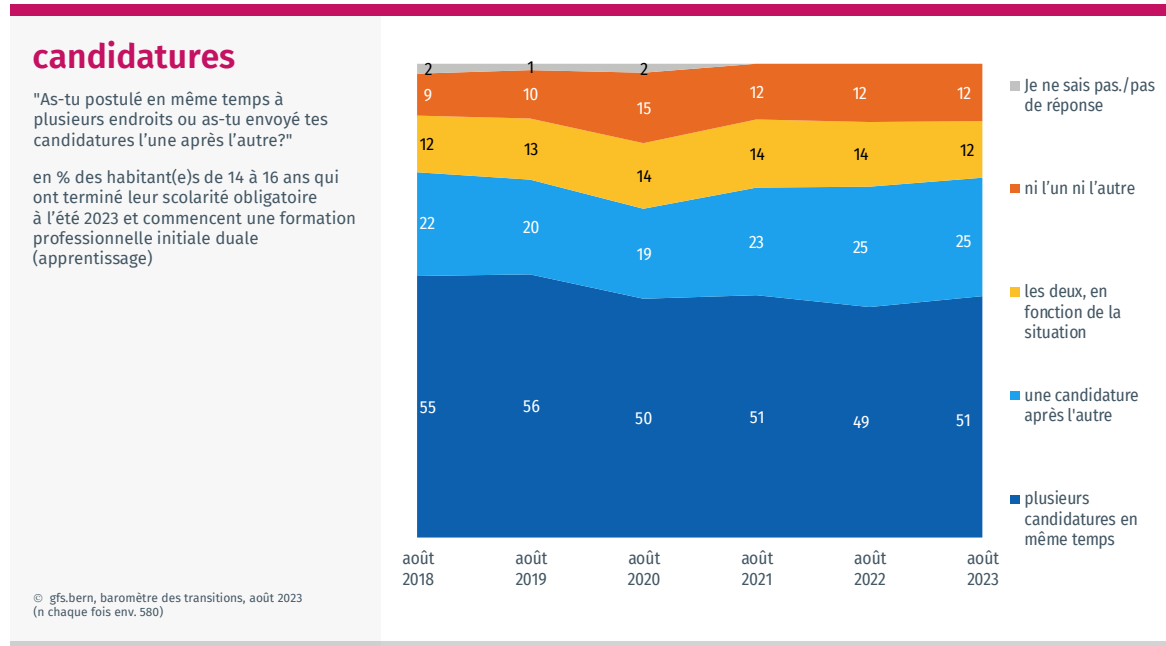
Les recherches de dernière minute sont le plus souvent le fait de jeunes qui n’avaient pas envisagé d’effectuer une formation professionnelle initiale (selon l’enquête d’avril). 51 % d’entre eux ont indiqué qu’ils n’avaient commencé à envoyer des candidatures qu’il y a trois mois parce que leur projet initial n’avait pas pu se réaliser.

Graphique 19



La plupart des jeunes postulent à plusieurs endroits en même temps. Un quart échelonne les candidatures. 12 % combinent les deux stratégies. Ces chiffres se révèlent relativement stables au fil du temps.

Graphique 20

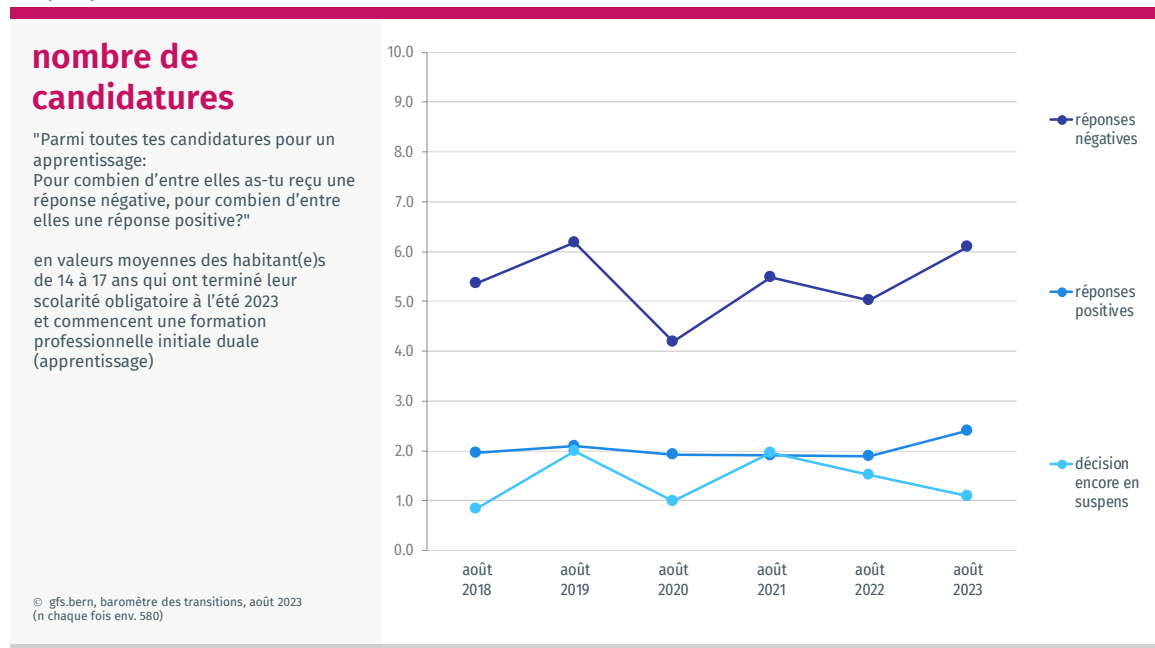


En 2023, les jeunes qui ont commencé une formation professionnelle initiale duale ont envoyé en moyenne 9,7 candidatures, soit un peu plus que par rapport aux six années précédentes (2018 : 8,2, 2019 : 10,3, 2020 : 7,1, 2021 : 9,4, 2022 : 8,4).

Par rapport à l'année précédente, les jeunes ont envoyé en moyenne une candidature de plus pour obtenir une place d'apprentissage. Toutefois, en 2023, la fréquence des réponses positives à des candidatures n'a jamais été aussi élevée que depuis le début des enquêtes. Les décisions en suspens ont été moins nombreuses qu'en 2022. En revanche, les réponses négatives ont été plus fréquentes qu'au cours des trois années précédentes.

Comme jusqu'à présent, les filles ont dû soumettre en moyenne deux candidatures de plus que les garçons pour trouver une place (11,1 contre 8,7). L'influence de la formation préalable est également manifeste. Tandis que les élèves issus du contexte (pré)gymnasial ont envoyé en moyenne 5,0 candidatures, ceux des écoles secondaires à exigences étendues en ont envoyé 8,2 et ceux des écoles à exigences élémentaires 11,3. Ainsi, plus le niveau de la formation préalable est élevé, moins il faut de candidatures.

Graphique 21

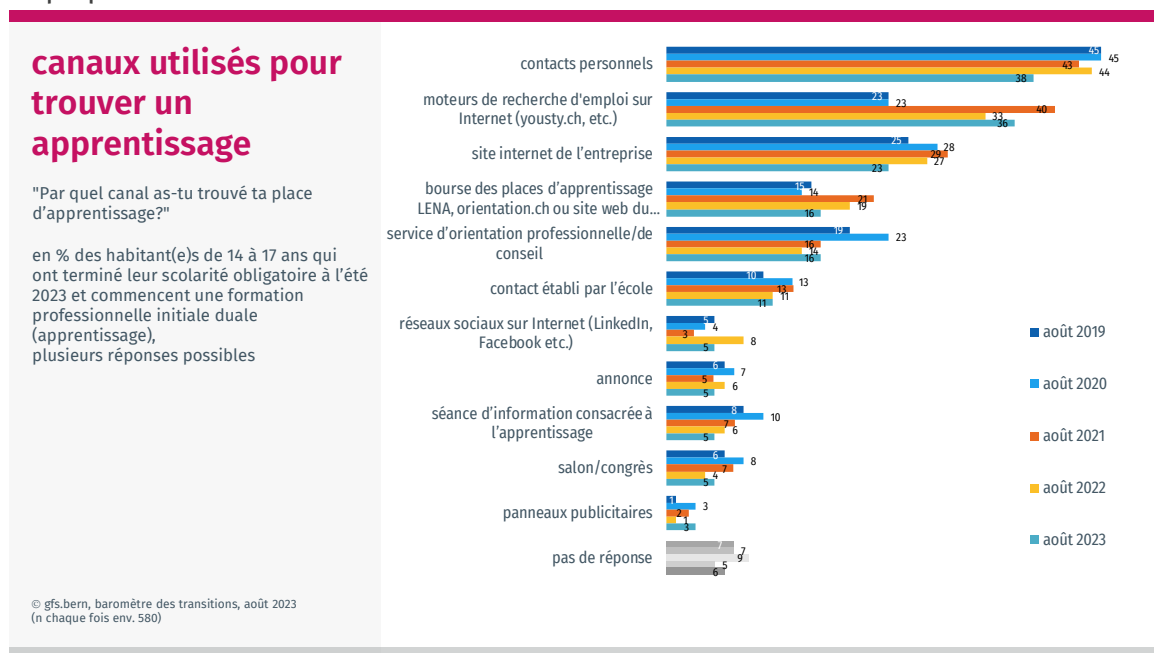


La plupart des jeunes ont trouvé leur place d'apprentissage par le biais de contacts personnels ou par des moteurs de recherche d'emploi.

Pendant les années de pandémie, les moteurs de recherche d'emploi ont revêtu la même importance que les contacts personnels. 2023 confirme l'importance que gagnent les portails de recrutement sur Internet, par rapport aux deux premières années de la série d'enquêtes.

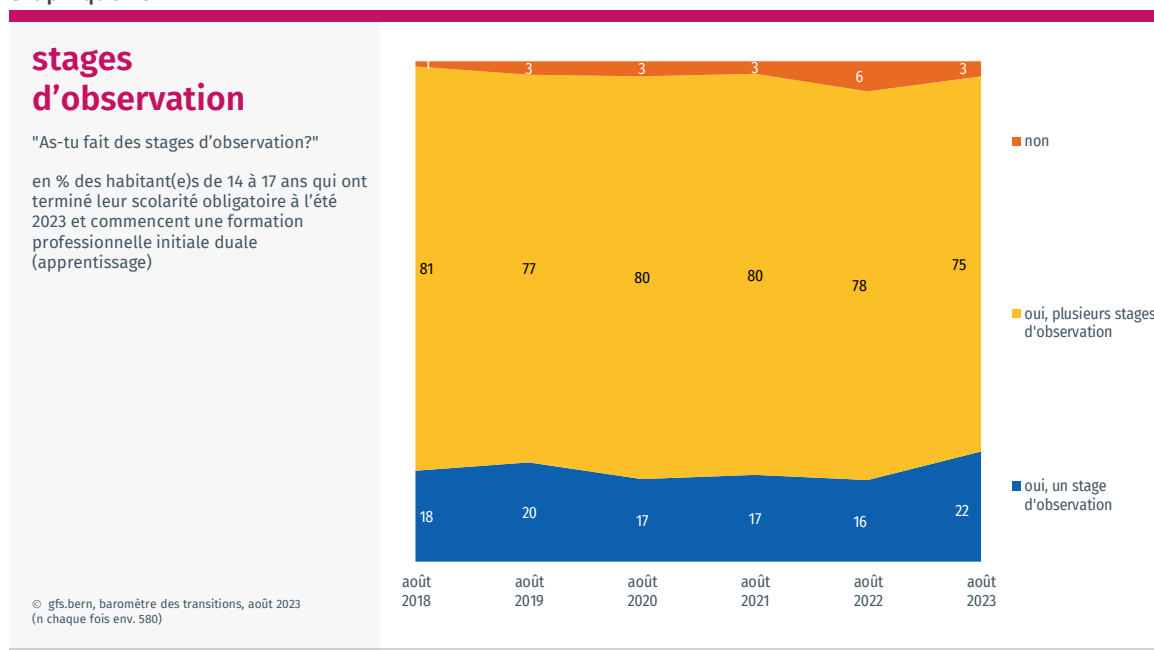
Les sites Internet des entreprises, la bourse des places d'apprentissage LENA et les services d'orientation professionnelle sont d'autres canaux fréquemment utilisés pour la recherche d'une place d'apprentissage.

Graphique 22



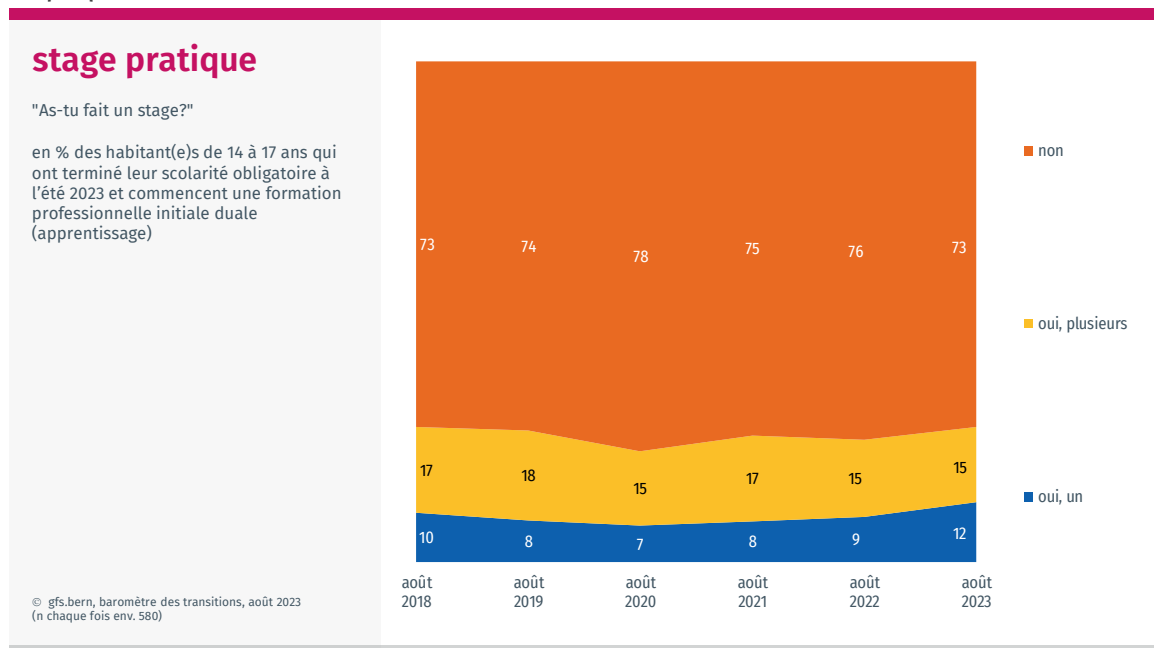
Effectuer (au moins) un stage d'observation avant d'entamer une formation professionnelle initiale est la norme. La grande majorité des jeunes interrogés effectuent même plusieurs stages d'observation. En 2023 et pour la première fois, davantage de jeunes ont déclaré n'avoir effectué qu'un seul stage d'observation.

Graphique 23



Les stages pratiques sont beaucoup moins répandus : la plupart des apprentis n'en ont pas fait. Toutefois, d'importantes disparités régionales se confirment à cet égard : en Suisse alémanique, les stages pratiques sont plutôt l'exception (16 %), alors qu'ils sont la règle en Suisse romande et au Tessin. (93 % des jeunes en ont fait au moins un.)

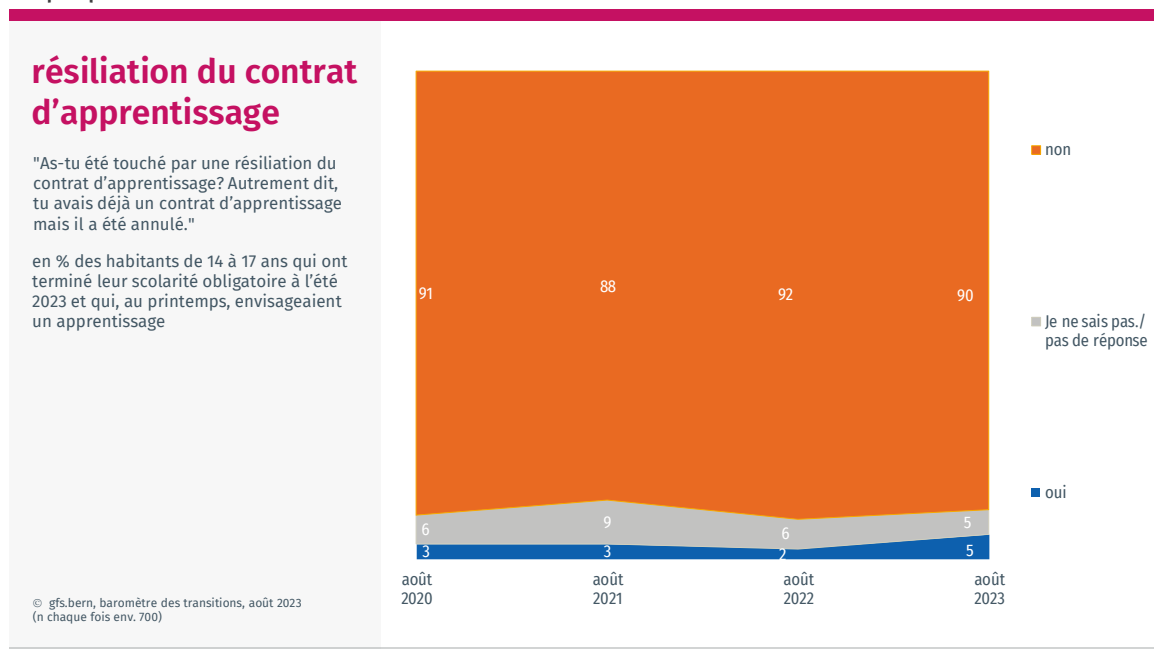
Graphique 24



Les résiliations de contrats d'apprentissage restent encore une exception. En 2023, elles étaient toutefois plus fréquentes : elles concernent 5 % des jeunes qui envisageaient un apprentissage au mois d'avril.

Les jeunes qui ont suivi une école secondaire à exigences élémentaires sont particulièrement touchés par les résiliations de contrat d'apprentissage (9 %). En Suisse romande ou au Tessin, les résiliations de contrat d'apprentissage sont plus fréquentes (10 %) qu'en Suisse alémanique (3 %).

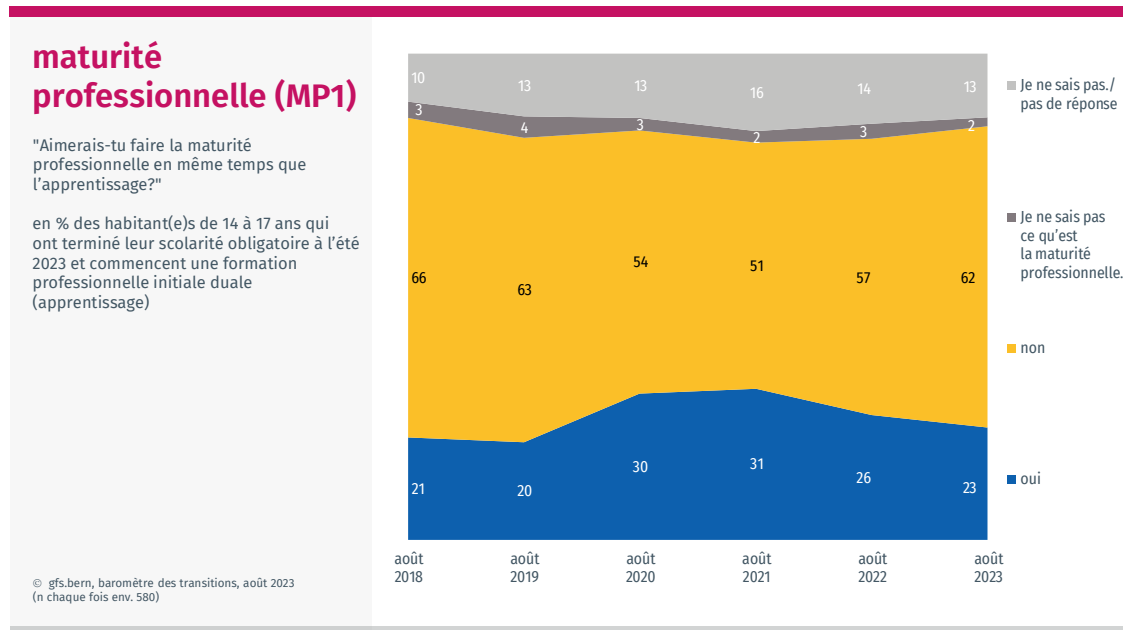
Graphique 25



2.2.4.3 Préparation de la maturité professionnelle

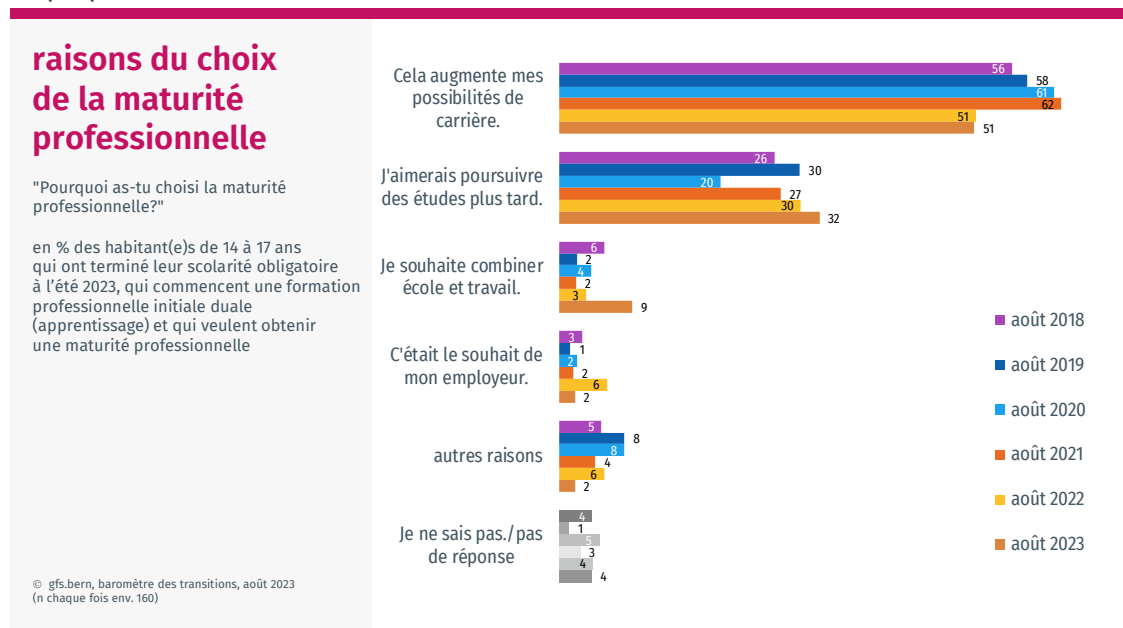
En 2023, 23 % des nouveaux apprentis prévoient de préparer une maturité professionnelle parallèlement à leur formation professionnelle initiale duale. Le pourcentage élevé d'intentions observé au cours des années 2020 et 2021 ne se confirme donc pas. Pour 62 % des nouveaux apprentis, la maturité professionnelle n'est actuellement pas envisageable. Une part relativement élevée de jeunes (13 %) se dit toutefois encore incertaine à ce sujet.

Graphique 26



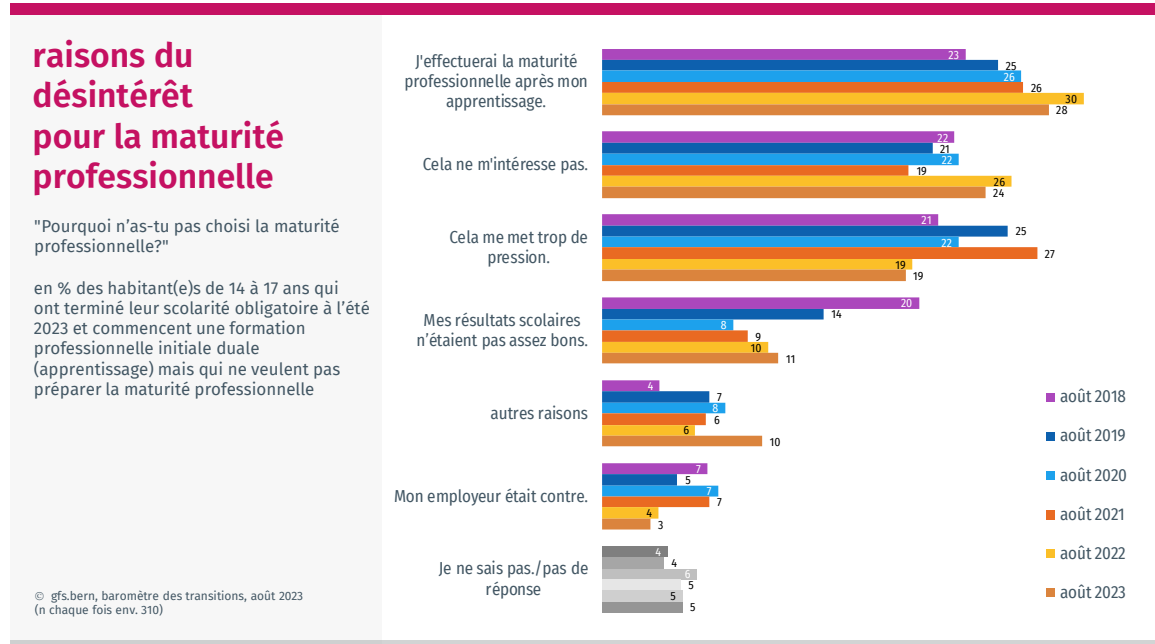
Le plus souvent, les apprentis ont opté pour une maturité professionnelle (MP1) en raison des meilleures opportunités de carrière qu'elle offre ou parce qu'ils souhaitent entreprendre des études plus tard. En 2023, les nouveaux apprentis étaient plus nombreux que jamais à souhaiter combiner école et travail.

Graphique 27



Les raisons invoquées le plus souvent contre la maturité professionnelle sont, d'une part, l'intention d'obtenir celle-ci après la formation professionnelle initiale duale et, d'autre part, tout simplement le manque d'intérêt. Pour environ un nouvel apprenti sur cinq, mener de front maturité professionnelle et formation professionnelle initiale est trop stressant. Près d'une personne sur dix estime que ses résultats scolaires nécessaires pour obtenir la maturité professionnelle sont insuffisants.

Graphique 28



2.2.4.4 Formation professionnelle initiale en école

3741 jeunes (4 %) ont emprunté la voie de la formation professionnelle initiale en école durant l'été 2023. 60 % de ces jeunes sont des garçons.

La majorité de ces jeunes aspirent toujours à obtenir un certificat fédéral de capacité avec maturité professionnelle dans le cadre de la formation professionnelle initiale en école. Ils sont 60 %, un chiffre qui n'avait jamais été aussi élevé depuis le début des enquêtes.

Après avoir enregistré un pic en 2021, la part des jeunes effectuant une formation professionnelle initiale en école dans le but d'obtenir un CFC sans maturité professionnelle a chuté pour atteindre une valeur plancher à 14 %.

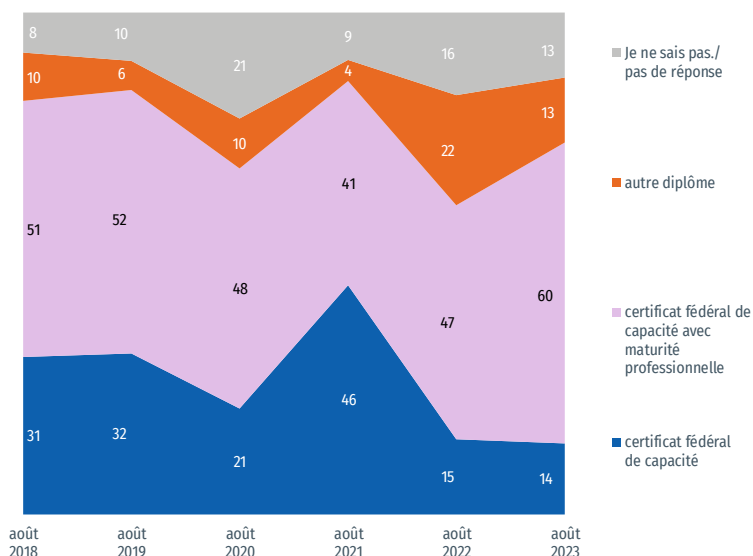
Graphique 29

fin de la formation professionnelle initiale en école

"Quel diplôme scolaire et professionnel aimerais-tu obtenir?"

en % des habitant(e)s de 14 à 17 ans qui ont terminé leur scolarité obligatoire à l'été 2023 et commencent une formation professionnelle initiale en école

© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023 (n chaque fois env. 70)



Pour plus de la moitié des jeunes, la décision de s'orienter vers une formation professionnelle initiale en école tient le plus souvent au fait qu'ils estiment que la voie scolaire leur convient mieux. La deuxième raison la plus souvent mentionnée est le fait qu'ils n'ont pas trouvé de place d'apprentissage qui leur convenait. Les autres raisons, telles que l'orientation en fonction des amis ou le souhait des parents, ne sont que très rarement mentionnées.

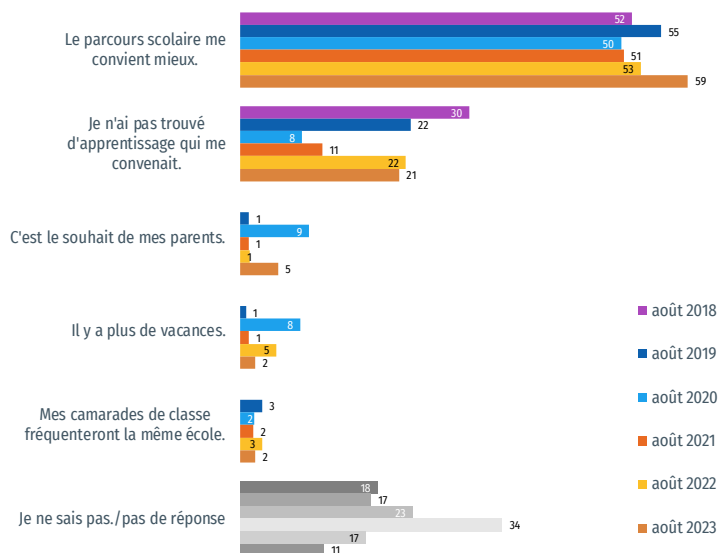
Graphique 30

raisons du choix de la formation professionnelle initiale en école

"Qu'est-ce qui t'a conduit à choisir la voie de la formation professionnelle initiale en milieu scolaire?"

en % des habitant(e)s de 14 à 17 ans qui ont terminé leur scolarité obligatoire à l'été 2023 et commencent une formation professionnelle initiale en école

© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023 (n chaque fois env. 70)



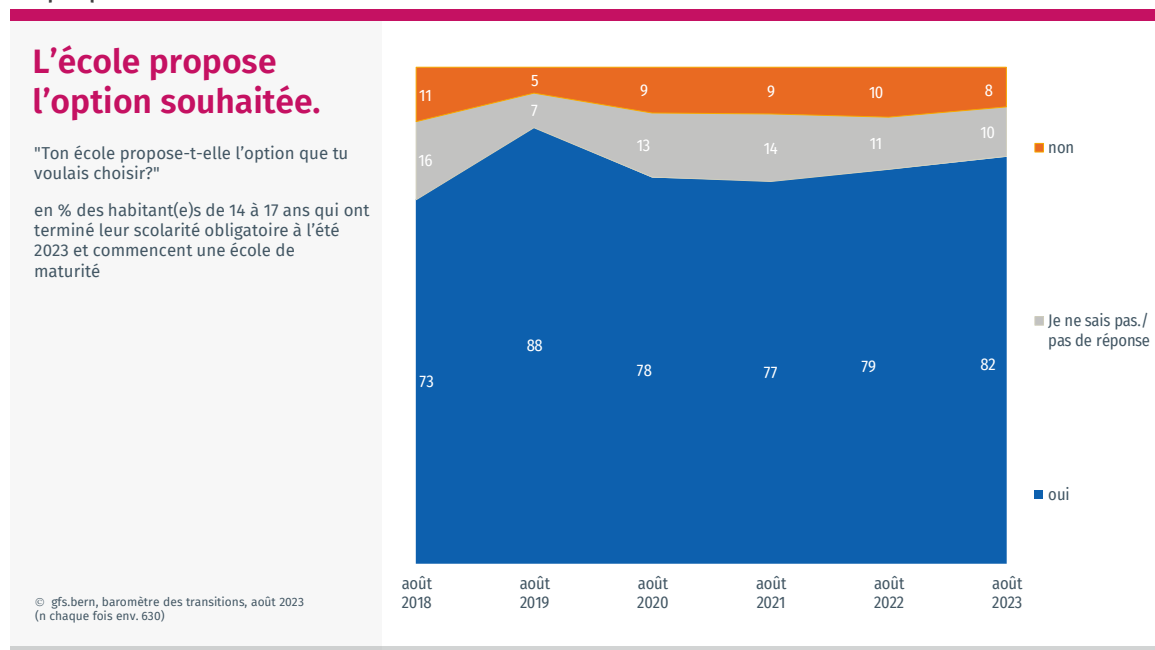
2.2.5 Les jeunes dans les voies de formation générale

30 596 jeunes au total ont entamé une formation générale après les vacances d'été (soit 36 %). 22 694 d'entre eux (soit 74 %) fréquentent une école de maturité gymnasiale, tandis que les 7902 autres (26 %) suivent l'enseignement d'une école de culture générale. La répartition entre ces deux types d'écoles de formation générale se révèle relativement stable (2018 : 70 %/30 %, 2019 : 77 %/23 %, 2020 : 75 %/25 %, 2021 : 78 %/22 %, 2022 : 79 %/21 %).

En 2023 aussi, les filles (16 897/55 %) ont de nouveau été plus nombreuses que les garçons (13 698/45 %) à opter pour la voie de formation générale. Ce rapport est connu et reste relativement stable.

82 % des élèves en écoles de formation générale ont pu trouver l'option souhaitée dans l'établissement qu'ils fréquentent.

Graphique 31

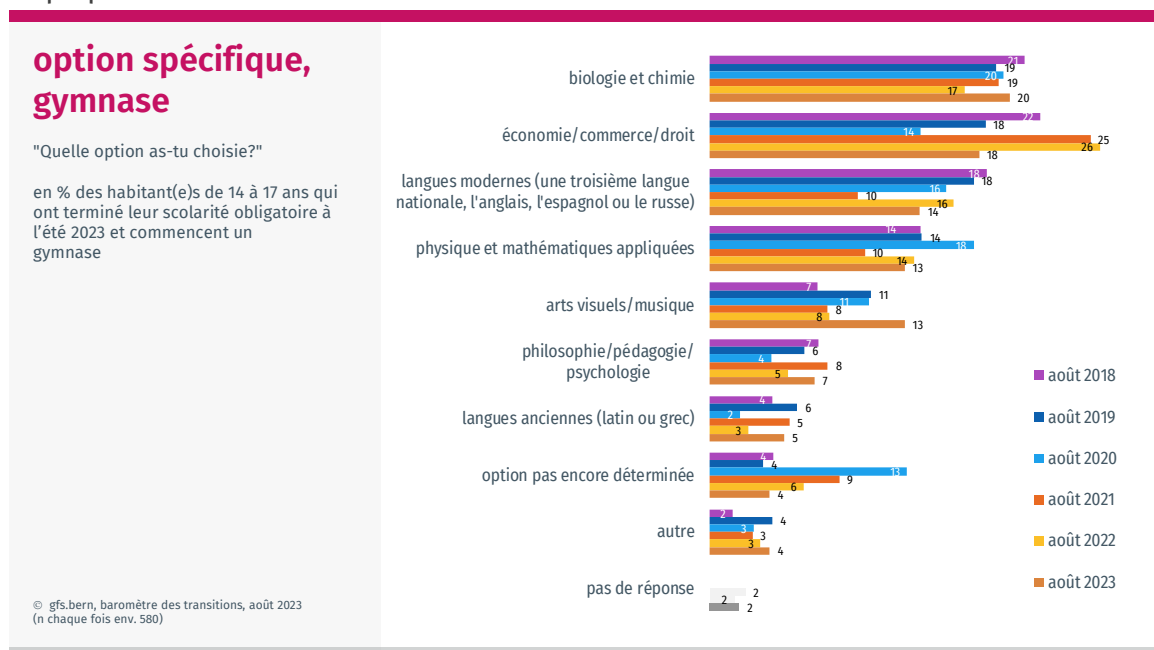


En 2023, les élèves du gymnase ont le plus souvent opté pour la biologie et la chimie ou pour l'économie, le commerce et le droit.

Aucune tendance à long terme ne se dégage en ce qui concerne le choix de l'option spécifique. Les évolutions d'année en année sont hétérogènes.

Par rapport à l'année précédente, les options spécifiques biologie et chimie ainsi qu'arts visuels/musique attirent davantage. En revanche, sur le court terme, on constate une baisse dans les domaines de l'économie, du commerce et du droit.

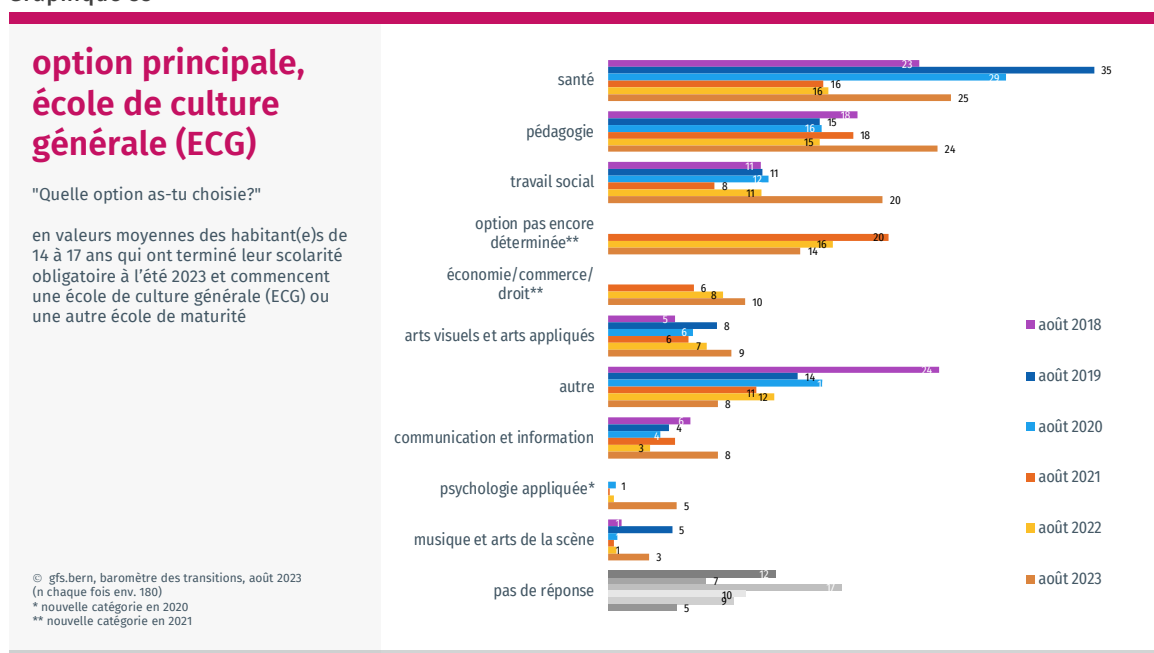
Graphique 32



Aucune tendance nette ne se dégage non plus dans le choix de l'option principale dans les écoles de culture générale. Il ne faut pas accorder trop d'importance aux écarts dans les séries de données en 2023, car plusieurs réponses sont désormais autorisées pour cette question. En 2023, la santé est à nouveau l'option principale la plus choisie. La pédagogie occupe la deuxième place, devant le travail social, qui arrive troisième. Ces trois options occupent les premières places d'une année sur l'autre, mais pas toujours dans le même ordre.

En 2023, 14 % des nouvelles et nouveaux élèves de culture générale n'ont pas encore choisi définitivement leur option, ce qui correspond à la valeur la plus basse enregistrée à ce jour.

Graphique 33

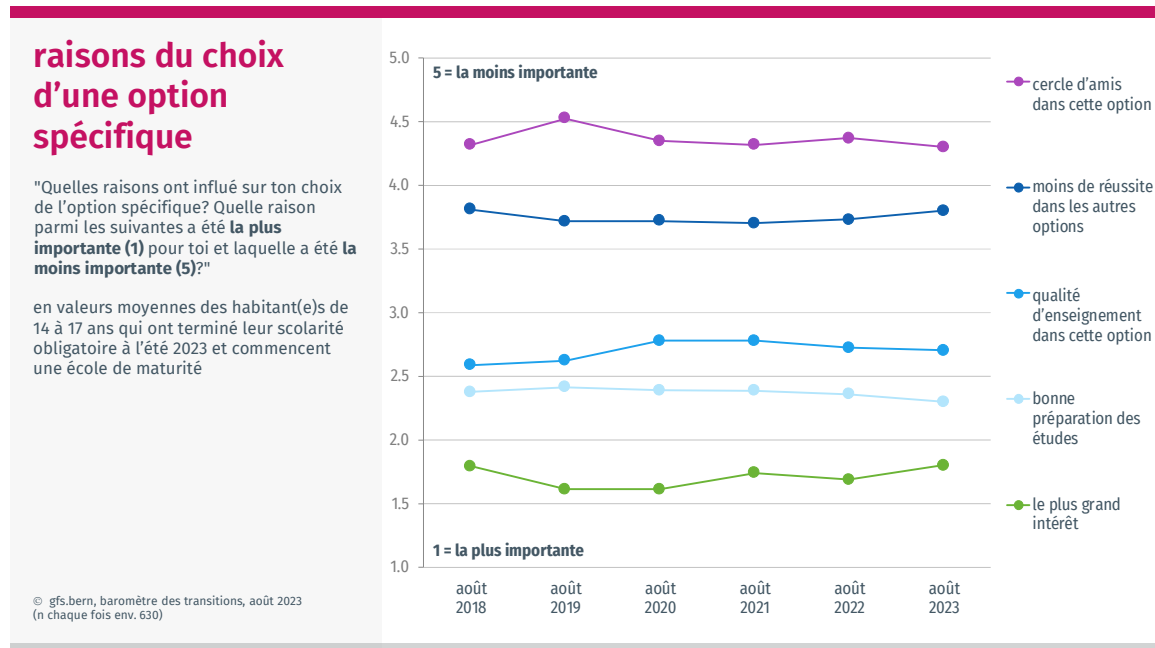


Outre l'intérêt pour la matière, l'élément essentiel qui motive de plus en plus les élèves dans le choix d'une option principale ou spécifique est le bagage qu'elle peut leur apporter pour la suite de leurs études.

Les forces et les faiblesses sur le plan scolaire continuent d'entrer en ligne de compte, même si c'est d'une façon moins nette que par le passé. Les matières choisies par le cercle d'amis restent la raison la moins importante.

La hiérarchie des motifs invoqués s'avère stable au fil des enquêtes.

Graphique 34



2.2.6 Jeunes optant pour une offre de formation transitoire

En 2023, 7416 jeunes, soit un taux stable de 9 %, ont opté pour une offre de formation transitoire à la fin de la scolarité obligatoire. Parmi eux, on compte à nouveau en 2023 un peu plus de garçons (54 %) que de filles (46 %).

Un peu moins de la moitié des jeunes suivant une offre de formation transitoire s'est dirigée vers des offres purement scolaires. En 2023, 22 % des jeunes ont préféré une préparation combinant école et pratique professionnelle, un chiffre en hausse. Un pourcentage stable de 18 % a opté pour le préapprentissage/cours préparatoire/stage préparatoire professionnel.

La proportion de jeunes suivant un semestre de motivation remonte pour la première fois en 2023. En revanche, la tendance à la baisse des stages préparatoires professionnels se confirme.

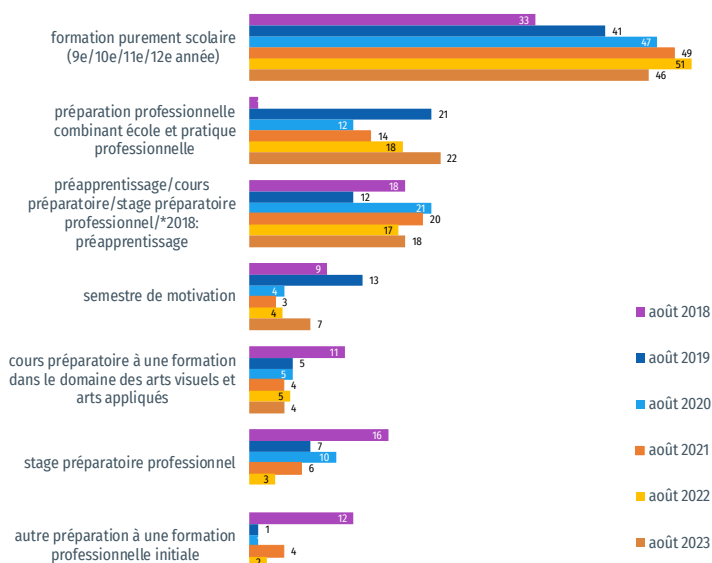
Graphique 35

offre transitoire choisie

"Vas-tu pouvoir commencer une formation parmi ces choix et si tel est le cas, laquelle? Que vas-tu faire en remplacement de tes formations préférées?"

en % des habitant(e)s de 14 à 17 ans qui ont terminé leur scolarité obligatoire à l'été 2023 et qui commencent une offre transitoire

© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023 (n chaque fois env. 140)



La principale raison pour expliquer le choix d'une offre transitoire reste la recherche infructueuse d'une place d'apprentissage. Cette raison est particulièrement déterminante chez les garçons (garçons : 49 %, filles : 34 %). Depuis la valeur plancher de 2021, elle est à nouveau invoquée plus fréquemment.

Après l'exception de l'année précédente, ne pas avoir obtenu de place dans l'école souhaitée n'est plus déterminant. En 2023, on a plutôt opté pour une offre transitoire afin d'améliorer ses connaissances linguistiques ou parce qu'il s'agissait tout simplement d'une préparation obligatoire avant une formation.

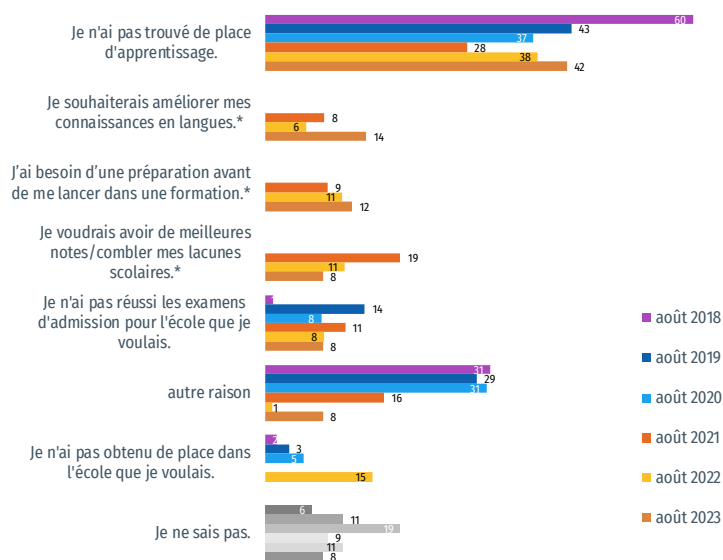
Graphique 36

raisons du choix d'une offre transitoire

"Pour quelles raisons as-tu décidé de suivre une offre transitoire?"

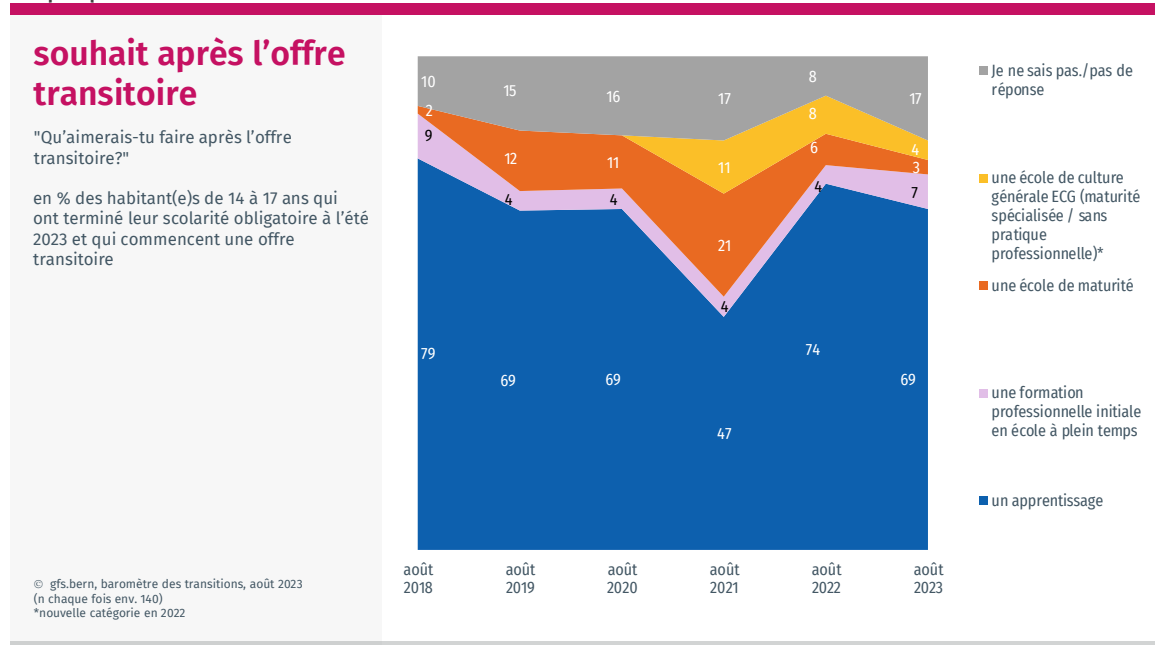
en % des habitant(e)s de 14 à 17 ans qui ont terminé leur scolarité obligatoire à l'été 2023 et qui commencent une offre transitoire

© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023 (n chaque fois env. 140)
*nouvelle catégorie en 2021



Après une offre transitoire, l'objectif reste pour la plupart des jeunes de commencer une formation professionnelle initiale (69 %). Le constat fait en 2021 selon lequel davantage de jeunes souhaitent intégrer une école de maturité ou une école de culture générale après l'offre transitoire ne se confirme pas. Les jeunes en offre transitoire ont plutôt l'intention de suivre une formation professionnelle initiale en école ou sont encore indécis quant à la suite de leur parcours.

Graphique 37



2.2.7 Jeunes optant pour une solution intermédiaire

Effectuer une année intermédiaire après la scolarité obligatoire reste l'exception, mais en 2023, le nombre de jeunes qui ont déclaré réaliser un tel projet n'avait jamais été aussi élevé depuis le lancement des enquêtes (2018 : 3 %, 2019 : 3 %, 2020 : 4 %, 2021 : 3 %, 2022 : 3 %, 2023 : 9 %). Là encore, les filles sont plus nombreuses que les garçons. Toutefois, la proportion des garçons dans les offres intermédiaires a nettement augmenté en 2023 (2019 : 66 % : 34 %, 2020 : 61 % : 39 %, 2021 : 66 % : 34 %, 2022 : 66 % : 34 %, 2023 : 57 % : 43 %).

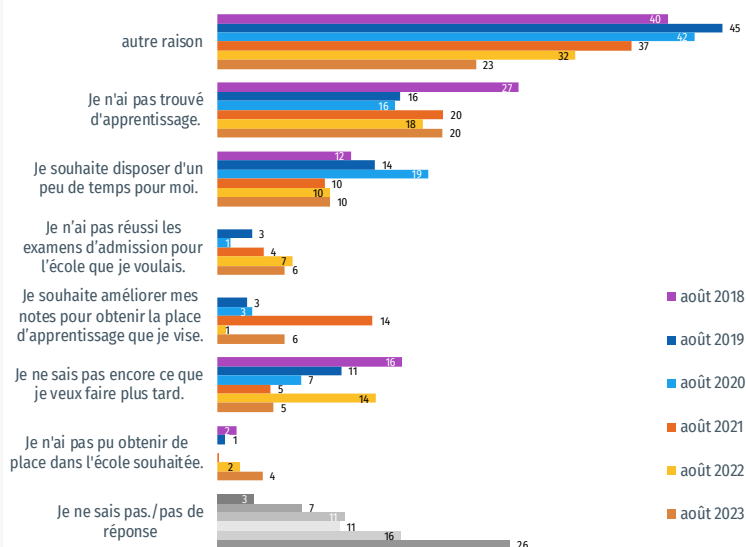
Les raisons qui motivent le choix d'une solution intermédiaire sont aussi différentes que les solutions intermédiaires elles-mêmes. La catégorie Autre raison reflète ce résultat. « Autre raison » est moins citée en 2023 que les années précédentes, avec en contrepartie un report vers « Je ne sais pas/pas de réponse ».

Sur le plan du contenu, les raisons les plus souvent indiquées et de manière stable pour justifier une année intermédiaire sont la recherche infructueuse d'une place d'apprentissage ou le désir de disposer d'un peu de temps pour soi.

Graphique 38

raisons du choix d'une solution transitoire

"Pourquoi as-tu fait le choix d'une solution transitoire?"
 en % des habitant(e)s de 14 à 17 ans qui ont terminé leur scolarité obligatoire à l'été 2023 et commencent une solution transitoire



© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023 (n chaque fois env. 60)

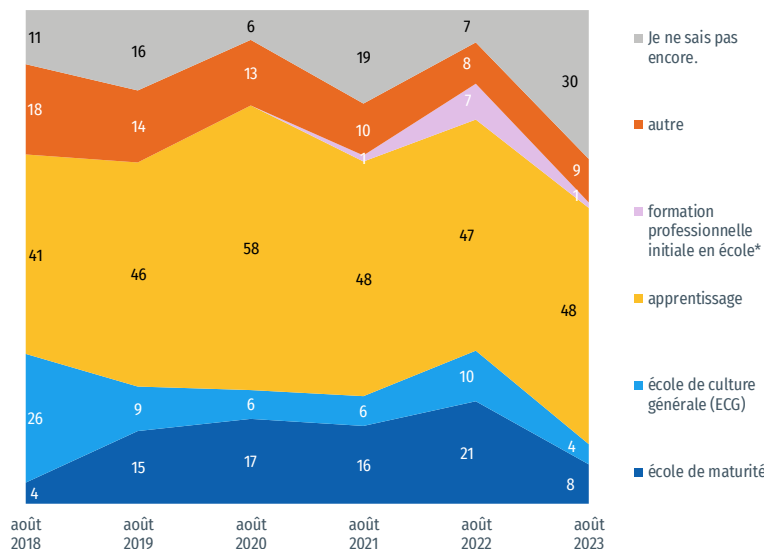
Après l'année intermédiaire, la plupart des jeunes souhaitent suivre une formation professionnelle initiale en 2023.

Ensuite, au deuxième rang et c'est nouveau, de nombreux jeunes sont encore indécis sur ce qu'ils feront après l'année intermédiaire. En 2023, beaucoup moins d'élèves ont l'intention de commencer une école de maturité après l'année intermédiaire. La valeur élevée de 2022 doit donc être considérée comme une exception.

Graphique 39

souhait après la solution transitoire

"Qu'aimerais-tu faire après cette solution transitoire?"
 en % des habitant(e)s de 14 à 17 ans qui ont terminé leur scolarité obligatoire à l'été 2023 et commencent une solution transitoire



© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023 (n chaque fois env. 60)
 *nouvelle catégorie en 2021

2.3 Places d'apprentissage dans les entreprises



53 % des entreprises qui ont participé à l'enquête proposent des places d'apprentissage.

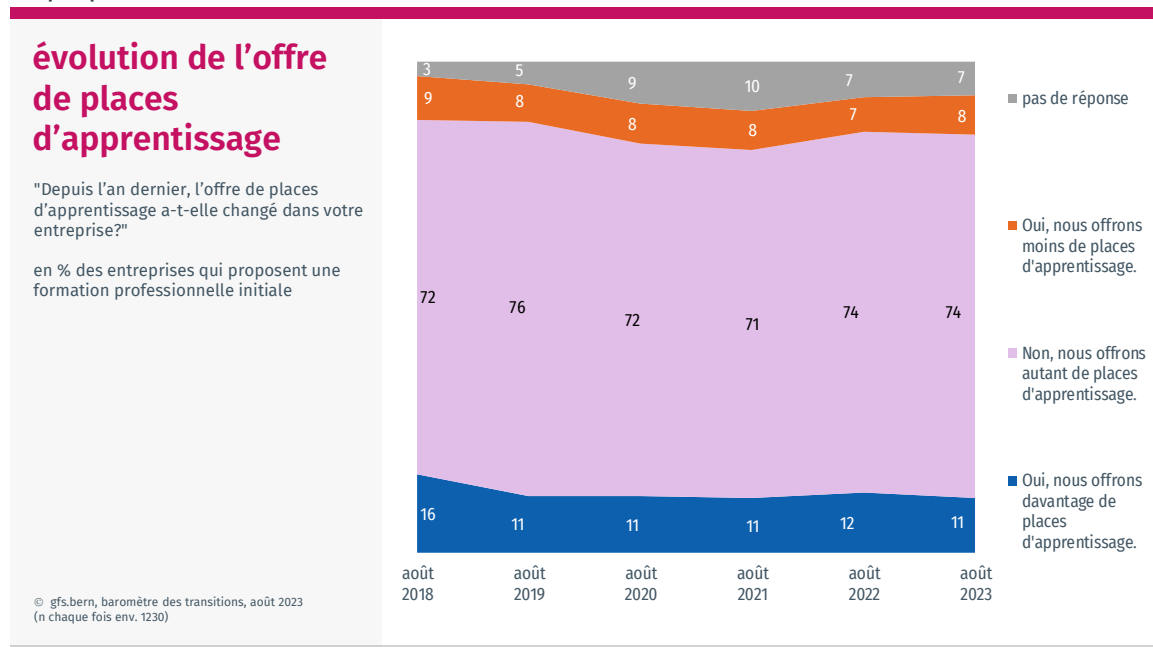
Ce chiffre est nettement supérieur à celui enregistré lors des enquêtes précédentes, où l'échantillon comportait environ un quart d'entreprises formatrices. Depuis 2023, il est possible de définir la part d'entreprises formatrices dans l'échantillon brut de la présente enquête, ce qui permet de mieux cibler les entreprises formatrices. Ce mode de fonctionnement explique l'augmentation des chiffres de l'année en cours et pourrait aussi expliquer certaines fluctuations dans l'offre de places d'apprentissage chez les entreprises interrogées.

2.3.1 Offre de places d'apprentissage

2.3.1.1 Évolution de l'offre de places d'apprentissage par rapport à l'année précédente

La majorité des entreprises indiquent à nouveau avoir maintenu leur offre de places d'apprentissage à un niveau constant par rapport à l'année précédente. De même, la part des entreprises qui ont diminué ou augmenté leur offre n'a presque pas changé. L'incertitude quant à cette question avait augmenté depuis le début de la pandémie (proportion de réponses « Je ne sais pas/pas de réponse »). Elle avait toutefois reculé pour la première fois en 2022 et est restée stable en 2023.

Graphique 40



En 2023, les secteurs Transports et entreposage (28 % de plus) ainsi que Santé et action sociale (20 % de plus) font partie des secteurs qui ont développé leur offre de places d'apprentissage de manière supérieure à la moyenne. Il convient de noter que, cette année encore, le secteur Hébergement et restauration et le secteur Éducation et enseignement font partie de ceux où les entreprises indiquent plus souvent que la moyenne offrir moins de places d'apprentissage (14 % et 13 % de moins). Dans le même temps, on men-

tionne à peu près aussi souvent que davantage de places d'apprentissage sont disponibles. On peut en déduire une situation très hétérogène au sein des entreprises de ces branches. Les activités hébergement-restauration et éducation-enseignement ont manifestement fait face à des changements plus importants que d'autres secteurs l'année dernière. Il convient de relativiser en précisant que l'hébergement et la restauration font depuis longtemps partie des branches qui changent le plus.

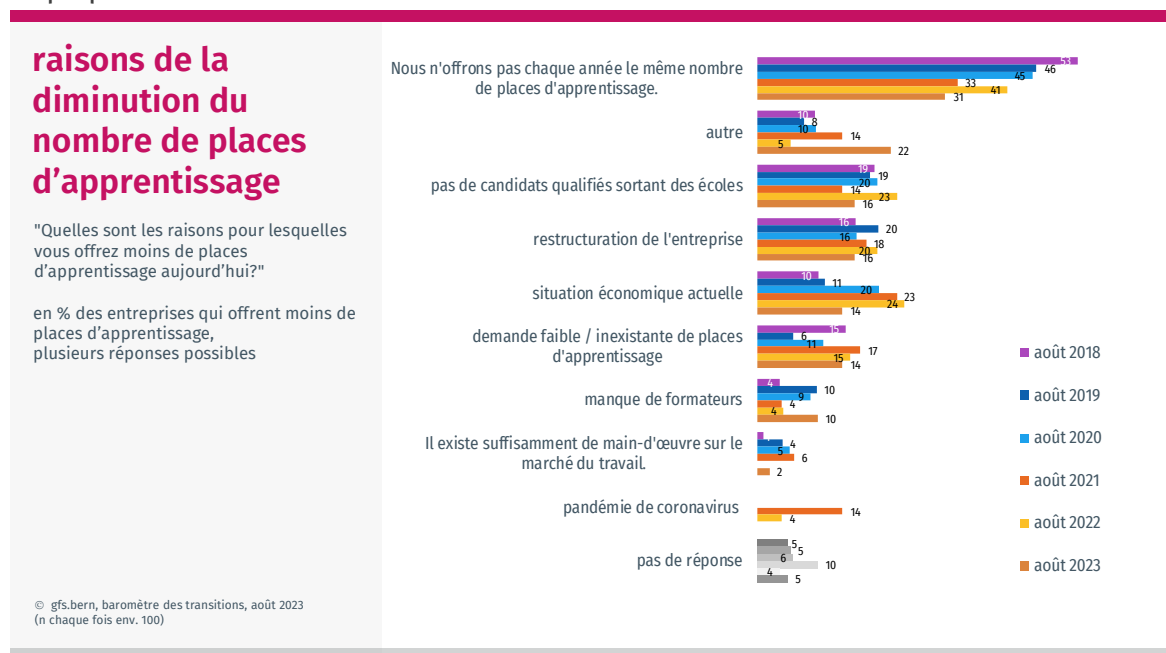
La majeure partie de ces variations de l'offre de places d'apprentissage au cours des cinq dernières années ne sont pas liées à un événement particulier. Tant dans le cas d'une réduction que d'une augmentation du nombre de places d'apprentissage, un grand nombre d'entreprises indiquent que l'offre de places d'apprentissage fluctue tout simplement d'une année à l'autre.

Les entreprises qui offrent *moins* de places d'apprentissage en 2023 qu'en 2022 expliquent cette évolution en premier lieu par les fluctuations naturelles. En deuxième position *ex æquo*, elles mentionnent de plus en plus en 2023 le manque de jeunes qualifiés en fin de scolarité et la restructuration au sein de leur propre entreprise (16 % dans les deux cas).

Malgré la situation économique et mondiale actuelle, les entreprises indiquent moins souvent que la baisse de l'offre de places d'apprentissage est liée au contexte économique. C'était différent pendant et juste après la pandémie de coronavirus : en 2020, 2021 et 2022, les entreprises justifiaient le recul du nombre de places d'apprentissage par la situation économique.

La baisse du nombre de places s'explique aussi souvent par l'absence ou la faiblesse de la demande en places d'apprentissage (14 %). Toutefois, le manque de formateurs est plus souvent invoqué qu'en 2021 et 2022.

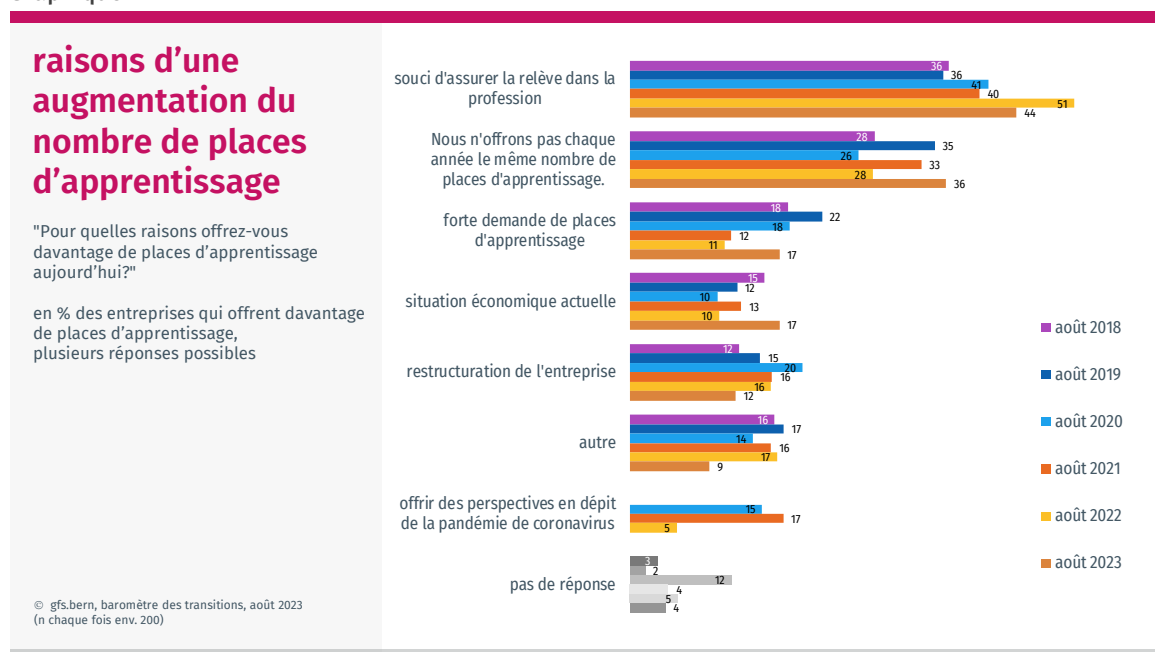
Graphique 41



Les entreprises qui proposent *plus* de places d'apprentissage en 2023 qu'en 2022 indiquent le faire avant tout dans un souci d'assurer la relève. En 2022 et pour la première fois, plus de la moitié des entreprises proposant davantage de places d'apprentissage se disaient inquiètes par l'absence de relève professionnelle. En 2023, elles n'étaient plus que 44 % à l'invoquer, soit - 7 points de pourcentage. Les entreprises citent également comme raison majeure les fluctuations annuelles.

Les places d'apprentissage sont à nouveau plus recherchées qu'au cours des deux dernières années. Une proportion tout aussi importante d'entreprises considère le contexte économique actuel comme un facteur décisif. La situation économique actuellement perçue comme tendue contribue donc davantage à la création de places d'apprentissage qu'à leur réduction.

Graphique 42



2.3.1.2 Offre de places d'apprentissage 2023

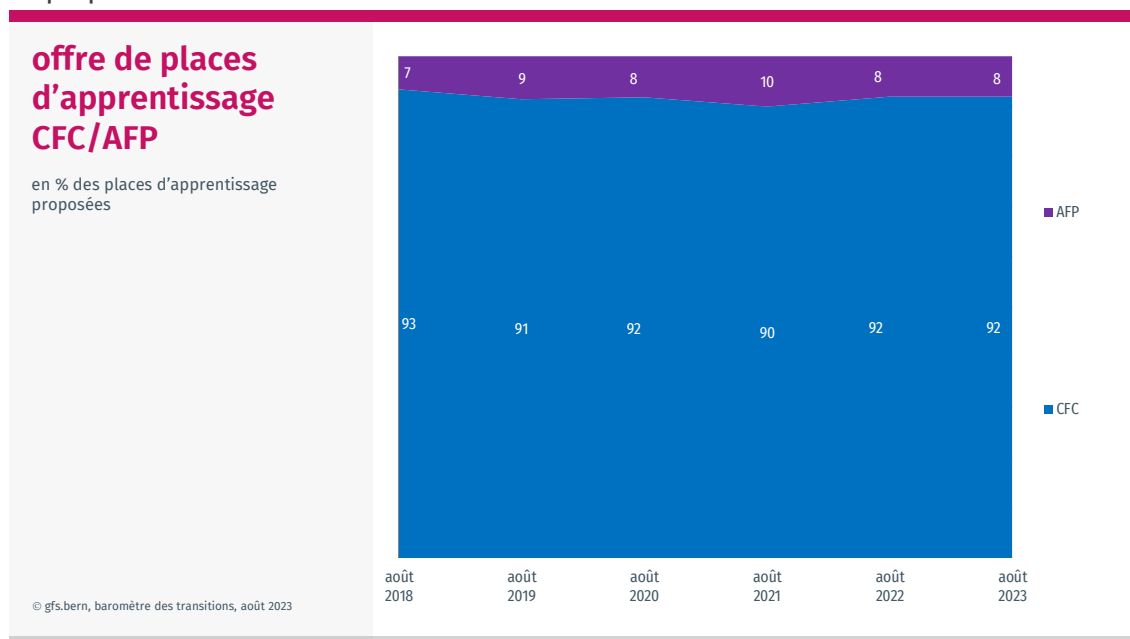


Actuellement, 92 % des places d'apprentissage proposées sont des formations débouchant sur un certificat fédéral de capacité (CFC). Les 8 % restants sont des formations professionnelles initiales sanctionnées par une attestation de formation professionnelle (AFP).

Ce rapport entre les places CFC et AFP à attribuer s'est avéré relativement stable ces dernières années.

Les entreprises font état d'un plus grand nombre de places d'apprentissage AFP que les jeunes (5 % AFP/ 95 % CFC). Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que les formations professionnelles initiales avec AFP sont plutôt privilégiées par des jeunes âgés de plus de 16 ans.

Graphique 43

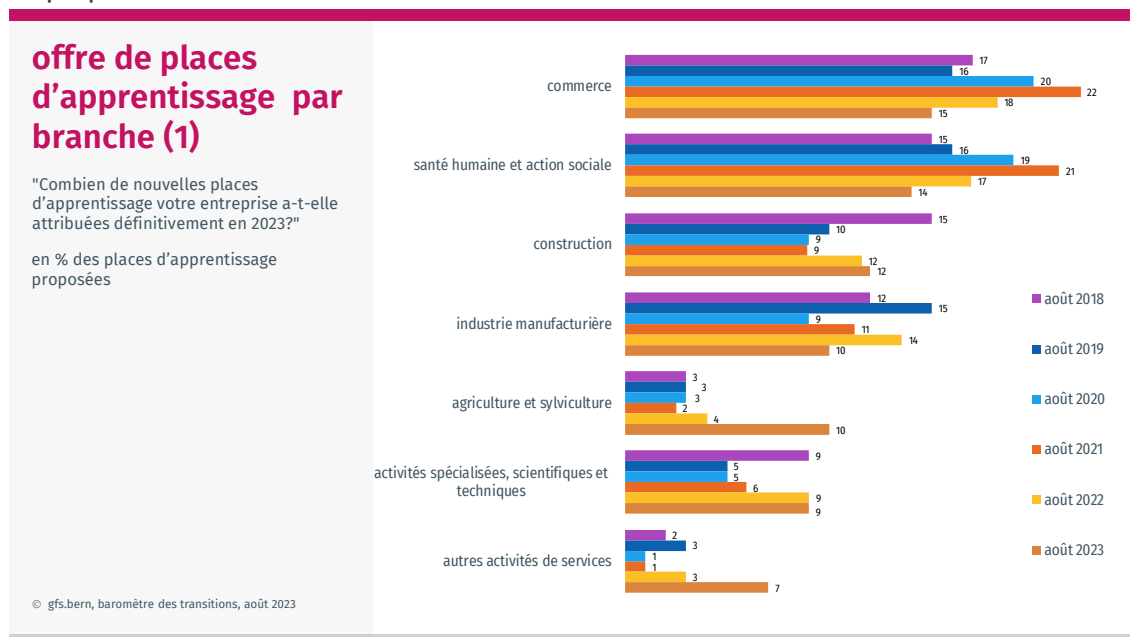


Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des places d'apprentissage par secteur d'activité. Quatre secteurs sur les quinze proposent la moitié des places en 2023 : il s'agit du commerce, de la santé humaine et de l'action sociale, de la construction et de l'industrie manufacturière.

Dans l'ensemble, l'offre de places d'apprentissage est stable par rapport à l'année précédente dans la plupart des branches. Dans trois branches, elle a augmenté à court terme, tandis qu'elle a baissé dans quatre.

Une seule tendance persiste au fil des enquêtes : dans le secteur des transports, l'offre est en recul. Sinon, de légères variations à court terme sont à enregistrer d'une année sur l'autre.

Graphique 44



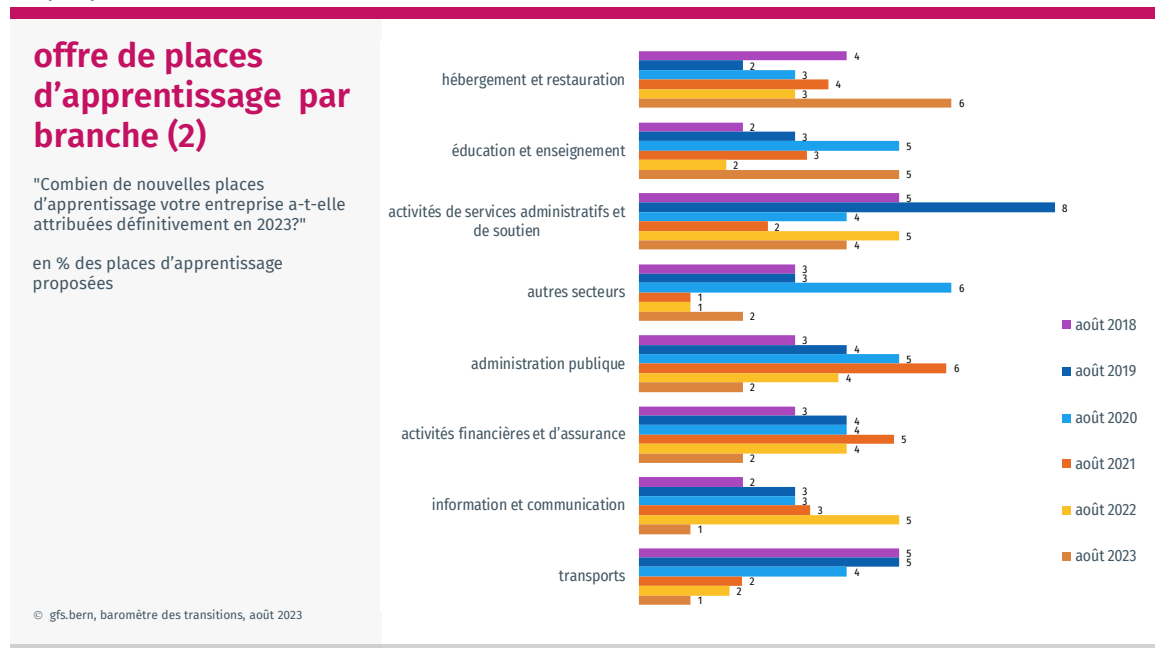
En 2023 et pour la deuxième année consécutive, l'offre de places d'apprentissage accuse un léger recul dans les secteurs Commerce et Santé humaine et action sociale. Il en va de même pour l'administration publique ainsi que pour les services financiers et d'assurance. Dans tous ces secteurs, l'offre de places d'apprentissage a augmenté pendant la pandémie et revient en 2023 au niveau des deux premières années de l'enquête.

La situation est inversée dans le secteur de la construction et de l'industrie manufacturière : l'offre de places d'apprentissage a reculé en 2020, avant de repartir à la hausse. En 2023, cette hausse se confirme dans le secteur de la construction, mais pas dans l'industrie manufacturière.

Une nouvelle hausse de l'offre de places d'apprentissage à la suite de la pandémie de coronavirus se dessine également dans les secteurs Activités spécialisées, scientifiques et techniques, Activités de services administratifs et de soutien et Hébergement et restauration.

Le bond de l'offre dans les secteurs agriculture et sylviculture est frappant et s'explique par la proportion accrue de telles entreprises dans l'échantillon.

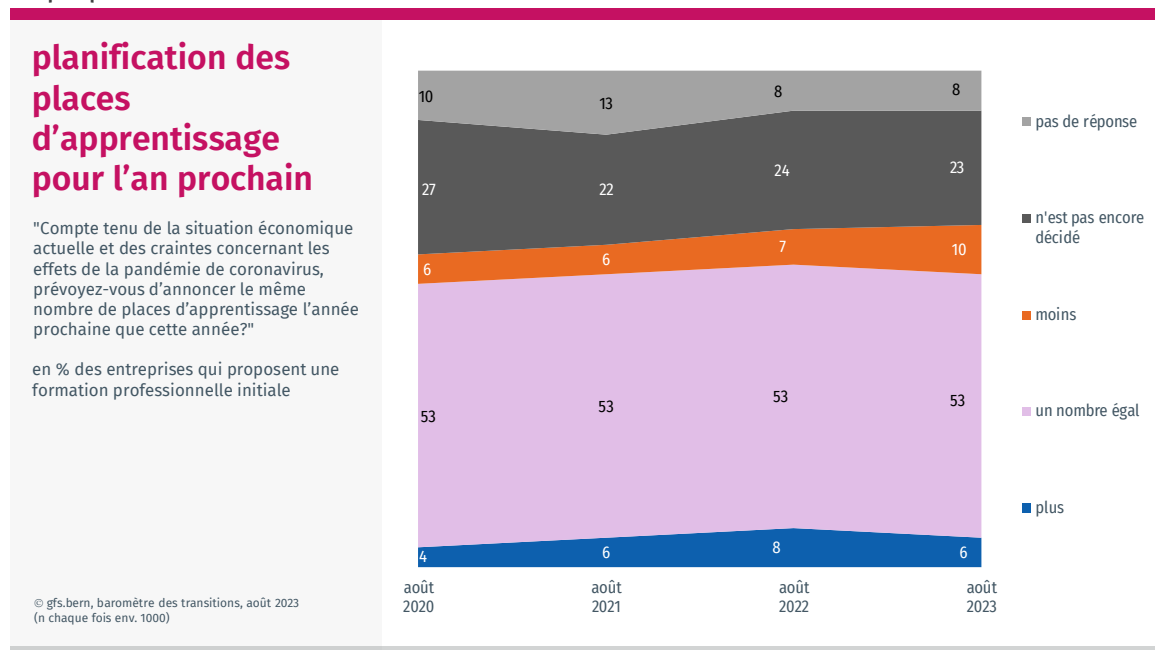
Graphique 45



Pour la planification des places d'apprentissage de l'année prochaine, plus de la moitié des entreprises prévoient de maintenir l'offre de places d'apprentissage à un niveau constant. Pour la première fois depuis le début de l'enquête, la proportion d'entreprises souhaitant réduire leur offre de places d'apprentissage a légèrement augmenté en 2023.

À un niveau accru, des entreprises des secteurs de l'information et de la communication, des activités financières et d'assurance ainsi que de la culture et du divertissement prévoient de proposer moins de places d'apprentissage l'année prochaine qu'actuellement.

Graphique 46



2.3.2 Attribution des places d'apprentissage

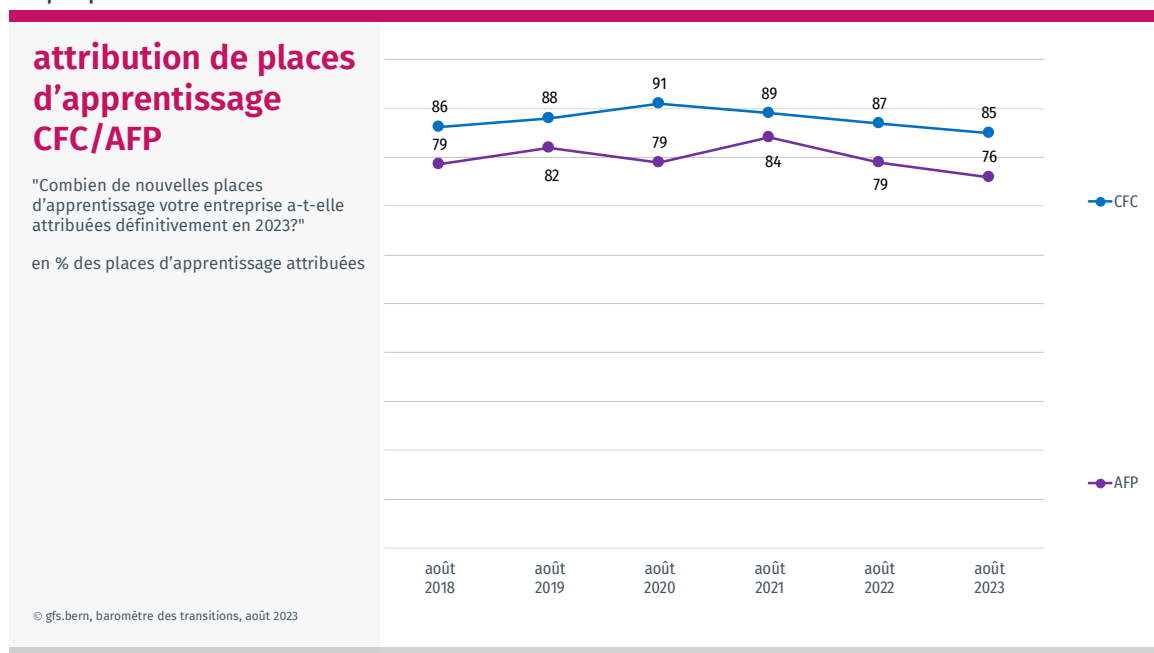


84 % des places d'apprentissage proposées ont pu être pourvues (état d'août 2023). Cette proportion est similaire à celle enregistrée à la même période les années précédentes (2018 : 86 %, 2019 : 88 %, 2020 : 90 %, 2021 : 88 %, 2022 : 86 %). À l'échelle nationale, l'attribution des places d'apprentissage est donc à nouveau régulière en 2023.

Depuis 2018, l'attribution des places d'apprentissage reste stable : au total, 84 % des places d'apprentissage ont été pourvues. Le nombre de places d'apprentissage AFP attribuées reste à la traîne par rapport à celui des places CFC, l'écart se creusant à nouveau depuis 2021.

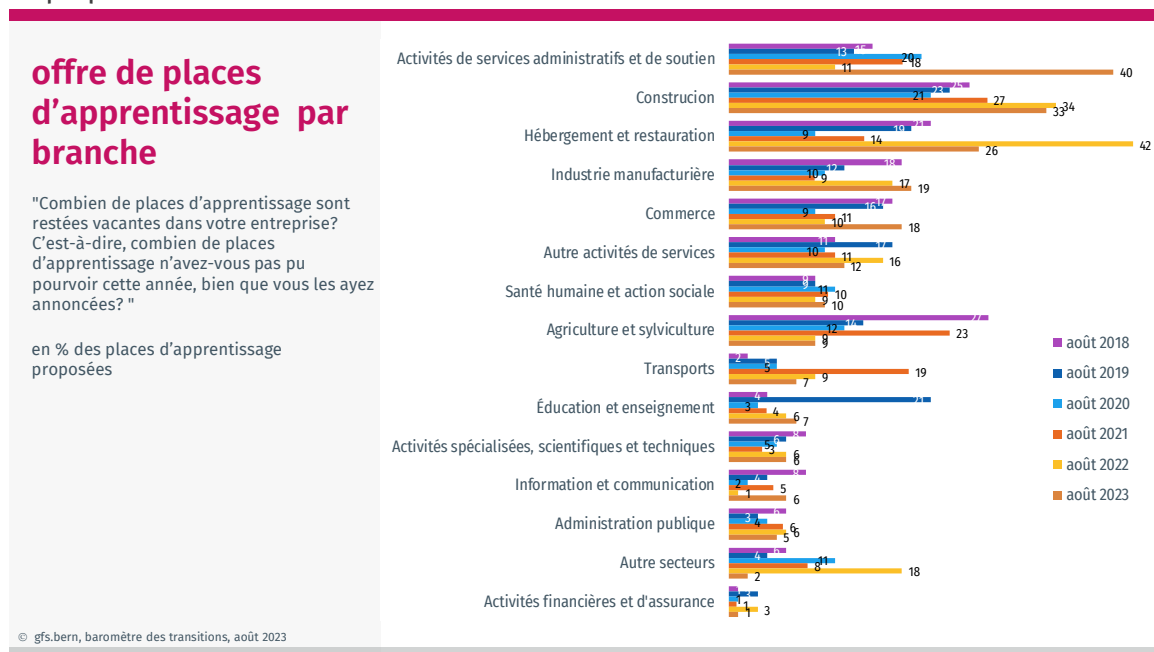
Ces derniers temps, les deux apprentissages – AFP et CFC – affichent une tendance légèrement négative: actuellement, 85 % des formations CFC et 76 % des formations AFP sont attribuées. Ces chiffres correspondent à un recul de respectivement 4 et 8 % depuis 2021.

Graphique 47



Le graphique ci-après donne un aperçu des places d'apprentissage vacantes par secteur. Le secteur Activités de services administratifs et de soutien connaît des difficultés accrues dans l'attribution des places d'apprentissage ; en août, 40 % des places d'apprentissage proposées n'étaient pas pourvues. C'est nettement plus que les années précédentes pour une offre stable.

Graphique 48



Dans le secteur de la construction, une place d'apprentissage sur trois proposée en 2023 est restée vacante. Dans l'hébergement et la restauration, c'est une place sur quatre. Le niveau élevé de places d'apprentissage vacantes dans le secteur de la construction se confirme pour la deuxième fois. Il y a eu moins de places d'apprentissage restées vacantes dans l'hébergement et la restauration en 2023 qu'en 2022, mais plus de places d'apprentissage restées vacantes dans l'hébergement et la restauration et l'industrie manufacturière en 2023 qu'en 2020 et 2021.

La situation est relativement stable dans les Activités de services administratifs et de soutien et dans la Santé humaine et action sociale. L'augmentation de l'offre dans le domaine des Activités de services administratifs et de soutien semble donc répondre à la demande.

Dans le domaine de la santé humaine et de l'action sociale, on observe des fluctuations dans l'offre. Le taux de places d'apprentissage vacantes s'avère toutefois stable. Dans l'agriculture et la sylviculture, le nombre de places d'apprentissage vacantes en 2023 est le même qu'en 2022, alors que l'offre de places d'apprentissage a nettement augmenté.

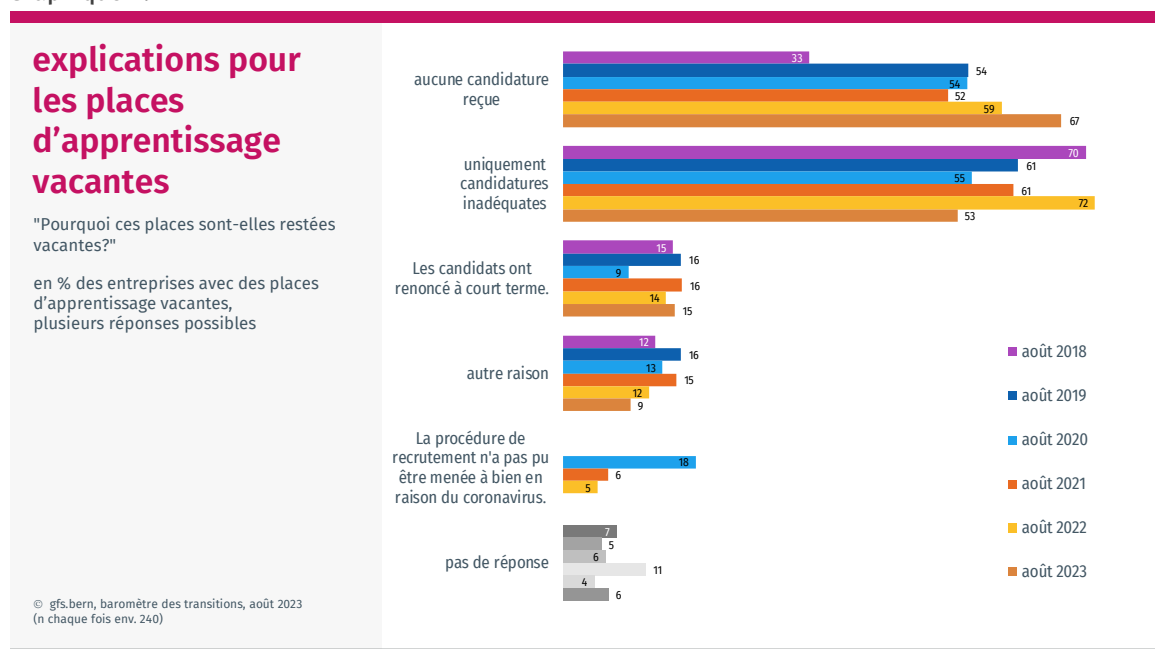
2.3.3 Explications pour les places d'apprentissage non pourvues

L'absence de candidatures est la principale raison qui explique les places d'apprentissage restées vacantes en 2023. Ce phénomène n'a jamais été aussi net, car jusqu'à présent et depuis le début de ces enquêtes, les places d'apprentissage vacantes s'expliquaient principalement par l'inadéquation des candidatures.

Globalement, le problème de l'absence de candidatures n'a jamais été aussi marqué que depuis le début des enquêtes. En revanche, les candidatures inadéquates sont moins souvent invoquées comme motif de vacance des places d'apprentissage.

En 2023, 15 % des entreprises citent les désistements de dernière minute comme la troisième raison la plus courante. Cette raison revient à la même fréquence au cours de toutes les années de l'enquête.

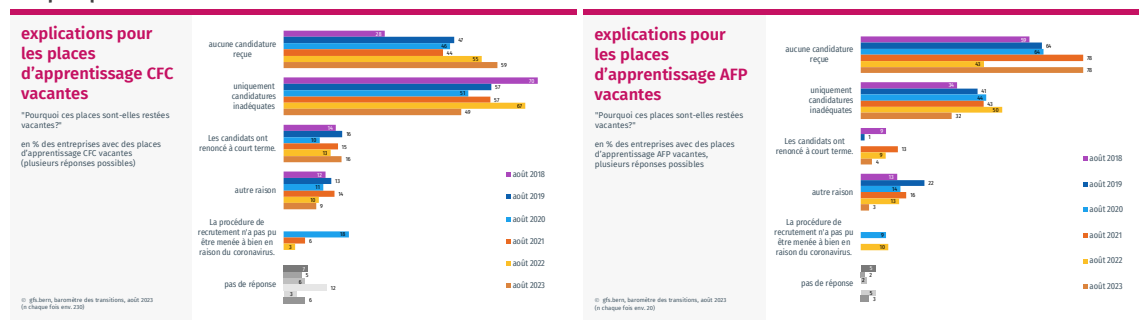
Graphique 49



À l'exception de 2022, l'absence de candidatures a toujours été la cause la plus fréquemment invoquée pour les places d'apprentissage AFP. Cette situation est nouvelle pour les places d'apprentissage CFC : jusqu'à présent, les places d'apprentissage CFC restaient vacantes principalement pour cause de candidatures inadéquates. Or, cette année, cette raison est la deuxième invoquée par les entreprises proposant un CFC. Les désistements de dernière minute viennent en troisième position, bien que nettement moins fréquents que les deux autres raisons.

L'inadéquation des candidatures est la deuxième explication la plus fréquente aux places d'apprentissage AFP non pourvues en 2023. Par rapport à l'année précédente, ce problème est toutefois moins marqué.

Graphique 50



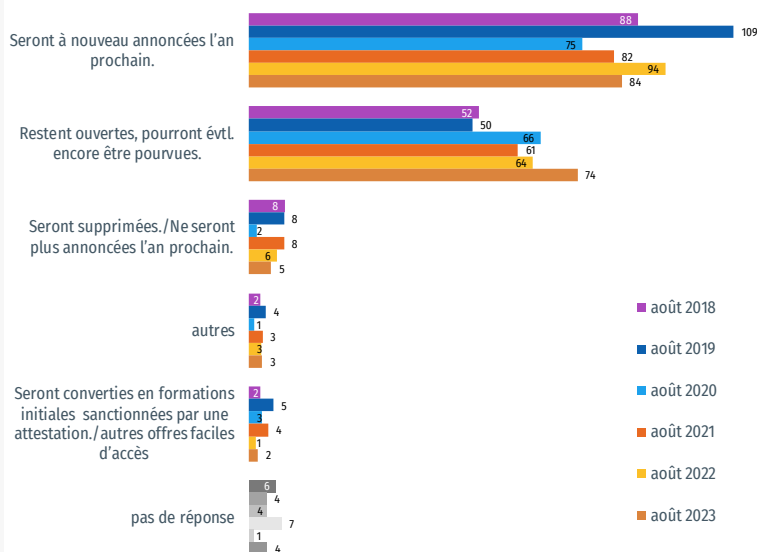
La décision prise par certaines entreprises de supprimer les places d'apprentissage restées vacantes ou de ne plus les publier constitue une exception. La plupart des places d'apprentissage vacantes seront à nouveau proposées l'année suivante, bien que ce chiffre soit en léger recul depuis l'année dernière. De plus, les trois quarts des entreprises maintiennent la place ouverte, dans l'espoir de la pourvoir. On remarque que cette pratique est de plus en plus fréquente depuis le début de l'enquête.

Graphique 51

devenir des places d'apprentissage restées vacantes

"Qu'advient-il de ces places d'apprentissage restées vacantes?"

en % des entreprises avec des places d'apprentissage vacantes, plusieurs réponses possibles



© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023 (n chaque fois env. 240)

La concurrence entre formation professionnelle en école à plein temps et formation duale n'est pas une raison majeure qui permettrait d'expliquer pourquoi les places d'apprentissage n'ont pas été pourvues. Il convient néanmoins de constater que ce phénomène s'accroît depuis août 2021. 14 % des entreprises estiment tout de même que la concurrence est plutôt forte à très forte en 2023. Mais la majorité des entreprises ne sont pas en mesure de se prononcer sur le sujet. Cependant, si un avis est émis, on constate une grande incertitude ou des opinions qui penchent en faveur d'une concurrence (plutôt) faible.

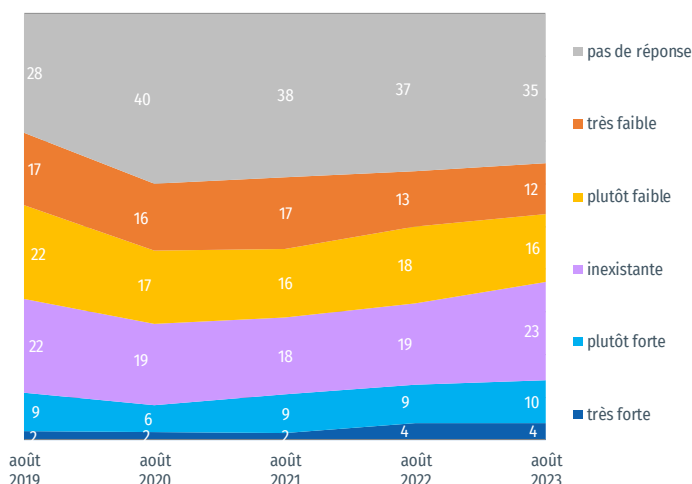
Graphique 52

situation de concurrence entre la formation professionnelle en école à plein temps et la formation duale

"Comment évaluez-vous dans votre branche et dans les professions qu'elle couvre la situation de concurrence entre la formation professionnelle en école à plein temps et la formation duale?"

Dans les professions pour lesquelles nous proposons une formation, nous constatons que la concurrence entre la formation professionnelle en école à plein temps et apprentissage est ..."

en % des entreprises qui proposent une formation professionnelle initiale

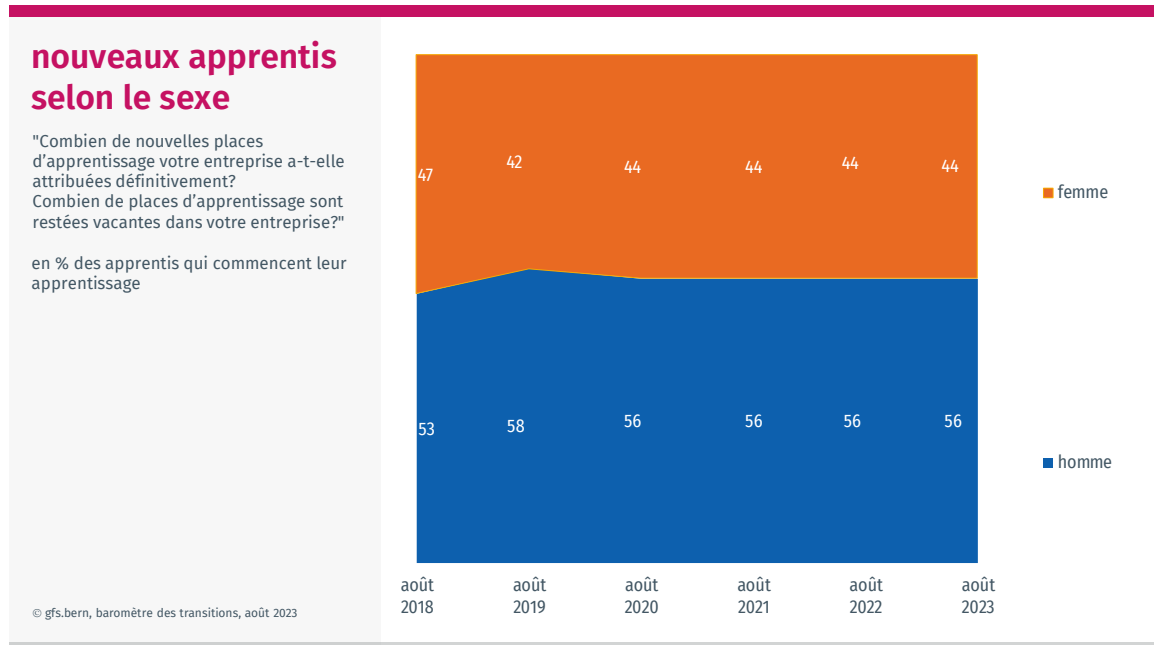


© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023 (n chaque fois env. 1100)

2.3.4 Profil des apprentis

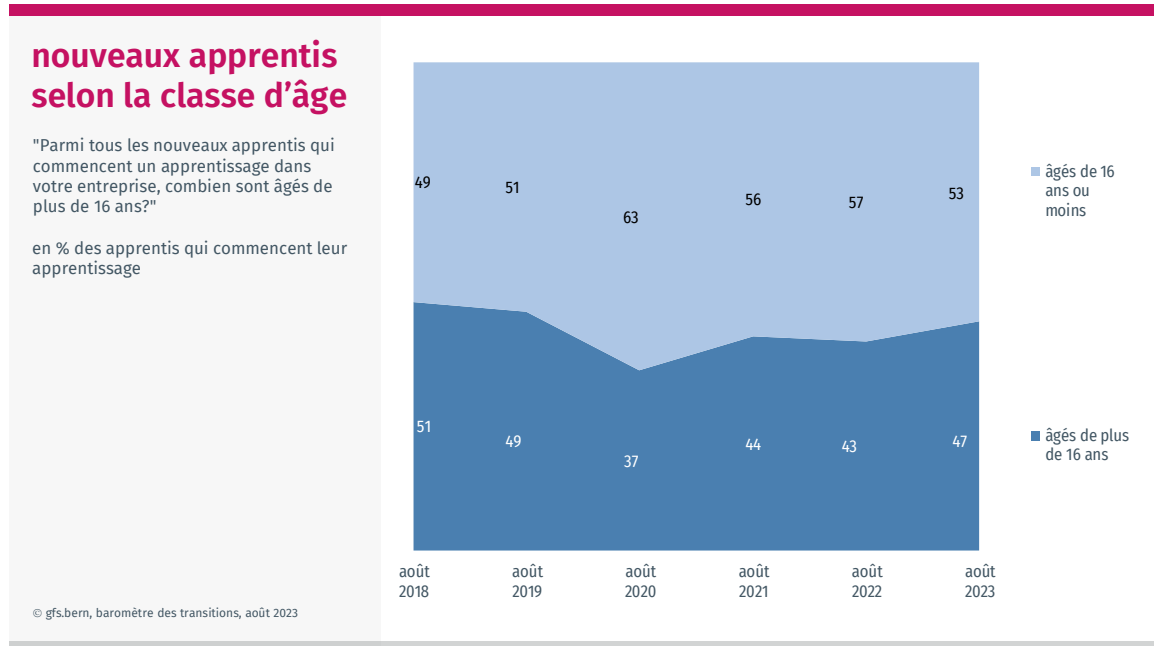
Parmi les nouveaux apprentis, les garçons sont plus nombreux que les filles (garçons : 56 %, filles : 44 %). Cette répartition entre les sexes s'avère relativement stable au fil du temps. Si l'on compare ces chiffres avec les déclarations des jeunes, on constate que les rapports sont similaires (jeunes en 2023 : 59 % de garçons, 41 % de filles).

Graphique 53



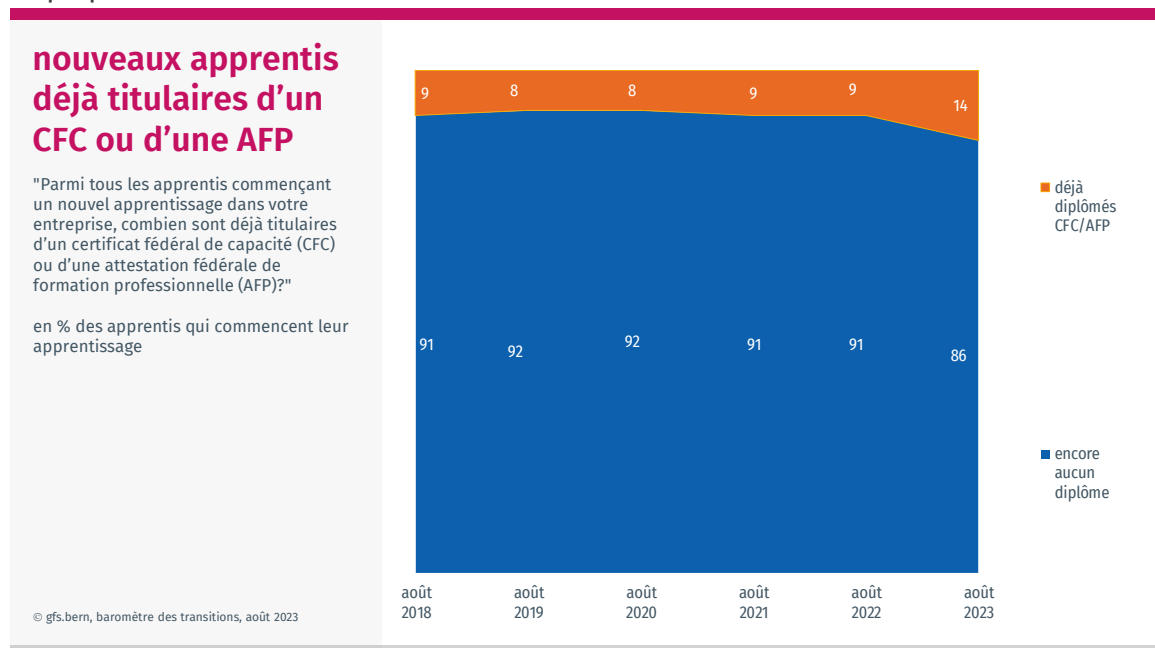
En 2023, 47 % des nouveaux apprentis ont plus de 16 ans, ce qui correspond exactement à la valeur moyenne depuis le début des enquêtes. Les entrées en apprentissage sont donc loin d'avoir toutes lieu directement après la scolarité obligatoire.

Graphique 54



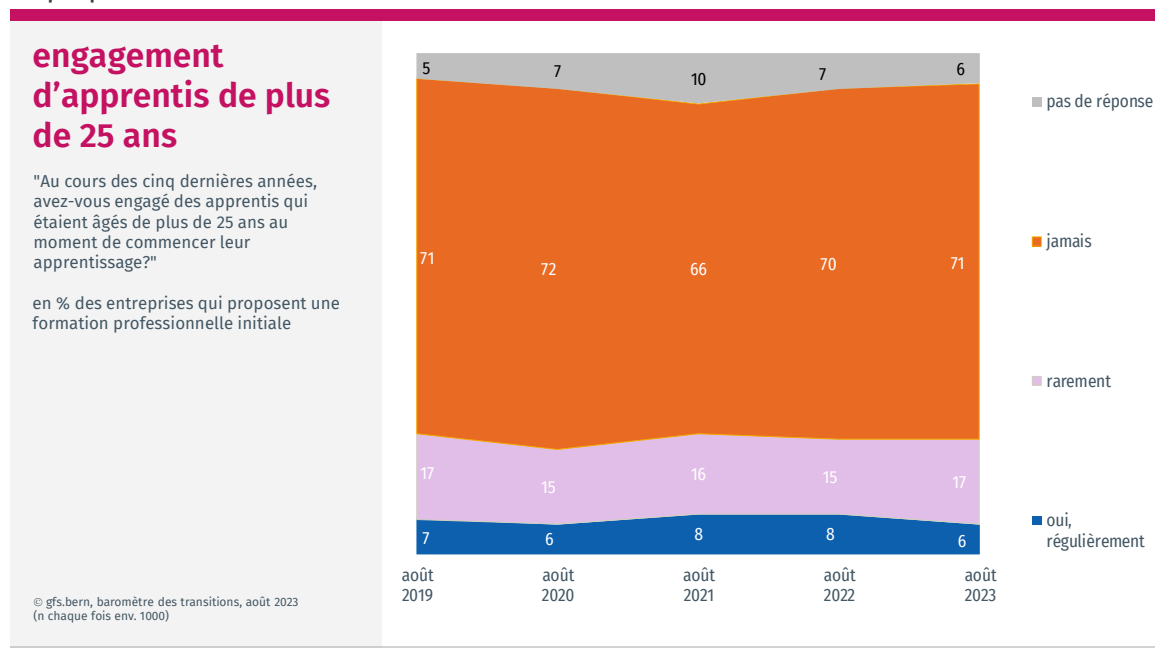
Ce constat est soutenu par l’affirmation des entreprises selon laquelle un pourcentage de 14 % des apprentis qui ont entamé un apprentissage en été 2023 possède déjà un CFC ou une AFP. Cette proportion a augmenté en 2023.

Graphique 55



Le fait que, depuis le début de l’enquête, 6 à 8 % des entreprises formatrices emploient régulièrement des apprentis de plus de 25 ans et que 15 à 17 % en emploient occasionnellement corrobore aussi ce constat. Néanmoins, la grande majorité des entreprises n’ont plus engagé d’apprentis de plus de 25 ans au cours des cinq dernières années.

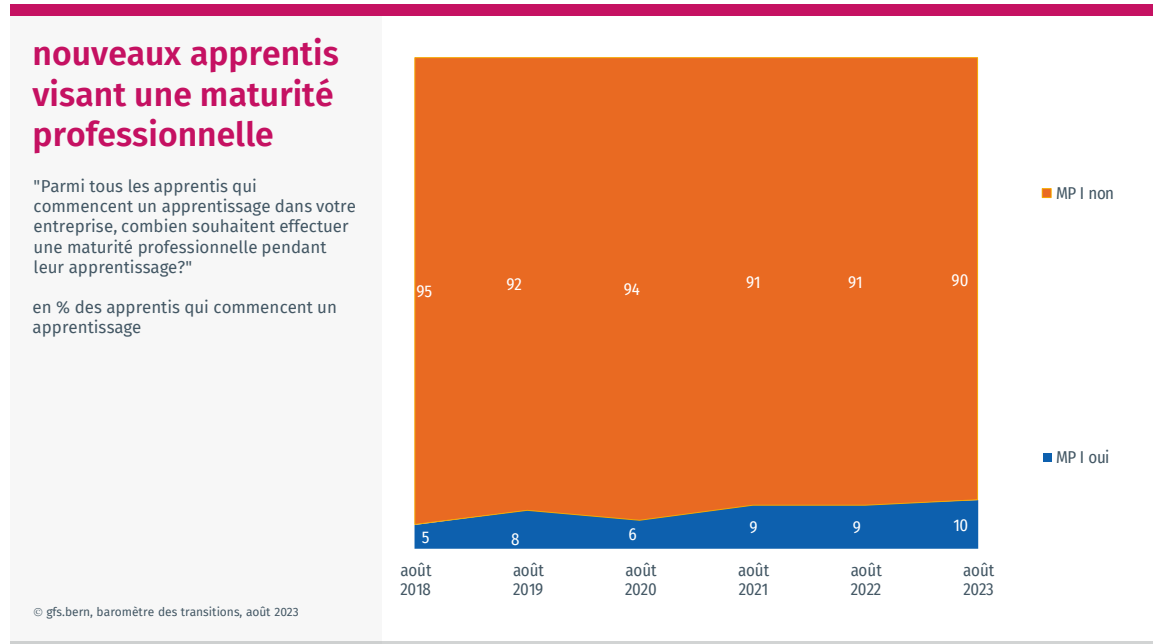
Graphique 56



Les nouveaux apprentis qui préparent une maturité professionnelle en cours de formation professionnelle initiale restent une exception. L’intention légèrement accrue de le

faire se confirme pour la troisième fois consécutive en 2023. Mais cette valeur varie considérablement d'un secteur à l'autre.

Graphique 57



Dans la branche des activités financières et d'assurance, 22 % des nouveaux apprentis visent une maturité professionnelle. Dans le domaine des activités spécialisées, scientifiques et techniques, ce chiffre est de 16 %. Dans le secteur de l'information et de la communication et dans celui de l'administration publique, il est de 14 %. Ces quatre secteurs caracolent en tête de classement.

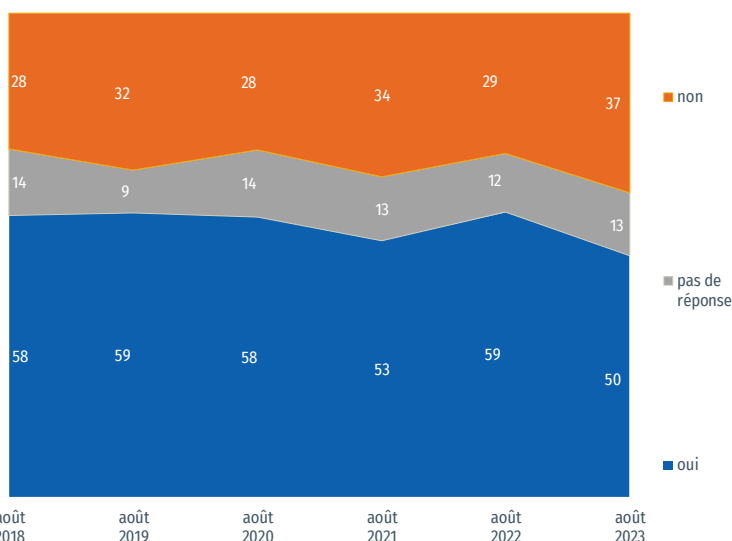
Jusqu'à présent, les entreprises n'étaient plutôt pas à blâmer si les nouveaux apprentis ne souhaitaient plus préparer une maturité professionnelle en parallèle à leur formation professionnelle initiale. La majorité des entreprises formatrices proposaient en effet cette possibilité. En 2023, exactement la moitié des entreprises formatrices permettent de passer une maturité professionnelle en plus du travail. Ce chiffre n'a jamais été aussi faible depuis le début des enquêtes. On verra au plus tôt l'année prochaine s'il s'agit d'une tendance ou d'une nouvelle exception.

Graphique 58

possibilité pour faire une maturité professionnelle

"Offrez-vous la possibilité à vos apprentis de faire une maturité professionnelle pendant leur apprentissage?"

en % des entreprises qui proposent une formation professionnelle initiale



© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023 (n chaque fois env. 1200)

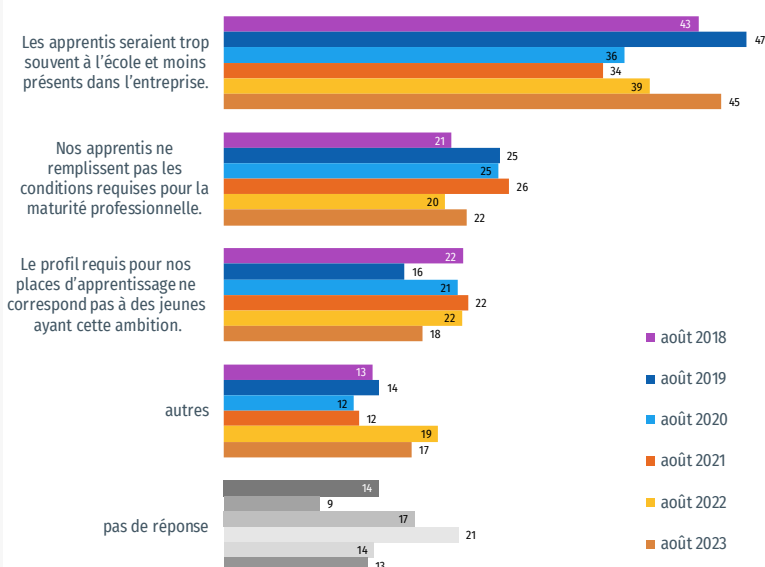
Les entreprises qui ne proposent pas la maturité professionnelle s’y opposent en premier lieu, comme par le passé, au motif que les apprentis seraient trop peu présents dans l’entreprise. Alors qu’elles étaient 43 % et 47 % à citer cet argument en 2018 et 2019, les entreprises interrogées n’étaient plus que 36 % en 2020 et 34 % en 2021 à l’avancer, ce qui s’explique peut-être par la charge de travail croissante qui pesait sur les employés en lien avec la pandémie de coronavirus et la généralisation du télétravail. En 2022, les chiffres étaient remontés à 39 %. En 2023, on constate une nouvelle augmentation.

Graphique 59

arguments contre la maturité professionnelle

"Pour quelles raisons ne proposez-vous pas cette possibilité?"

en % des entreprises qui ne proposent pas de maturité professionnelle, plusieurs réponses possibles



© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023 (n chaque fois env. 260)

Autre raison aussi régulièrement invoquée de ne pas proposer une maturité professionnelle : un déséquilibre général entre les conditions et les exigences que les entreprises formatrices imposent aux apprentis. Toutefois, en 2022 et pour la première fois, les entreprises étaient moins nombreuses à dire que les apprentis ne remplissaient pas les conditions requises pour la maturité professionnelle. Cette évolution s’est confirmée en

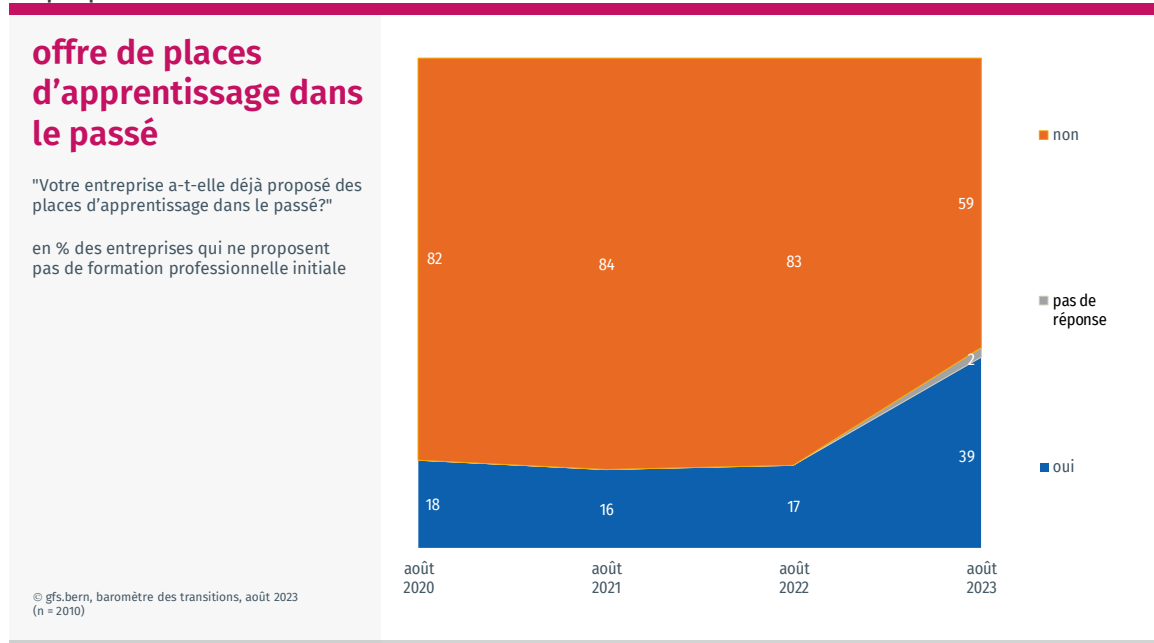
2023. En effet, peu d'entreprises estiment que les apprentis ne rempliraient pas les conditions nécessaires à une maturité professionnelle.

En revanche, le fait que le profil requis pour les places d'apprentissage ne correspond pas à des jeunes ayant cette ambition reste une raison stable pour ne pas proposer de maturité professionnelle pour environ une entreprise sur cinq.

2.3.5 Entreprises qui ne proposent pas de formation professionnelle initiale

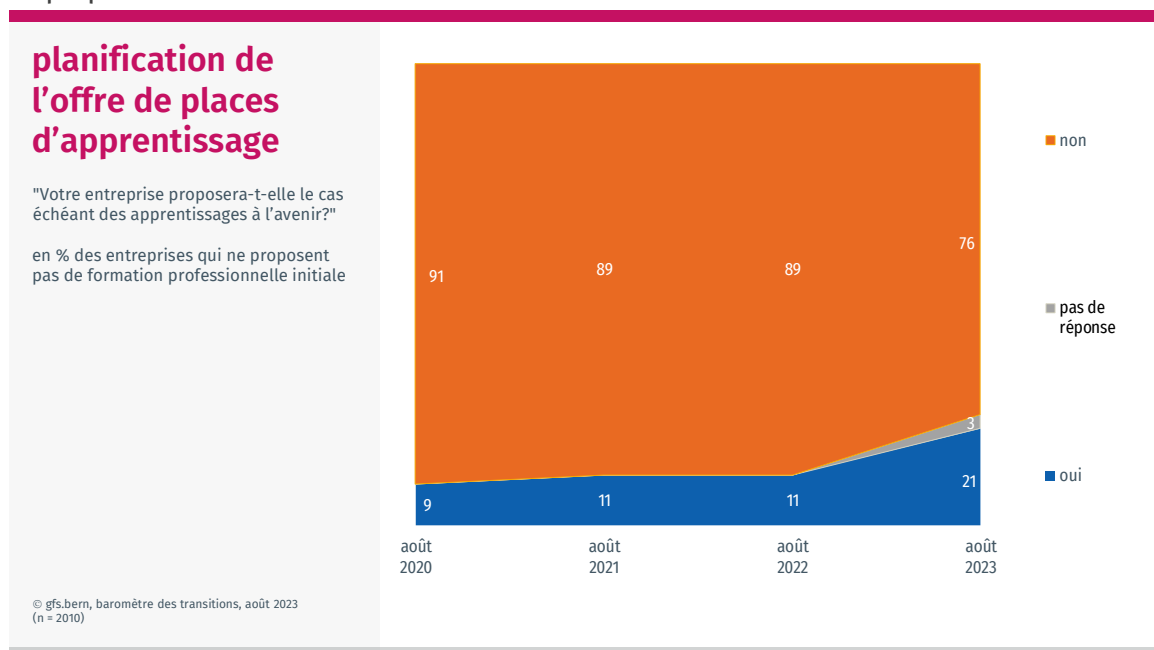
39 % des entreprises qui ne forment *pas d'apprentis* en 2023 ont indiqué avoir proposé des places d'apprentissage par le passé. Ce chiffre est en nette hausse. Cette proportion a quasiment doublé en l'espace d'un an, ce qui s'explique par la nouvelle composition de l'échantillon. Depuis 2023, la proportion d'entreprises formatrices est fixée avant le tirage de l'échantillon et elle a été augmentée. En conséquence, parmi les entreprises interrogées en 2023, on trouve également davantage d'anciennes entreprises formatrices.

Graphique 60



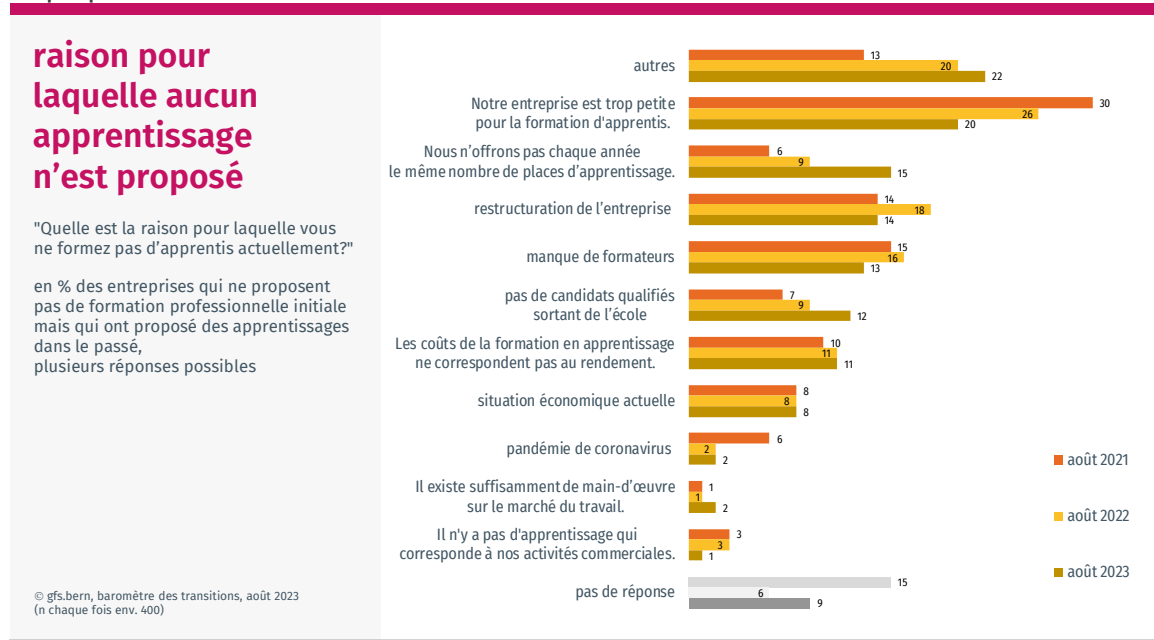
La proportion d'entreprises non formatrices qui pourraient envisager de proposer (à nouveau) des places d'apprentissage à l'avenir a également presque doublé.

Graphique 61



La principale raison invoquée par les entreprises interrogées pour ne pas former d'apprentis est la taille de l'entreprise qui est insuffisante. Mais cette raison est de moins en moins avancée. Les établissements justifient aussi leur décision de ne pas proposer d'apprentissage par le fait que le nombre de places d'apprentissage proposées n'est pas le même chaque année, qu'ils sont en restructuration et qu'il leur manque des formateurs adéquats. Plus de la moitié des refus des entreprises sont motivés par l'une de ces quatre raisons.

Graphique 62



Les arguments économiques et les motifs côté offre – comme le fait qu'il n'y a pas (suffisamment) de candidats qualifiés quittant l'école – arrivent loin derrière. Toutefois, le manque de jeunes qualifiés en fin de scolarité est invoqué par de plus en plus d'entreprises.

2.3.6 Apprentis ayant terminé leur apprentissage

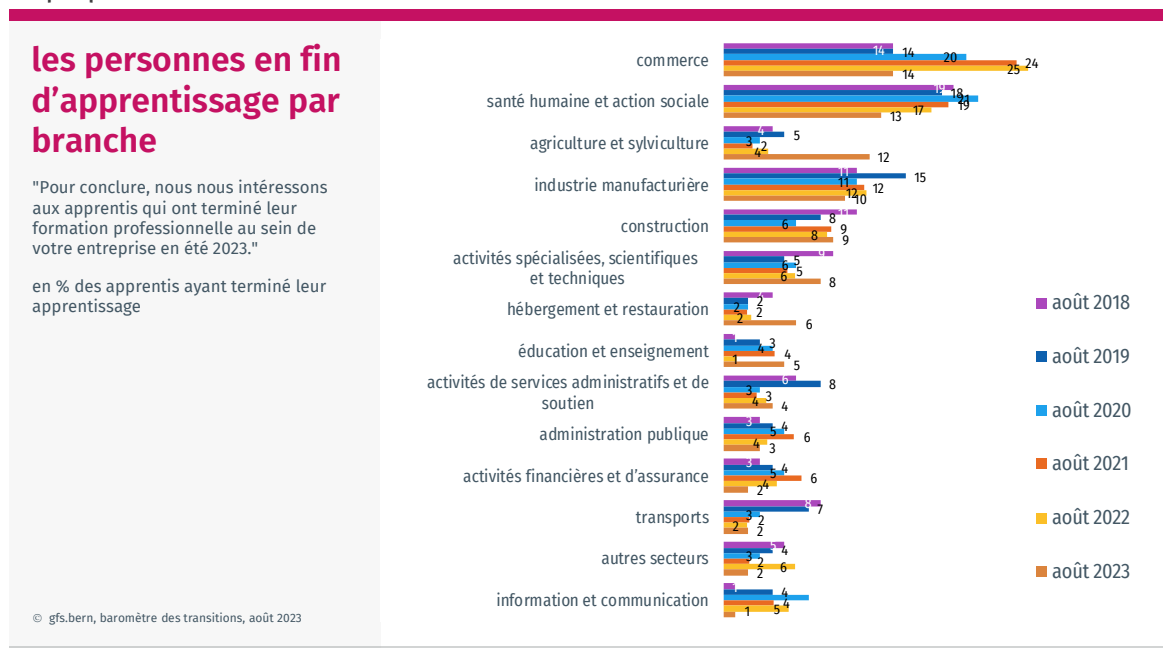


La plupart des jeunes ayant terminé leur apprentissage en 2023 ont effectué leur apprentissage dans de petites entreprises comptant entre 2 et 9 collaborateurs (47 %) ou dans des entreprises comptant entre 10 et 99 collaboratrices et collaborateurs (32 %).

Les secteurs Commerce et Santé humaine et action sociale concentrent une nouvelle fois les plus grandes proportions d'apprentis. Le secteur Agriculture se distingue également sur ce point puisqu'il vient en troisième position, avant les Activités de services administratifs et de soutien et l'Industrie manufacturière.

Au fil des années, les secteurs qui ont longtemps été considérés comme des branches de formation en croissance (Commerce, Activités financières et d'assurance, Administration publique, Enseignement) ne progressent plus. Cela se traduit en 2023 par une stagnation, voire un recul du nombre de diplômés. Sur le court terme, on observe un net recul du nombre de diplômés dans le secteur du Commerce. Après trois années d'augmentation, la proportion de diplômés dans ce secteur s'est ainsi rapprochée de celle des deux premières éditions de l'enquête. Ce recul est nouveau pour le secteur du Commerce. La situation est différente dans le secteur Santé humaine et action sociale, où la part de jeunes diplômés ne cesse de diminuer depuis le pic atteint en 2020.

Graphique 63

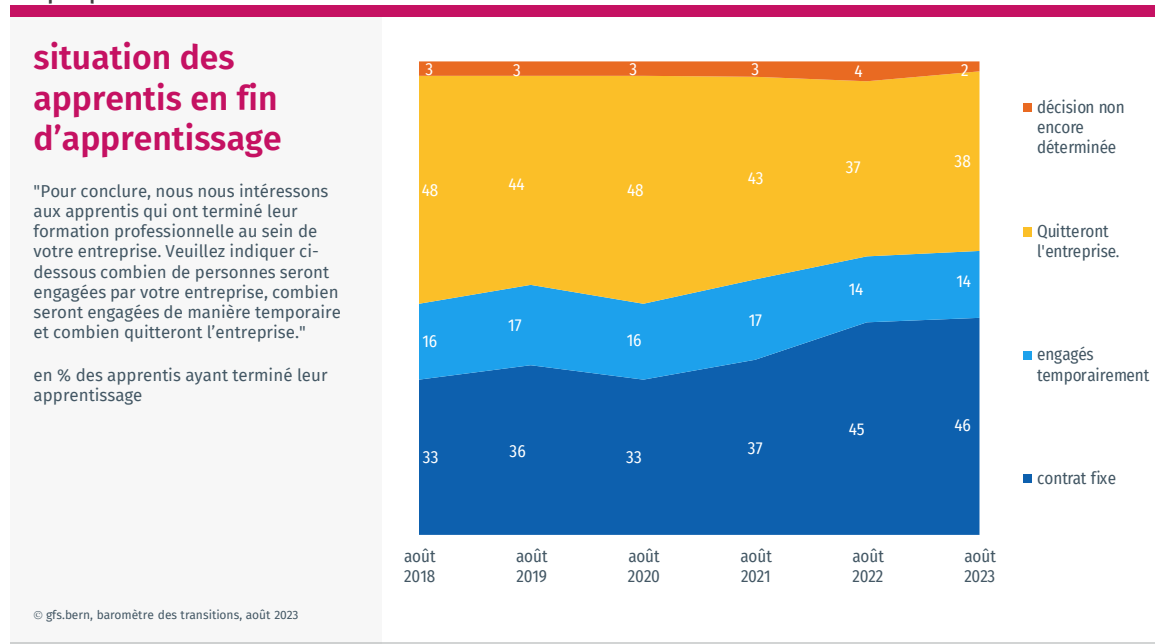


Après le creux l'année dernière, la branche Éducation et enseignement progresse à nouveau. Parmi les branches de formation généralement considérées comme en croissance, c'est la seule qui ait réellement progressé. La situation est relativement stable dans les secteurs Industrie manufacturière, Construction et Activités spécialisées, scientifiques et techniques. La situation dans l'Hébergement et la restauration est remarquable, avec une nette augmentation des jeunes diplômés en 2023. Dans l'Administration publique et dans le secteur Activités financières et d'assurance, la part des apprentis diplômés n'a

cessé d'augmenter jusqu'en 2021. La tendance s'est ensuite inversée dans les deux secteurs. La faible part des apprentis diplômés dans le secteur Transports, qui s'est stabilisée à 2 % par an au cours des trois dernières années, semble durable.

En 2023, la nouvelle situation des jeunes diplômés est confirmée : pour la deuxième année consécutive, la plupart d'entre eux sont embauchés par l'entreprise qui les a formés à la fin de leur apprentissage. Quant aux apprentis se voyant offrir un emploi temporaire et aux diplômés n'ayant pas encore de solution déterminée, les proportions demeurent stables. En revanche, les jeunes diplômés sont moins nombreux à quitter l'entreprise qui les a formés qu'auparavant.

Graphique 64



Plus de la moitié des apprentis diplômés signent un contrat d'embauche fixe avec leur entreprise formatrice dans les domaines Activités de services administratifs et de soutien, Activités financières et d'assurance, Construction et Commerce ; un peu moins de la moitié dans la catégorie «Autres secteurs», Industrie manufacturière, Éducation et enseignement et Activités spécialisées, scientifiques et techniques.

À l'extrémité inférieure de l'échelle, on trouve les jeunes diplômés des secteurs Administration publique et Agriculture et sylviculture, où seul un jeune sur quatre environ est embauché par son entreprise formatrice à l'issue de la formation professionnelle initiale.

L'évolution vers davantage d'emplois fixes est au moins une tendance dans la plupart des branches. Elle est particulièrement accentuée dans les secteurs du commerce, de la construction, de l'industrie manufacturière, de l'éducation et de l'enseignement ainsi que des activités financières et d'assurance.

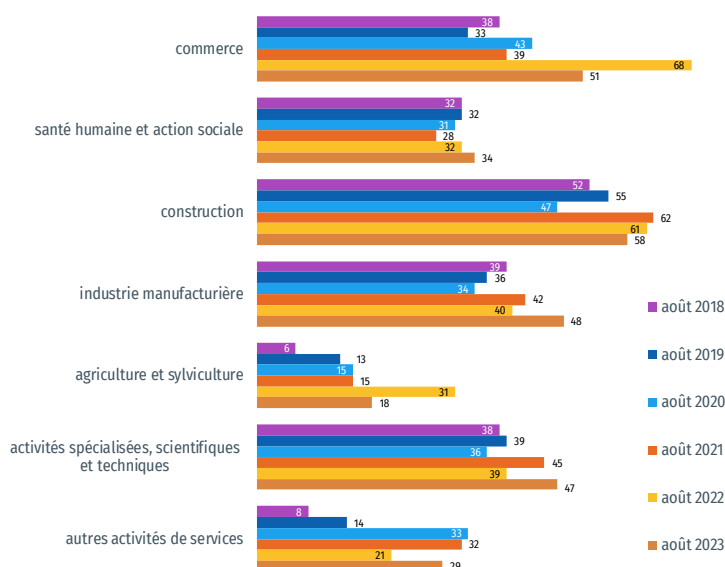
Graphique 65

apprentis avec en emploi fixe en fin d'apprentissage par secteur (1)

"Pour conclure, nous nous intéressons aux apprentis qui ont terminé leur formation professionnelle au sein de votre entreprise en été 2023. Veuillez indiquer ci-dessous combien de personnes seront engagées par votre entreprise, combien seront engagées de manière temporaire et combien quitteront l'entreprise?"

en % des apprentis ayant terminé leur Apprentissage par secteur

© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023



Par rapport à l'année précédente, le nombre de contrats d'embauche fixe signés avec des jeunes en fin d'apprentissage dans les secteurs Commerce, Construction, Agriculture et sylviculture et Hébergement et restauration a encore diminué.

En revanche, le nombre de contrats d'embauche fixe a nettement augmenté par rapport à l'année dernière dans l'industrie manufacturière, les activités spécialisées, scientifiques et techniques ou activités de services administratifs et de soutien, dans l'éducation et l'enseignement, dans la catégorie « Autres secteurs », dans l'administration publique et dans l'information et la communication.

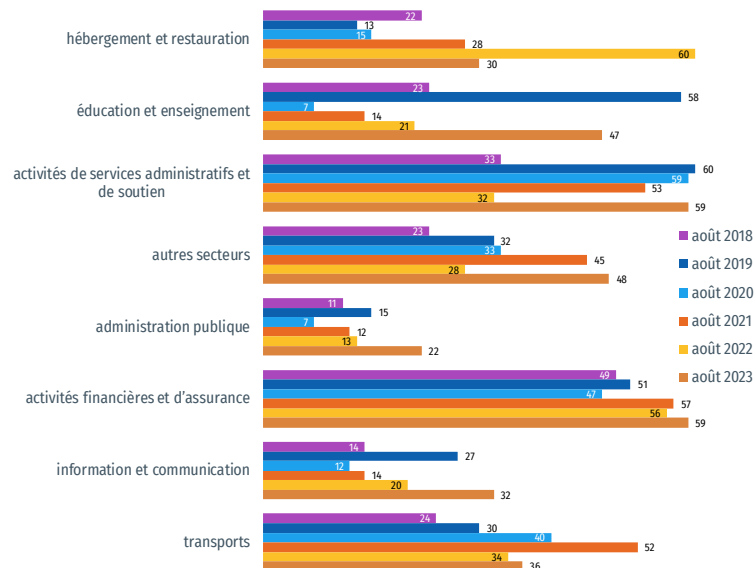
Graphique 66

apprentis avec un emploi fixe en fin d'apprentissage par secteur (2)

"Pour conclure, nous nous intéressons aux apprentis qui ont terminé leur formation professionnelle au sein de votre entreprise en été 2023. Veuillez indiquer ci-dessous combien de personnes seront engagées par votre entreprise, combien seront engagées de manière temporaire et combien quitteront l'entreprise?"

en % des apprentis ayant terminé leur apprentissage par secteur

© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023



Un coup d’œil sur les jeunes en fin d’apprentissage qui n’ont pas de solution déterminée pour la suite révèle qu’ils sont plus nombreux dans cette situation au sein des très petites entreprises. Actuellement, 8 % des diplômés formés par des entreprises comptant 2 à 9 employés n’ont pas de solution déterminée. Les jeunes accueillis par des entreprises de 10 à 99 salariés et par des entreprises de 100 personnes et plus ne sont que 2 % dans cette situation.

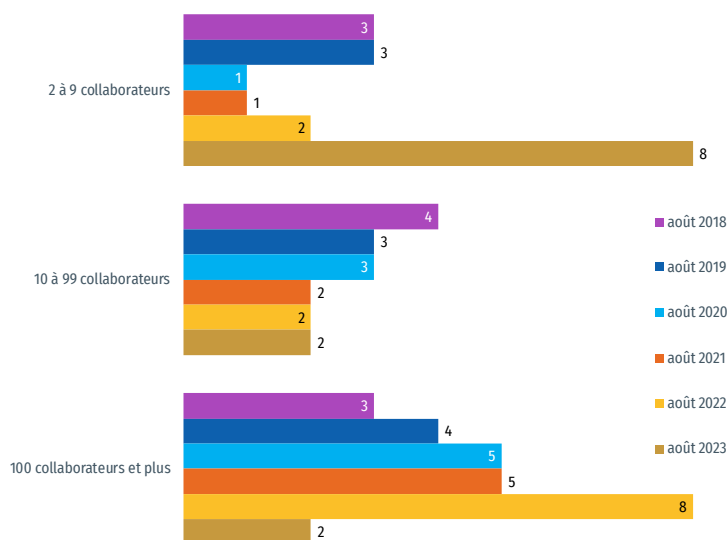
Graphique 67

apprentis en fin d'apprentissage sans solution déterminée pour la suite

"Pour conclure, nous nous intéressons aux apprentis qui ont terminé leur formation professionnelle au sein de votre entreprise. Veuillez indiquer ci-dessous combien de personnes seront engagées par votre entreprise, combien seront engagées de manière temporaire et combien quitteront l'entreprise."

en % des apprentis ayant terminé leur apprentissage sans solution déterminée pour la suite selon la taille de l'entreprise

© gfs.bern, baromètre des transitions, août 2023



3 Synthèse

3.1 Vue d'ensemble de la transition I et du marché des places d'apprentissage en 2023



La majorité des jeunes arrivant au moment de la transition I ont aussi trouvé directement une solution satisfaisante pour la suite de leur parcours en été 2023. La plupart d'entre eux ont même pu commencer la formation de leur choix, ce qui était moins souvent le cas durant les deux premières années de la pandémie (2020/21).

Tous sexes confondus, le pourcentage de jeunes ayant choisi une formation professionnelle initiale ou la voie de formation générale est à peu près identique. Ces deux voies de formation constituent ensemble la plus grande part des formations choisies au degré secondaire II (82 %). L'enquête menée auprès des jeunes au fil du temps montre que les 14 à 16 ans choisissent plus souvent la voie de la formation générale. Toutefois, plus de jeunes ont opté pour une année intermédiaire en 2023.

Le fait que les garçons sont nettement plus nombreux que les filles à commencer une formation professionnelle initiale et que les filles sont plus nombreuses que les garçons à suivre une formation générale reste inchangé. Comme d'habitude, le choix de la profession et de l'orientation dans les filières de formation générale reste largement marqué par les effets du genre.

Une seule formation professionnelle initiale figure dans le top 10 des deux sexes : la formation d'employé/e de commerce. Pour le reste, les filles ont plutôt tendance à se diriger vers les domaines de la santé et de l'action sociale, tandis que les garçons sont plus attirés par les métiers techniques et manuels.

La formation professionnelle initiale reste toujours la voie de formation privilégiée après l'école obligatoire. Même les jeunes qui se sont tournés vers des offres de formation transitoires et des solutions intermédiaires préféreraient ensuite s'orienter vers une formation professionnelle initiale.

Obtenir une place d'apprentissage exige un certain investissement : des stages d'observation, des stages pratiques, de la persévérance et 9,7 candidatures en moyenne mènent généralement à la réussite. C'est un chiffre élevé par rapport aux années précédentes. Il était étonnant de constater que le processus de candidature s'amorçait à plus court terme en période de pandémie. Pour la première fois, ce résultat ne s'est pas confirmé en 2023.

La proportion de jeunes satisfaits de la voie de formation choisie en fin de scolarité obligatoire demeure élevée, ce qui souligne un état d'esprit assez détendu au moment de la transition I. Grâce au bon soutien des parents,

des enseignants et du cercle d'amis, la grande majorité des jeunes ont pu choisir une formation qui leur plaisait lors de la transition I. Malgré tout, en 2023, la formation choisie est plus souvent qualifiée de compromis ou de solution transitoire que les années précédentes.



LES ENTREPRISES ont proposé à l'été 2022 93 % de places d'apprentissage menant à un certificat fédéral de capacité (CFC) et 7 % de formations professionnelles initiales débouchant sur une attestation de formation professionnelle (AFP).

Quatre secteurs sur les quinze proposent la moitié des places en 2023 : il s'agit notamment du commerce, de la santé humaine et de l'action sociale, de la construction et de l'industrie manufacturière. Dans l'ensemble, l'offre de places d'apprentissage est stable par rapport à l'année précédente dans la plupart des branches. Dans trois branches, elle a augmenté par rapport à l'année précédente, tandis qu'elle a baissé dans quatre. Une seule tendance persiste au fil des enquêtes : dans le secteur des transports, l'offre est en recul. Sinon, de légères variations à court terme sont à enregistrer d'une année sur l'autre.

La majeure partie des entreprises formatrices a maintenu une offre constante par rapport à 2022 (74 %) ; 11 % des entreprises ont proposé davantage de places d'apprentissage et 8 % ont réduit leur offre. Les candidatures inadaptées ou l'absence de candidatures sont les principales raisons mentionnées par les entreprises pour expliquer les places d'apprentissage vacantes.

Pour la planification des places d'apprentissage de l'année prochaine, plus de la moitié des entreprises prévoient de maintenir l'offre de places d'apprentissage à un niveau constant. Pour la première fois depuis le début de l'enquête, la proportion d'entreprises souhaitant réduire leur offre de places d'apprentissage a légèrement augmenté en 2023. Des entreprises des secteurs de l'information et de la communication, des activités financières et d'assurance ainsi que de la culture et du divertissement prévoient de proposer moins de places d'apprentissage l'année prochaine qu'actuellement.

En 2023 et pour la deuxième année consécutive, une grande partie des jeunes est embauchée par l'entreprise qui les a formés à l'issue de leur apprentissage. Avant 2022, la plupart des jeunes diplômés quittaient leur entreprise formatrice à la fin de leur formation.



Le **MARCHE SUISSE DES PLACES D'APPRENTISSAGE** est fondamentalement équilibré. 84 % des places d'apprentissage proposées ont été attribuées au plus tard en août 2023. Ce taux est proche des valeurs des années précédentes et renvoie globalement à une attribution régulière des places d'apprentissage à l'été 2023. Il s'agit toutefois du taux le plus faible jamais enregistré de places d'apprentissage attribuées.

Pour la première fois, un léger déséquilibre entre l'offre et la demande se dessine en 2023. Avec une offre de places d'apprentissage constamment élevée, la raison la plus fréquemment invoquée par les entreprises pour expliquer les places d'apprentissage vacantes était l'absence de candidatures. L'offre était donc supérieure à la demande. En revanche, les jeunes déclarent un peu moins souvent que le métier d'apprentissage correspond à l'apprentissage qu'ils souhaitent. Du côté de la demande, des compromis ont donc été faits dans le choix du métier.

À noter cependant que le Baromètre des places d'apprentissage ne tient pas compte des jeunes âgés de plus de 17 ans qui entrent sur le marché du travail plus tardivement que les 14-16 ans interrogés. Il n'est par conséquent pas possible de procéder à une évaluation complète de la situation sur le marché des places d'apprentissage en Suisse. Le pourcentage de jeunes âgés de plus de 16 ans qui commencent une formation professionnelle initiale en 2023 est quant à lui considérable et s'élève à 43 % selon les données fournies par les entreprises.

3.2 Thèses de gfs.bern

Les résultats du Baromètre des transitions sont synthétisés ci-après sous forme de thèses qui, établies en août 2019, ont été adaptées le cas échéant en fonction des résultats des enquêtes des années suivantes.

THESE 1



La plupart des jeunes en fin de scolarité obligatoire peuvent compter sur le soutien de leur famille, de leurs enseignants et de leurs amis. Ils ont le choix entre plusieurs possibilités, que ce soit au niveau de la formation professionnelle initiale, des écoles d'enseignement général ou des solutions transitoires. La plupart des jeunes peuvent commencer directement la formation de leur choix et sont ravis de l'orientation qu'ils ont prise.

THESE 2



Au moment de la première transition, près de la moitié des jeunes s'orientent vers la formation professionnelle initiale, qui reste ainsi – notamment pour les garçons – la voie préférée en Suisse.

Pour une majorité des jeunes de Suisse latine, la maturité est clairement le premier choix ; elle a aussi tendance à susciter davantage d'intérêt partout en Suisse. Les filles s'engagent plus fréquemment dans la voie de la formation générale plutôt que dans une formation professionnelle initiale.



LES EFFETS DE
GENRE MARQUENT
LES CHOIX DE
FORMATION

THESE 3

Les filles sont toujours plus nombreuses que les garçons à choisir les voies de formation générale.

Les filles qui s'engagent dans une formation professionnelle initiale choisissent des professions « féminines » classiques dans les secteurs de la santé et du social, tandis que les garçons optent plutôt pour les professions techniques.

Ainsi, les effets de genre sont donc toujours très sensibles dans les choix de formation. Dans le même temps, les résultats de l'enquête indiquent que la majorité des jeunes considèrent le choix professionnel comme une décision libre et que la grande majorité des personnes interrogées ont pu commencer la formation souhaitée.



BONNE GESTION DE
LA CRISE SANITAIRE
MALGRÉ LES
DIFFICULTÉS

THESE 4

Les effets de la crise sanitaire constatés en 2020 et 2021 ont presque disparu en 2023. Toutefois, les jeunes estiment que la pandémie et les mesures mises en place pour la contrer ont largement compliqué leur choix de formation. Il en va de même pour les entreprises, qui indiquent que la pandémie a rendu plus difficile la recherche d'apprentis correspondant à leurs besoins. Le fait que la proportion de jeunes ayant pu commencer la formation de leurs rêves et que la part des places d'apprentissage qui ont pu être attribuées soit restée stable par rapport aux années précédentes peut être considéré comme un succès.



LA SITUATION
ÉCONOMIQUE
COMME DÉFI

THESE 5

La situation économique incertaine relève du défi pour le monde entier. La tournure qu'elle prend dans le contexte de la guerre en Ukraine et les problèmes politiques qui en résultent sont également préoccupants pour la Suisse. Il est donc d'autant plus important de suivre de près la transition I. En effet, la situation économique du moment influence les offres de places d'apprentissage proposées par les entreprises ; elle est invoquée pour justifier tant une réduction qu'une augmentation de celles-ci.

Ces dernières années ont montré que le marché des places d'apprentissage se distingue par une stabilité remarquable. Il s'est montré plutôt résilient face à la pandémie. L'attachement à la formation professionnelle initiale même en temps de crise pourrait être lié au risque de pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui plane sur les entreprises et contre lequel elles veulent agir.

4 Annexe

4.1 Équipe gfs.bern

LUKAS GOLDER



Co-directeur et président du conseil d'administration de gfs.bern, politologue et spécialiste des médias, MAS HES en Communication Management, EPD ES Chief Digital Officer, chargé de cours à la Haute école de Lucerne et au Kompetenzzentrum für Public Management de l'université de Berne.

✉ lukas.golder@gfsbern.ch

Domaines principaux :
analyse intégrée de la communication et des campagnes, analyse de l'image et de la réputation, analyses des médias / analyse de l'impact des médias, recherche sur les jeunes et les changements sociaux, votes, élections, modernisation de l'État, réformes de la politique de santé

Publications dans des recueils, des revues spécialisées, la presse quotidienne et sur Internet

MARTINA MOUSSON



Cheffe de projet, politologue

✉ martina.mousson@gfsbern.ch

Domaines principaux :
analyse de thèmes et d'enjeux politiques, votations et élections nationales (tendances SRG, analyses VOX, baromètre électoral), analyses de l'image et de la réputation, analyses intégrées de la communication, analyses de contenu médiatique, méthodes qualitatives, thèmes sociaux (recherche sur les jeunes, le racisme, les familles, la classe moyenne)



ANNICK DORIOT

Responsable de projet junior, politologue

✉ annick.doriot@gfsbern.ch

Domaines principaux :
Votations, élections, relations internationales,
politique de sécurité



THOMAS BURGUNDER

Collaborateur scientifique, mathématicien

✉ thomas.burgunder@gfsbern.ch

Domaines principaux :
Programmation et analyse de projets quantitatifs,
modélisations, visualisations, analyse qualitative de données



ALESSANDRO PAGANI

Collaborateur scientifique, politologue

✉ alessandro.pagani@gfsbern.ch

Domaines principaux :
Élections, votations,
analyse des données, programmations, visualisations,
recherches, méthodes quantitatives et qualitatives



ROLAND REY

Collaborateur de projet / administration

✉ roland.rey@gfsbern.ch

Domaines principaux :
Publication assistée par ordinateur, visualisations,
administration de projets, administration d'exposés

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Bern
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Das Forschungsinstitut gfs.bern ist Mitglied des Verbands Schweizer Markt- und Sozialforschung und garantiert, dass keine Interviews mit offenen oder verdeckten Werbe-, Verkaufs- oder Bestellabsichten durchgeführt werden.

Mehr Infos unter www.schweizermarktforschung.ch

